

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Analyse systémique des acteurs de la Transition écologique à Louvain-la-Neuve

Auteur : Amandine Lamouline

Promoteur : Vincent Legrand

Lectrice : Emmanuelle Piccoli

Année académique 2020-21

Session de juin 2021

Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master 120 en sciences de la population et du développement (SPED)

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant(e)s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

École en sciences politiques et sociales (PSAD)

Analyse systémique des mouvements de Transition écologique : Étude de cas d'organisations de sensibilisation aux enjeux environnementaux à Louvain-la-Neuve.

Mots clés : Transition écologique, changement, système, innovations, Mouvements de la Transition

Auteur : Amandine Lamouline

Promoteur : Vincent Legrand

Lectrice : Emmanuelle Piccoli

Année académique 2020-21

Session de juin 2021

Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master 120 en sciences de la population et du développement (SPED)

Table des matières

1. Introduction	8
2. Objet d'étude et problématisation	9
2.1. Objectifs de la recherche	9
2.2. Question de recherche	10
2.2.1 Question de recherche	10
2.2.2 La transition écologique	10
2.3. Méthodologie.....	14
2.3.1. Méthode de recherche	14
2.3.2. Récolte de mes données	14
2.3.3. Analyse des données	17
❖ Structuration de l'analyse.....	17
2.3.4. Sélection des acteurs analysés et limites de la recherche.....	18
2.4. Etat des lieux de la situation environnementale	19
2.4.1 Enjeux environnementaux.....	19
2.4.2 Évolution des politiques environnementales.....	23
2.4.3 Économie et politique.....	25
2.5. Cadre conceptuel	27
2.4.1. Théorie du changement	27
2.4.1. Différentes clés de lecture du changement.....	28
2.4.2. Perspective multiniveau	32
2.4.3. Théorie d'effondrement des sociétés.....	41
3. Etude de cas.....	44
4.1. La Ville de Louvain-la-Neuve	44
4.1.1 Création de la ville	45
4.1.2 Spécificités	45
4.2. Acteurs de la transition à Louvain-la-Neuve.....	48

4.2.1.	La Commune d’Ottignies-Louvain-la-Neuve	48
4.2.2.	UCLouvain	48
4.2.3.	Maison du Développement Durable.....	49
4.2.4.	Plateforme des kap pour la transition écologique	50
4.	Recherche de terrain et analyse	50
4.1	La transition écologique dans la perspective du changement	51
4.1.1	Le changement chez soi	51
4.1.2	Le changement dans l’interaction	52
4.1.3	La diffusion du changement.....	53
4.1.4	Conclusion.....	54
4.2	Acteurs de la transition écologique à Louvain-la-Neuve	54
4.2.1	Conclusion.....	57
4.3	Participation des mouvements de transition aux objectifs de la transition écologique ..	57
4.3.1	La conscientisation aux enjeux environnementaux.....	57
4.3.2	La construction d’un réseau social	59
4.3.3	La mise en action.....	61
4.3.4	Conclusion.....	62
4.4	Analyse multiniveaux de la transition écologique à Louvain-la-Neuve	62
4.4.1	Les interrelations des acteurs dans la perspective multiniveau.....	63
4.4.2	Pression sur le paysage de Louvain-la-Neuve.....	65
4.4.3	Typologie des chemins de transition	67
4.4.4	Conclusion.....	68
4.5	Mise en perspective de la transition écologique ayant lieu à Louvain-la-Neuve par rapport à la perspective d’effondrement des sociétés	69
4.5.1	Réaction de la population face aux enjeux.....	69
4.5.2	Dynamique de changement par la population	70
4.5.3	Conclusion.....	71

4.6 Conclusion de la recherche de terrain	72
5. Conclusion générale	73
6. Bibliographie	77
7. Annexes	83
7.1 Résumer de l'entretien avec Pascaline Z.....	83
7.2 Résumer de l'entretien avec Alain D.	84
7.3 Résumer de l'entretien avec Marc Servais	89

1. Introduction

De nombreuses études ont été menées ces dernières décennies afin d'apporter des informations quant à l'état de l'environnement. Nous faisons actuellement face à des enjeux majeurs au niveau environnemental tels que la baisse de la biodiversité, le changement climatique, l'érosion des sols, la raréfaction des ressources naturelles non renouvelables, lesquels doivent être pris au sérieux. Pour répondre à ces enjeux, des changements à la fois économiques, politiques et sociaux sont nécessaires. Plusieurs courants de pensée se sont alors constitués afin de proposer une voie à suivre. Il a d'abord été question d'écodéveloppement puis de développement durable. Depuis plusieurs années, on parle également de Transition écologique. Ces concepts relatifs au changement sont portés par des acteurs, conscients de leur responsabilité dans la dégradation de l'environnement. (Loïc Chauveau, 2006) Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons au Mouvement de la Transition écologique né en 2006 en Grande-Bretagne. Celui est porteur d'une nouvelle approche initiée par Rob Hopkins qui consiste à ce que les citoyens se réunissent pour réimaginer notre monde et se mettent en action, à échelle locale, pour le reconstruire. (*La Transition – Réseau Transition.be*, s. d.) Afin de comprendre celle-ci, une étude de cas a été menée sur plusieurs acteurs de la Transition écologique à Louvain-la-Neuve.

Cette recherche s'agencera de la manière suivante : l'objet d'étude ainsi que la problématique contextualisent la question de recherche. Ensuite, la méthodologie aborde les méthodes de recherche, la récolte de données et la sélection des acteurs. Les enjeux environnementaux, l'évolution des politiques environnementales et les liens entre l'économie et le politique sont également abordés afin de mettre en perspective les événements historiques marquants au niveau de la prise de décisions politiques et de ce fait, comprendre le contexte dans lequel nous nous situons. Par la suite, les différents cadres d'analyse mobilisés seront explicités. Une fois cela abordé, vient alors le contexte de notre étude de cas comportant un historique de la création de la ville, ses spécificités et une explication des différents acteurs de la Transition sur lesquels repose la recherche de terrain. Celle-ci est composée de cinq points correspondants aux différentes perspectives théoriques mobilisées. Nous terminons par la conclusion reprenant les points les plus importants de ce mémoire.

2. Objet d'étude et problématisation

2.1. Objectifs de la recherche

Le but de cette recherche est de **comprendre et d'analyser la façon dont le changement vers des modes de vie durables sont initiés dans les sociétés** et ainsi, appréhender la manière dont les différents **groupes d'action écologistes s'inscrivent dans l'évolution des systèmes et participent à modifier la société vers des modes de vie plus en harmonie avec notre environnement.**

Suite à la propagation de la prise de conscience des enjeux environnementaux, différents mouvements écologistes sont nés. Certains sont plutôt actifs auprès de la population ou des politiques tandis que d'autres prônent la simplicité volontaire. Dans le cadre de ce mémoire, nous allons nous concentrer sur les changements, induits par différents acteurs, à **l'échelle d'une ville**. Dans ce cadre, nous allons nous intéresser à la **Transition écologique** qui tire son origine dans le Mouvement de la transition né en 2006 en Grande-Bretagne.

Afin de catégoriser les différentes actions participant à la Transition écologique, plusieurs éléments développés dans le livre de Rob Hopkins, initiateur du Mouvement, seront mobilisés. Ce mémoire se concentre sur la manière dont la conscientisation, les réseaux d'acteurs et les projets de transition **émergent**, se **constituent** et s'**intègrent** dans la ville. Pour ce faire, plusieurs acteurs locaux, menant des actions écologistes, sont analysés afin de comprendre comment ils **s'inscrivent et participent** à la Transition écologique à Louvain-la-Neuve. La mesure de l'action individuelle telle que l'empreinte carbone ou les connaissances acquises, difficilement identifiables, ne seront pas traitées.

De plus, afin de comprendre la Transition comme une forme **d'évolution dans les sociétés**, nous ferons appel à différents corpus théoriques explicités plus loin. Ceux-ci permettent d'analyser les interrelations et rapports existants entre les différents groupes d'acteurs et d'ainsi faire ressortir l'effet de système agissant. Ils permettent également de mettre en perspective un objet d'étude faisant appel à plusieurs disciplines et une démarche de visualisation globale. Ce corpus théorique permet donc d'adopter un regard interdisciplinaire et systémique sur la question de la Transition écologique.

2.2. Question de recherche

2.2.1 Question de recherche

Ce mémoire souhaite obtenir une réponse à la question de recherche suivante : **de quelle manière les acteurs locaux participent-ils à la Transition écologique à Louvain-la-Neuve ?**

À travers cette question de recherche, je souhaite donc comprendre comment des acteurs néolouvanistes, mettant en place des actions dans le sens de l'écologisme, participent à la Transition écologique de la ville. Celle-ci est un concept réunissant les termes : **écologie** qui désigne « *la science des relations d'une espèce vivante avec son milieu, et avec les autres espèces vivantes* » (Yves Sciama, 2010, p. 30), et **transition** étant un « *état, degré intermédiaire, passage progressif entre deux états, deux situations* » (Dictionnaire Larousse). Rob Hopkins a ainsi choisi le terme de **Transition écologique** pour signifier le « *passage du mode actuel de production et de consommation à un mode plus écologique*. [..., La Transition écologique] *corresponds à un changement de modèle économique et social, qui transformera en profondeur nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble* ». (« *Toupictionnaire* » : *Le dictionnaire de politique*, 2014) Quant aux **acteurs**, ils ont pour point commun leurs interventions locales participant au processus de changement qu'est la Transition écologique. Les formes prises par ces acteurs peuvent être diverses : les acteurs consistent, entre autres, en des mouvements écologistes¹ ou des institutions². Concernant le **choix du terrain**, il repose sur le fait que je vis, étudie et aie été membre d'un kot à projets (kap) à Louvain-la-Neuve. Cette expérience me permet à la fois d'avoir une porte d'entrée sur le terrain par l'identification de personnes-ressources et des spécificités de la ville. Ces connaissances préalables me permettent également d'être consciente des données pouvant être produites dans cette recherche.

2.2.2 La Transition écologique

Si Rob Hopkins est aujourd'hui connu pour ses interventions dans la presse comme ambassadeur de la Transition écologique, c'est parce qu'il est l'un des piliers à l'initiative de la

¹ Les mouvements écologistes sont des groupes de citoyens ayant « *une activité sociale organisée consciemment vers la promotion d'un usage soutenable des ressources, stoppant la dégradation de l'environnement ou permettant la restauration environnementale* » (Guha R, 2014)

² Une institution est un « *Organisme public ou privé, régime légal ou social, établi pour répondre à quelques besoins déterminés d'une société donnée.* » <https://www.cnrtl.fr/definition/institutions>

création du Mouvement des villes en transition dont la Transition écologique est issue. Afin de comprendre celle-ci, nous allons nous plonger dans son processus de développement.

Rob Hopkins a commencé par enseigner la permaculture³, d'abord de manière informelle puis à l'Université de Kinsale en Grande-Bretagne. Ses cours étaient très concrets et ont abouti, en 2004, à la rédaction de travaux portant sur l'application de philosophie de la permaculture aux enjeux du pic pétrolier. Ses étudiants ont alors travaillé sur la manière de s'affranchir de la dépendance au pétrole et les effets positifs de la permaculture sur la santé et le bonheur des habitants de Kinsale. Ces travaux assemblés constituent un rapport proposant un plan de réduction énergétique très concret. Celui-ci a fait l'objet d'une conférence à la suite de laquelle le rapport fut largement partagé. Plusieurs anciens étudiants de Kinsale ont continué de travailler à la descente énergétique sur base de leur plan. Ce projet a été soutenu par l'apport d'une subvention de la mairie. (Rob Hopkins & Lionel Astruc, 2015)

Rob Hopkins s'installe ensuite à Totnes en 2005 et partage avec des amis le rapport. Ensemble, ils commencent une campagne informelle de sensibilisation avec l'organisation notamment de projections de films et de petites conférences. Celle-ci mène à l'élaboration d'un programme formalisé de plusieurs mois au cours desquels plusieurs soirées à thèmes sous forme de forums ouverts ont été organisées. Ceux-ci donnent naissance à des groupes de travail autogérés dont les participants, déjà enclins à agir, lanceront le processus de transition. Parallèlement à cela, Rob Hopkins donne des cours du soir à propos des compétences nécessaires pour l'après-pétrole et démarre un blog sur la culture de la Transition. Le rapport a participé à « *fédérer une communauté de gens à travers le monde qui ont considéré qu'il fallait une démarche positive et proactive, tournée vers les solutions horizontales, partant des citoyens. À partir de là, tout a été très vite : les gens ont commencé à agir ensemble et un an plus tard, le Mouvement des villes en Transition a officiellement démarré à Totnes.* ». (Rob Hopkins & Lionel Astruc, 2015, p. 34) Ainsi, la dynamique née du cours de permaculture insuffla la mise en action des citoyens de Kinsale et Totnes et, par la diffusion du rapport des étudiants, participa à la diffusion de cette nouvelle philosophie qu'est le Mouvement des villes en transition. Celui-ci s'est structuré au fil des ans et s'est propagé au-delà des frontières de la Grande-Bretagne. Il est devenu un modèle ayant pour but de donner un cadre de travail cohérent et non coercitif afin que des

³ D'après le dictionnaire en ligne La toupie : « Le terme 'permaculture' est un concept créé dans les années 1970 et désigne initialement une agriculture permanente qui s'inspire du fonctionnement harmonieux et dans la durée des écosystèmes naturels. Il prend en compte leur biodiversité par l'utilisation de nombreuses plantes et animaux complémentaires qui composent un écosystème sain et quasiment autosuffisant à l'échelle humaine. Il se veut une réponse efficace et éthique aux problèmes de cohabitation de l'Humanité avec la planète. »

groupes de citoyens prennent **conscience** des conséquences de nos modes de vie sur l'environnement et ses enjeux, et se **mettent en action** pour se préparer à ses conséquences. (Rob Hopkins & Lionel Astruc, 2015)

Depuis la création du Mouvement, Rob Hopkins a publié plusieurs ouvrages de référence tels que le « *Manuel de Transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale* »⁴ édité en 2008 et traduit en français en 2011. Ce livre, offrant des balises pour comprendre la Transition, est organisé en trois parties : la tête, le cœur et les mains. La première partie aborde les enjeux environnementaux, les objectifs de la Transition ainsi que la méthodologie proposée pour les atteindre. La seconde rend compte des réactions des citoyens par rapport à ces enjeux, du changement induit et de vision positive inhérente à la Transition. La troisième et dernière partie présente des clés pratiques et outils aidant à passer à l'action, à amorcer la transition et fait le point sur la diffusion du Mouvement au-delà des frontières de la Grande-Bretagne. Ce livre sera mobilisé au cours de la recherche de terrain et l'analyse afin de rendre compte de la Transition dans la ville de Louvain-la-Neuve. (Hopkins, 2011)

Il est également intervenu dans plusieurs films et documentaires abordant la Transition écologique, dont le film « *Demain* » sorti en 2015. Ce film produit par Cyril Dion⁵ illustre un voyage d'enquête afin de comprendre la responsabilité de notre système dans la possible disparition d'une partie de l'humanité dans les prochaines décennies. Dans le film, des scientifiques, des pionniers de lutte pour la protection de l'environnement ainsi que des acteurs du Mouvement des villes en transition sont interviewés afin de partager leurs expériences et opinions à ce propos. Ce documentaire qui a remporté le César du meilleur film documentaire en 2016 a un large succès auprès de la population (plus d'un million d'entrées en France et une diffusion dans une trentaine de pays). Il participe à la diffusion du Mouvement des villes en transition et à la création de multiples groupes de transitionneurs⁶. Ceux-ci seront mis à l'honneur dans un second documentaire appelé « *Après-Demain* » sorti en 2018. (*Demain / Partout dans le monde des solutions existent.*, s. d.).

Afin de concrétiser les objectifs de la Transition écologique, un cadre de travail cohérent et non coercitif composé de quatre axes a été développé par le Mouvement de la transition. Le premier est de **réduire la consommation d'énergie d'origine fossile et nos émissions de CO2 de**

⁴ « *The Transition Handbook : From Oil Dependency to Local Resilience* »

⁵ Cyril Dion est créateur du mouvement Colibris avec Pierre Rabhi, coproducteur du film « *Solutions locales* » et directeur d'édition chez ActeSud. (*Demain / Partout dans le monde des solutions existent.*, s. d.)

⁶ Personnes agissant pour la Transition écologique

manière individuelle et collective. Le deuxième est de **renforcer la résilience de nos territoires** c'est-à-dire leur capacité à supporter les chocs à venir, par une relocalisation de l'économie. La résilience locale est définie par Rob Hopkins comme le « *fait d'être en mesure de subvenir à ses besoins primaires (manger, travailler, "aller" pour ne pas dire "se véhiculer") sans apports extérieurs (pétrole, nourriture) après une crise* » (Hopkins, 2011, p. 60). Le troisième axe est de **renforcer les liens et la coopération entre citoyens**. Enfin, quatrième, la Transition a pour ambition **l'acquisition de compétences de renforcement de l'autonomie**. (*Transition France*, 2016)

Le terme Transition écologique participe à enrichir la sémantique des termes relatifs à la **lutte écologique** tout comme *écocitoyenneté*, *économie écologique*, *écosystème urbain* ou encore *Greenwashing*. Ceux-ci permettent de refléter différentes visions et idéologies et d'ouvrir de nouveaux domaines de réflexion. En effet, la représentation, les techniques et la démarche suivies par les citoyens sont diverses et l'apparition de nouveaux termes permet de les différencier. De ce fait, l'utilisation du terme **transition** plutôt que **développement durable** n'est pas anodine. Le développement durable est défini comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoin, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir* ». (Jacquemon, 2017, p. 8) Celui-ci correspond donc à une manière de se développer de façon plus écologique. Le terme peut alors revêtir une idéologie de croissance verte comme réponse à l'enjeu environnemental sans remettre en question le système actuel qui suit la logique de l'augmentation infinie du Produit Intérieur Brut⁷. Selon Bourg, la notion de développement durable occulte les critiques antérieures sur l'idée de croissance, il n'est plus question de limiter celle-ci, mais de la concilier avec la protection de l'environnement. (Bourg, 2012) Quant au mot « **transition** », il apporte une idée de rupture, de changement de direction par rapport à ce qui constitue la norme. L'utilisation de « *Transition écologique* » plutôt que « *Développement durable* » permet d'appuyer le fait qu'il est nécessaire d'avoir une discontinuité par rapport au régime actuel plutôt qu'une continuité. + ajouter un truc

⁷ Le PIB est l'outil de mesure du développement économique

2.3. Méthodologie

2.3.1 Méthode de recherche

Notre recherche suit la méthode dite **inductive**. Pour ce faire, la recherche a été menée en **itération abstraite** : en faisant des allers-retours entre le terrain et la théorie et laissant la production de données modifier la problématique qui modifie la production de données à son tour. (Jean-Pierre Olivier de Sardan, 2008, p. 82) Ainsi, mes questionnements ont eu la possibilité d'évoluer et de m'orienter sur de nouvelles pistes de réflexion. Ces différentes interrogations et pistes de réflexion ont été formulées tout au long de la recherche.

Le point de départ fut le fait de vouloir en apprendre plus sur les enjeux environnementaux, la manière dont ceux-ci sont pris en compte dans la société et sur la Transition écologique comme nouveau courant d'action. De plus, je trouvais particulièrement intéressante l'approche interdisciplinaire et systémique présente dans la question de l'évolution des sociétés. Ce qui m'a amené à découvrir la perspective multiniveaux ainsi que différentes grilles de lectures qui permettent d'analyser le changement. Ces différentes théories m'aident à faire ressortir la multiplicité des interactions ayant lieu dans le système ainsi que l'effet de réseau important dans la Transition écologique. Il est également important de se pencher sur le champ lexical de la lutte écologique afin d'avoir une idée bien claire des différents mouvements existants et de leur idéologie. Enfin, il s'agissait aussi d'identifier le mécanisme permettant à la Transition écologique de prendre forme. C'est à partir de l'apprentissage sur ces éléments que ma question de recherche s'est clarifiée.

2.3.2 Récolte de mes données

La recherche est basée sur **l'étude d'un cas**⁸ à partir de théories : un corpus théorique est utilisé dans l'intention d'analyser la transition écologique à Louvain-la-Neuve. Pour ce faire, plusieurs acteurs clés du système étudié sont identifiés afin de jeter les bases de ma récolte de données.

⁸ Une forme de combinaison de données qui fait converger sur le terrain les quatre types de données distingués autour d'une séquence sociale unique, circonscrite dans l'espace et le temps. Son étude demande d'entrecroiser les sources telles que l'observation, les entretiens, les recensions et les données écrites. (Jean-Pierre Olivier de Sardan, 2008)

Dans le but de répondre à la question de recherche, des techniques de collecte de données **qualitatives** sont utilisées. Celles-ci me paraissent être les plus adaptées afin de rendre compte de l'effet de système présent dans l'objet de recherche. En effet, l'analyse systémique met en avant les interactions et interrelations entre **acteurs** laissant l'analyse focalisée sur ceux-ci au second plan. **Plusieurs types de récolte de données** sont mobilisés et combinés : de l'observation, de la documentation, de la recension ainsi que des entretiens semi-directifs. La **triangulation simple** qui consiste à vérifier et recouper les données recueillies est également effectuée. (Jean-Pierre Olivier de Sardan, 2008)

❖ Observation

L'**observation directe**⁹ sur le terrain de recherche permet au chercheur d'appréhender la réalité de celui-ci. Elle lui donne la possibilité de le visualiser et de l'expérimenter, ce qui représente un atout par rapport aux autres sources de données qui ne permettent que de faire écho au réel. L'observation a également pour avantage de laisser de côté les représentations des acteurs qui sont présentes dans d'autres sources telles que les entretiens. Cependant, les sujets observés peuvent être amenés à adapter leur comportement s'ils ont conscience de l'être. (Jean-Pierre Olivier de Sardan, 2008, p. 48-54 et 92-98) Ce biais est atténué du fait que j'ai eu l'occasion de prendre part de manière active au terrain hors du contexte de la réalisation de ce mémoire. Vivant à Louvain-la-Neuve, j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs activités mises en place par des organisations issues de différents mouvements écologistes et de rencontrer leurs membres de manière informelle. De plus, j'ai également été membre d'une des organisations écologistes durant deux ans, j'ai mis à profit cette expérience de terrain afin d'enrichir mon analyse et m'orienter dans ma collecte de données. L'adaptation des comportements des personnes observées est donc plutôt minime dans cette recherche. Néanmoins, mon implication et la réalisation a posteriori de mon recueil d'observation atténuent le caractère « objectif » de celui-ci. D'un autre côté, cette expérience de terrain me permet de mieux appréhender les relations entre les différents acteurs de terrain pour l'avoir moi-même expérimenté.

❖ Documentation

Afin de faire une première récolte de données sur le thème des enjeux environnementaux et de la transition écologique, j'ai procédé à une étude de sources écrites. Celles-ci sont de différentes

⁹ L'observation directe est « *une observation en situation pratiquée sur le terrain de la recherche, là où le chercheur est (re)connu comme tel.* » (Gérard Derèze, 2019, p. 92)

formes : plusieurs livres et articles scientifiques ont été rédigés sur des thèmes divers relatifs à mon cas d'étude. J'ai donc fait une première analyse de ceux-ci avant de commencer mes entretiens et mon guide d'observation. Ma seconde phase de recherche m'a permis d'en apprendre plus sur la ville de Louvain-la-Neuve et sur les différents acteurs clés de celle-ci. Pour ce faire, en plus d'articles scientifiques, j'ai mobilisé plusieurs mémoires : mémoire réalisé à propos des kap de Louvain-la-Neuve par N. Bossut en 2004 et une étude de notoriété et de satisfaction de l'Association « La Maison du Développement Durable » réalisée par F. Eich en 2015 ont été réalisés.

Parallèlement à cela, j'ai mené des recherches à partir d'autres sources telles que les sites internet et pages Facebook des acteurs étudiés qui m'ont permis de récolter des informations. De même, différents articles de presse ont complété mes données.

❖ Recension

Afin d'avoir une vue éclairée sur le terrain étudié, la technique de la recension qui peut parfois s'apparenter à de l'observation et qui a pour but de produire de manière systématique des données intensives en nombre fini, a été utilisée. (Jean-Pierre Olivier de Sardan, 2008, p. 66-68) En début de recherche, une liste des acteurs écologistes de Louvain-la-Neuve a été réalisée de même qu'un diagramme des relations au sein des mouvements écologistes. Cela a permis de situer les acteurs principaux, les espaces pertinents qui fournissent des entrées ainsi que des pistes et de former une vision globale. Ce diagramme a servi de base à la construction de la figure X expliquée dans la partie analyse de ce mémoire.

❖ Entretiens

Plusieurs contacts ont été pris avec les différents acteurs clés identifiés afin d'obtenir des informations. Pour chacun des entretiens, la méthode semi-directive¹⁰ a été utilisée. L'avantage de ceux-ci est d'obtenir directement des réponses à des questions précises et cela par des personnes identifiées. De plus, les réponses sont spontanées et permettent de recueillir des informations plus nuancées et plus spécifiques quant au sujet de recherche. Ils offrent également l'accès aux ressentis, attitudes et opinions des personnes interviewées qui vont livrer leur vision et vont prêter plus d'importance au contenu qu'à la forme. La proximité fait ressortir des informations qui ne seraient pas abordées dans des analyses ou articles de presse. Mon premier

¹⁰ L'entretien semi-directif une forme d'entretien pour lequel le chercheur a préalablement rédigé une liste des thèmes et des questions qu'il souhaite aborder. Ils sont repris dans un guide d'entretien qui permet au chercheur de ne rien oublier. L'ordre des questions du guide n'est pas respecté du fait que le chercheur s'adapte au contenu développé par l'interviewé. (Gérard Derèze, 2019, p. 166)

entretien s'est déroulé à la Maison du Développement Durable (MDD), avec un de leur membre, Alain Dangoisse, le mercredi 12 mai. Cette entrevue m'a donné des pistes de réflexion et m'a permis d'identifier les autres acteurs à interviewer. J'ai donc pris contact avec Pascaline Zwart, anciennement membre de l'Alterékot, un kap de la Plateforme ainsi que présidente de l'édition 2019 du Festival Cap Transition. Notre entretien s'est déroulé en distanciel le mardi 18 mai. Celui-ci a mené à contacter le service Transition de l'UCLouvain pour lequel travaille Marc Servais. Celui-ci a rejoint l'équipe de Marthe Nyssens en mars 2020 pour la rédaction du nouveau Plan Transition 2021-2026 de l'Université. Notre entretien s'est déroulé le vendredi 21 mai dans leurs bureaux. Concernant la retranscription des entretiens, la méthode Ubiqus IO¹¹ a été choisie afin de rendre une lecture plus fluide de ceux-ci.

2.3.3 Analyse des données

❖ Analyse de contenu catégorielle

Afin d'analyser mes données, j'ai opté pour la méthode d'analyse de contenu catégorielle. Celui-ci est une méthode qui permet de classifier les données récoltées dans une recherche inductive. *« L'objectif poursuivi consiste à appliquer aux textes retenus un traitement permettant d'accéder à une signification non immédiatement visible (notamment par le biais de dénombrement). [...] Elle consiste à élaborer un système de catégorie qui soit capable de respecter la richesse du matériau de départ tout en l'ordonnant, en le structurant. »* (Gérard Derèze, 2019, p. 212) Ainsi, par cette méthode, nous procédons comme ceci. Nous formons des catégories correspondantes à des groupes d'éléments. Nous attribuons une couleur à chacune d'elles afin de surligner par couleurs les éléments analysés. Enfin, nous organisons ces éléments selon les couleurs et donc des critères donnés. Les différentes catégories formées pour cette analyse sont : la sensibilisation, la construction d'un réseau, l'aide à la mise en action et la participation à la dynamique globale de transition. Cette dernière catégorie contient à la fois les interactions entre les différents niveaux d'action et les interactions entre les différents acteurs ainsi que le sens de l'impulsion des projets et autres informations permettant d'analyser la transition écologique de Louvain-la-Neuve à travers le corpus théorique.

❖ Structuration de l'analyse

Mon analyse est donc structurée en **deux parties**. La première partie d'analyse contient **trois points d'analyse** qui correspondent aux 3 chapitres du livre « Manuel de transition » de Rob

¹¹ Ce type de retranscription supprime les répétitions, les erreurs de langage, les hésitations et les remarques annexes. Elle permet de rapporter les propos réécrit pour ne pas apparaître en langage parlé. (Gaspard Claude, 2018)

Hopkins. Celui-ci met en avant la logique selon laquelle la mise en action d'une personne commence par la **tête**, le **cœur** et ensuite les **maines**. La tête correspond à l'apprentissage des conséquences de nos modes de vie. Vient ensuite le cœur qui représente les émotions qui ont été produites par la prise de conscience. Ces émotions vont être le moteur de la création d'une nouvelle vision de son souhait pour le futur qui va évoluer par l'échange et la sensation d'un avenir commun. Cela mène à la constitution d'un groupe, d'un cadre de travail. Enfin, les mains représentent la mise en action de la personne.

En **deuxième** partie d'analyse, nous nous intéressons à la manière dont l'ensemble de ces acteurs constituent une **dynamique globale** qu'est la transition. Le cadre conceptuel permettant de rendre compte de celle-ci contient : la perspective du changement développée par Philippe de Leener dans le cours de Séminaire d'évaluation des projets de développement, DVLP3196, repris dans le livre « *Changement politique et social* »¹² publié en 2015, la perspective multiniveaux (PMN)¹³ développées par Frank W. Geels et Johan Schot et la perspective de l'effondrement des sociétés développée par Jared Diamond dans son livre¹⁴ dans lequel il identifie des régularités sociétales dans les manières de réagir face aux problèmes environnementaux déterminant leur survie ou leur disparition.

2.3.4 Sélection des acteurs analysés et limites de la recherche

La sélection des acteurs sur lesquels porte l'analyse s'est faite au fur et à mesure de l'avancement de cette recherche. Le premier acteur sélectionné est la Maison du Développement Durable (MDD), car elle joue un rôle central dans la transition à Louvain-la-Neuve du fait de son rôle de mise en relation, sa stabilité et sa longévité. Effectivement, la MDD a été créée en 2007 et est un des piliers précurseurs de la transition à Louvain-la-Neuve. Après l'entretien effectué avec Alain D., membre de la MDD et co-fondateur avec Michel Initié, les autres mouvements sur lesquels porte l'analyse sont ressortis. Il est ainsi apparu que la plateforme des kap¹⁵ en transition créée en 2008 était un acteur important de la transition à Louvain-la-Neuve.

De même, après avoir réalisé l'entretien avec Pascaline Zwart, anciennement membre de l'Aterékot, il est apparu important d'interviewer un membre de la Commission transition de

¹² Le livre "Changement politique et social" est écrit par plusieurs chercheurs, dont Philippe de Leener pour les éditions ENDA GRAF Sahel

¹³ Multilevel perspective

¹⁴ « *Effondrement — Comment les Sociétés Décident de leur Disparition ou de leur Survie* » est publié en 2005

¹⁵ Kot à projets

l'UCLouvain. Les profils de ces trois personnes sont assez différents : leur âge, le moment de leur arrivée dans la ville, leur expérience de la transition, leur action, manière de vivre la transition écologique et le mouvement de transition dont ils font partie divergent.

La transition écologique étant un processus de changement de la société englobant tous les aspects de la ville, il n'est pas aisé de capter l'ensemble des éléments relatifs à celui-ci. Cette recherche se confronte donc à des limitations concernant le cadre de travail qui ne permet pas de réaliser des entretiens avec chacun des acteurs participant à la transition écologique à Louvain-la-Neuve. De ce fait, le choix des acteurs interviewés prend en compte l'importance de la participation à la transition en matière d'impulsion du changement et tente de faire apparaître une diversité des moyens d'action. De plus, l'ensemble des éléments composant la transition ne sont pas observables. La sensibilisation, l'envie d'agir, le choix de consommation sont, par exemple, des choses qu'il est difficile de rendre compte, de quantifier et de percevoir. C'est pourquoi, cette recherche se limite à l'analyse d'informations telles que la création des liens, de groupes et l'organisation de projets qui eux-mêmes ne sont pas aisés à capter.

2.4. État des lieux de la situation environnementale

« L'état actuel de la société ne peut matériellement se prolonger, qu'il est même inéluctablement voué à disparaître. [...] Il ne s'agit plus seulement de représentation qu'on ne saurait continuer à soutenir, mais de l'ordre matériel, au fondement de l'organisation de la société, devenu lui-même insoutenable. » Pascal Chabot cité dans (Bourg et al., 2016, p. 9)

2.4.1 Enjeux environnementaux

Au 18^e siècle, la Révolution industrielle amène à des changements dans la manière d'organiser les processus de production ce qui fait émerger une nouvelle dimension de l'impact humain sur la terre. Avec la disponibilité d'énergie à bas coût telle que le charbon et le pétrole, nos modes de vie ont donc évolué ainsi que notre perception de ces éléments. La mondialisation de la production et plus tard, de la finance, va permettre une forte croissance de l'économie dans plusieurs régions du monde. Celle-ci s'accompagne notamment d'impacts sur les paysages, l'atmosphère, la biodiversité, la qualité des sols et de la raréfaction des matières premières. (Blom, 2020) Une prise de conscience des atteintes des activités économiques sur l'environnement émerge en 1960. La production d'énergie, le transport, l'industrie, l'agriculture produisent des déchets, des rejets de gaz et des produits polluants dont l'impact

est non négligeable. Le lien entre le respect de la nature et la production de richesses et de biens va prendre de l'ampleur. De ce fait, plusieurs recherches scientifiques concernant l'état de notre environnement ont été réalisées.

Cette prise de conscience de l'existence d'enjeux environnementaux a mené à la réalisation d'une étude par une équipe de chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT). Leurs recherches avaient pour but d'analyser l'évolution de plusieurs données telles que la population, la croissance ou encore la disponibilité des ressources, sur la base d'une modélisation à long terme. Les résultats de celles-ci ont été publiés en 1972 dans le rapport au Club de Rome dit *Meadows*, qui a pour titre « *The Limit to Growth* ». Cette étude prospective basée sur la dynamique des systèmes émet une série de projections concernant les trajectoires pouvant être suivies par nos sociétés. Parmi celles-ci, figurent plusieurs scénarios d'effondrement du système tel qu'on le connaît. Un premier scénario serait un effondrement de notre économie entre 2020 et 2030 par épuisement des ressources. Il serait « *causé par une raréfaction des ressources naturelles non renouvelables dont la conséquence est un coût croissant de leur extraction en capital industriel qui ne permet plus de maintenir un niveau suffisant d'investissement pour maintenir le niveau de production matérielle.* » (Artur Adam Jusaine, 2016) Un autre scénario serait qu'un effondrement par intoxication aurait lieu vers 2060. L'origine de celui-ci serait plutôt écologique et « *causée par l'érosion des sols, les impasses de l'agriculture productiviste et les conséquences de la pollution.* » (Artur Adam Jusaine, 2016) Un autre élément important avancé dans le rapport est le postulat des limites à la croissance. Étant donné qu'il y a un stock limité de ressources, l'idée d'une croissance infinie est remise en question. (Artur Adam Jusaine, 2016)

La récente prise en compte par la sphère économique et politique de la nécessité de respecter de l'environnement, va faire émerger de nouveaux termes. « *Développement* » qui correspond au processus de transformation qualitative des structures de la société en vue d'améliorer le bien-être de l'homme sera alors enrichi du préfixe « *éco* ». Celui-ci fait référence au champ sémantique lié à l'écologie. Celle-ci désigne la « *science qui étudie les relations des êtres vivants avec leur environnement.* » (Matagne, 2003) Quant à l'écologisme, il correspond au « *courant de pensée, mouvement tendant au respect des équilibres naturels, à la protection de l'environnement contre les nuisances de la société industrielle.* » (Matagne, 2003) De cette manière, « *écodéveloppement* » permet alors de désigner un mode de développement fondé sur le respect de l'environnement. (Edwin Zaccai, 2014) Ce terme va notamment être utilisé lors

du sommet de l'Organisation des Nations Unies sur l'environnement qui s'est tenu à Stockholm en 1972. Cette conférence rassemble à la fois des scientifiques, des ONG et des représentants des États afin de discuter des effets de l'industrialisation sur l'environnement. Plusieurs aspects tels que l'évaluation, la gestion et la protection de la nature sont abordés. À l'issue de celle-ci, les bases du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) sont établies. (Loïc Chauveau, 2006)

En 1983, la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement (CMED) est mise en place par l'ONU. Celle-ci rédige le rapport Brundtland publié en 1987 afin de faire l'état de l'existence de deux dangers. (Edwin Zaccai, 2014) Le **premier danger** est la grave détérioration de la couche d'ozone attaquée par les chlorofluorocarbures (CFC), gaz fabriqués par l'homme. (Loïc Chauveau, 2006) L'état de la couche d'ozone a été mis en avant par une étude menée par des chercheurs anglais et japonais durant le milieu des années 1980 qui révèle une diminution très importante de la couche d'ozone mesurée en Antarctique. L'ozone est un gaz vital du fait qu'il protège la vie sur Terre par son rôle de filtrant des rayonnements solaires. Il a donc suscité une grande inquiétude et un intérêt public important. Afin de remédier à ce problème environnemental, un accord a été signé en 1987 au sein de la communauté internationale : le protocole de Montréal. 140 pays y ont adhéré, proscrivant l'utilisation des composés responsables de la diminution de la couche d'ozone. (Sophie Godin-Beekmann, 2013) Depuis lors, les gaz CFC ont été progressivement remplacés et le trou apparu dans la couche d'ozone est actuellement en train de se résorber. Un rapport d'évaluation sur la couche d'ozone est paru en 2018 afin de faire le point sur l'évolution. Les scientifiques estiment que la couche d'ozone est en rémission et retrouvera sa valeur moyenne d'avant 1980 d'ici 2060. (Damien Altendorf, 2020) Le **second danger** mis en avant est le changement climatique dû à l'accumulation des gaz à effets de serre. Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC)¹⁶ fut alors créé en 1988 à la demande du G7¹⁷. Son objectif est de « *fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade.* » (Intergovernmental Panel on Climate Change, 2021) Il publie des rapports basés sur des recherches scientifiques à propos de l'évolution de la crise climatique à destination des décideurs. (Yves Sciama, 2010)

¹⁶ GIEC ou IPPC en anglais

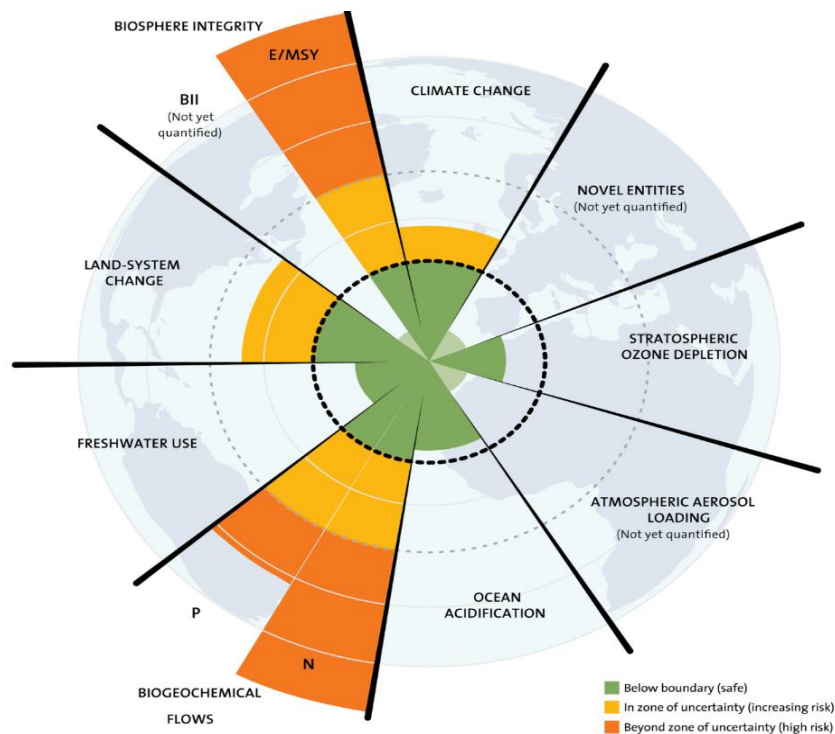
¹⁷ Le G7 est le groupe des sept pays les plus riches : USA, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Canada, Italie.

Plus récemment Graham Turner¹⁸ entreprit de faire une comparaison des données historiques avec les calculs et prospectives émises par le rapport *Meadows*. En 2008, il publie une **confrontation entre ce que projetait « *The Limits to Growth* » et le chemin emprunté ces 40 dernières années**. Celle-ci mit en avant la concordance entre les trajectoires passées et actuelles avec celles projetées. Cette étude, plus récente, appuie et donne davantage de crédit au rapport Meadows. (Mathieu Vanwelde, 2019)

En 2009, une équipe de 26 chercheurs avec à leur tête, Johan Rockström, effectue une analyse systématique du système Terre et identifie **neuf processus biophysiques** et leurs limites qui, une fois dépassées, entraîneraient un effet d'emballement des enjeux environnementaux. Pour que l'humanité puisse continuer à vivre dans un écosystème sûr, celles-ci ne doivent pas être dépassées. Le plus emblématique de ces seuils est celui de la concentration en CO₂ entraînant un réchauffement climatique : la limite de ce réchauffement est fixée à une augmentation de deux degrés de la température moyenne mondiale par rapport à la période préindustrielle. Nous pouvons observer les processus de régulation du système Terre schématisés sur la figure 1. Sur celle-ci, nous pouvons observer pour chacun d'entre eux, les tracés des différentes frontières et seuils identifiés. (Rockström, J., Steffen, W., Noone, K. et al., 2009).

¹⁸ Graham Turner est actuellement chercheur à l'Université de Melbourne dans le domaine de l'analyse systémique de la durabilité physique de l'économie et l'environnement et membre de l'Organisation fédérale pour la recherche scientifique et industrielle CSIRO (*Graham Turner*, 2014)

Figure 1 : Les limites planétaires



(Steffen, W., Richardson, K., Rockström, J. et al., 2015)

De plus en plus d'études sont entreprises afin d'analyser l'impact des humains sur l'environnement. Divers rapports, livres et articles tendent à expliquer ceux-ci et leurs enjeux. Pour n'en citer que quelques-uns, les différents enjeux planétaires sont repris par un ensemble de **trois rapports rédigés par le GIEC**, publiés en 2018 et 2019 qui témoignent encore une fois les enjeux climatiques et environnementaux auxquels nous faisons face. Ou encore par **Pablo Servigne et Raphaël Stevens** qui expliquent ces enjeux, leurs interrelations ainsi que l'effet d'emballement dans leur ouvrage intitulé « *Comment tout peut s'effondrer, petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes* » sorti en 2015.

Nous avons maintenant une idée plus claire des enjeux environnementaux et de leur prise de conscience, nous allons maintenant nous intéresser aux cadres légaux et politiques en la matière.

2.4.2 Évolution des politiques environnementales

Il est utile de mettre l'évolution des actions institutionnelles en lien avec les publications scientifiques en matière de climat afin de mieux saisir le sens de leurs actions. Au départ, le droit de l'environnement est né du besoin de préserver, sauvegarder et protéger l'environnement. Il permettait la conservation de la nature comme faisant partie d'un

patrimoine. Des lois protégeaient des espaces naturels au même sens que certaines protègent les monuments historiques. Le droit de l'environnement a ensuite évolué lors de la prise de conscience de la faiblesse des mesures conservatrices. Il est nécessaire d'également mener des actions positives de restauration et de gestion de l'environnement. À ce stade, les politiques de l'environnement l'envisageaient dans diverses conceptions et composantes : éléments, ressources, équilibres et patrimoine naturel.

L'apparition des enjeux environnementaux dans le débat public a entraîné un **changement de la représentation de la nature par la loi**. Effectivement, l'apparition de nouveaux termes apporte de nouvelles significations. Le terme écodéveloppement apparu en 1972 laissera place au terme de *développement durable*¹⁹ défini en 1987 par l'ancienne Première ministre norvégienne Harlem Brundtland dans le cadre du travail du PNUE. La notion de développement durable apporte la conjugaison du développement économique à l'action classique de protection de l'environnement de l'État. Cela va faire évoluer les objectifs politiques en matière d'environnement, car, à partir de là, **la question de savoir qui est le mieux placé pour agir se pose**. Si la question de la conservation de l'environnement peut s'accommoder de techniques juridiques classiques telles que l'interdiction ou la réglementation, cela n'est pas le cas pour la restauration du milieu et la conduite d'actions positives destinées à en assurer un meilleur état. Ces dernières vont reposer sur un ensemble de procédés beaucoup plus complexes plus souvent délégués à des opérateurs privés. Effectivement la gestion économe de l'environnement, combinée avec un développement économique durable, et le maintien de la cohésion sociale ne semblent pas pouvoir être organisés par des outils aussi ciblés que la police et les services publics. Il existe dès lors un débat sur ce que seraient la forme d'action ainsi que les instruments les plus pertinents. Agir en raisonnant en termes de développement durable demande une multitude de décisions tant individuelles que collectives qui ne peuvent pas résulter uniquement de la contrainte. Il est nécessaire que les citoyens adhèrent aux décisions. (Jégouzo, 2008)

L'État a alors mis en place le contrat et la concertation afin d'obtenir la mise en œuvre d'actions au service des objectifs environnementaux des personnes privées et, notamment, des agents économiques. Il s'agit de trouver des consensus ou de pousser à l'engagement volontaire.

¹⁹ Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoin, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ». (Jacquemond, 2017)

Cependant, il y a souvent la contrepartie d'aides financières, fiscales ou autres pour motiver l'accord. Cette aide couplée au coût lié à la protection et l'appropriation de biens environnementaux, augmente les dépenses publiques consacrées à celui-ci. Un nouveau mode de financement reposant sur le principe de « pollueur payeur » a donc été mis en place. Celui-ci se base sur une des recommandations faites par l'OCDE en 1991 et reprises lors du sommet de la Terre à Rio en 1992, selon lequel il faut : « *s'efforcer de promouvoir l'internalisation des coûts de protection de l'environnement et l'utilisation des instruments économiques, en vertu du principe selon lequel c'est le pollueur qui doit, en principe, assumer le coût de la pollution, dans le souci de l'intérêt public et sans fausser le jeu du commerce international et de l'investissement* ». (Jégouzo, 2008, p. 31) À partir de là, la manière de penser le système de protection de l'environnement se fera principalement sur base de ce principe pour les législations françaises et européennes. (Jégouzo, 2008)

Une autre évolution, apportée par le Sommet de la Terre en 1992, est l'organisation à partir de 1995 d'une *Conférences Of the Parties* (COP) ou « CdP » en français. Celle-ci est organisée annuellement par l'ONU et invite tous les représentants d'États à se réunir afin de discuter d'un cadre d'action de lutte contre le dérèglement climatique. C'est de cette manière qu'en 1997, le protocole de Kyoto fut rédigé lors de la COP se déroulant à Kyoto. L'objectif de celui-ci est de « *stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique* » (Yves Sciamia, 2010, p. 94). Ce protocole est le premier texte coercitif signé concernant les enjeux environnementaux. Il n'est cependant entré en vigueur qu'en 2005 et ses objectifs chiffrés, bien que peu ambitieux, n'ont pas été atteints.

Depuis lors, nos émissions de CO₂ continuent d'augmenter, ce qui accroît la pression autour de ces enjeux. Cependant, la manière d'appréhender les faits scientifiques sur l'état de la planète est différente selon la manière de les percevoir. Cette tâche difficile est liée à la manière de se représenter le monde. Les problèmes sont tellement conséquents qu'ils remettent en question les bases de nos systèmes de fonctionnement. Il est alors difficile d'y faire face.

2.4.3 Économie et politique

La prise de décisions politiques s'est complexifiée ces dernières années. D'un côté les États font face à des crises économiques et à la mondialisation de l'économie et de l'autre, l'émergence de processus biophysiques menace nos conditions de vie. Parallèlement à la prise de décisions de protection de l'environnement, des lois et traités ont été mis en place afin d'aider

le développement économique. (Blom, 2020) Dans les années 1970, la crise économique remet en question le modèle économique keynésien²⁰ adopté par les pays occidentaux. Profitant de cette crise, plusieurs économistes **néo-libéraux** vont mettre en avant leurs perspectives de l'économie. Ce courant idéologique part du principe que l'interventionnisme étatique s'apparente à un totalitarisme digne du communisme et que l'État doit libéraliser l'économie. Pour justifier la supériorité du marché, les néo-libéraux insistent sur le caractère « naturel » du système qui intègre de manière continue les intérêts de chacun dans les mécanismes du marché. De ce fait, **l'État doit minimiser son intervention dans l'économie** qui est perçue comme une entrave à son bon fonctionnement. Cette perspective de l'économie sera adoptée par plusieurs chefs d'État occidentaux vers 1980, dont Margaret Thatcher au Royaume-Uni et Ronald Reagan aux États-Unis. Ces deux pays qui étaient alors les deux grandes puissances économiques vont alors prôner cette idéologie afin de doper leur économie. En plus des divers chefs d'État, le FMI et la Banque Mondiale, fortement influencés par les politiques européennes, ont également suivi cette voie en mettant en place des politiques néo-libérales d'ajustement dans de nombreux pays. (Fortin, 2002)

Cette idéologie va alors fortement se propager et faire l'objet de travaux ayant pour objectifs de la développer. (Albert-Jacques Fortin, 2002) Le néo-libéralisme continue aujourd'hui de nourrir les orientations économiques et politiques de nos sociétés. L'économie de marché capitaliste a pris une place centrale dans nos sociétés et a participé à modifier année après année, les structures de celles-ci afin de continuer l'expansion de sa philosophie. De cette manière, le marché cherche toujours à s'étendre plus loin et à de plus en plus d'aspects de la vie modifiant notre perception de celle-ci et de ce qui la compose. De sorte que les humains soient également intégrés dans cette vision économique en tant que capital humain²¹. (Fortin, 2002)

²⁰ L'adjectif keynésien, venant de la perception de l'économiste John Maynard Keynes, est utilisé pour qualifier des décisions économiques allant dans le sens de l'interventionniste de l'État dans l'économie. (« La théorie générale du Keynes et ses principes », 2018)

²¹ La théorie du capital humain développée par Gary Becker fut en 1992 récompensée du prix Nobel d'économie.

2.5. Cadre conceptuel

Historiquement, les transitions sont longues, elles prennent généralement plusieurs dizaines d'années. Cela est dû en grande partie à la capacité du système en place à absorber les chocs extérieurs et à intégrer les critiques qui lui sont faites. Celles-ci peuvent être source d'innovations et d'améliorations qui assurent alors la continuité du régime. Celui-ci est défini comme le « *Mode d'organisation d'une société, d'un État ; ensemble des institutions, des pratiques, des idées qui le caractérisent* » (*RÉGIME : Définition de RÉGIME*, s. d.). Pour pousser à la transition d'un régime pour un autre, il est nécessaire d'avoir une forte pression externe et une capacité soutenue d'innovation. (Bourg et al., 2016, p. 123)

Afin d'analyser la transition comme une volonté d'évolution du régime, cette recherche s'appuie sur différents cadres conceptuels traitant de la question du changement systémique opérant dans les sociétés et de son impulsion. La transition écologique représente une vision du changement de nos sociétés vers des modes de vie plus durables. L'analyse va donc commencer par **identifier les acteurs de ville de Louvain-la-Neuve et leur action**. En vue de percevoir les actions participant à la transition, plusieurs points clés ont été identifiés sur base notamment du livre de Rob Hopkins. Ensuite, la seconde partie de l'analyse portera sur **la qualification de ce changement et sa dynamique dans la ville**. Pour mettre celui-ci en perspective, plusieurs théories seront mobilisées afin de constituer un cadre théorique d'analyse.

2.5.1 Théorie du changement

« *Le changement est une caractéristique fondamentale de l'être humain. Il est inné, ce qui veut dire que chacun naît avec le changement en lui. Nous nous transformons en permanence, dans notre corps, simplement par exemple, parce que nous vieillissons ou parce que les cellules qui nous constituent se renouvellent à chaque instant. Nous changeons en permanence aussi dans notre esprit, parce que nous captions des idées nouvelles ou parce que nous sommes placés devant des situations nouvelles qui nous amènent à penser ou à ressentir autrement. Nous changeons aussi dans nos humeurs et dans nos sentiments : aujourd'hui on aime, demain on déteste. Nos émotions sont variables autant que nos climats intérieurs. Il ressort donc que le changement ne concerne pas que le monde des idées ou que les situations matérielles, le changement interpelle l'homme et la femme dans toutes ses dimensions, la pensée, l'affectif, le spirituel, le physique, etc.* » (De Leener, 2005, p. 7)

Il est malaisé de saisir le concept de changement. Il peut avoir un sens différent selon le contexte dans lequel le mot est employé. Il peut à la fois exprimer une différence, un fait « plus » ou « moins », ou une « nouveauté ». Ce qui est commun à ces deux sens est la **production d'une différence** qui est sujette à la **comparaison** entre un « avant » et un « après ». (De Leener, 2005) Effectivement, lorsque l'on souhaite **définir le changement**, plusieurs termes synonymes sont employés selon les dictionnaires. Ainsi, *modification* et *évolution* sont utilisées par Le Robert, *mutation*, *transformation* et *variation* sont utilisées par l'Internaute. Selon le dictionnaire français Larousse, le changement correspond à une « *action, fait de changer, de modifier quelque chose, passage d'un état à un autre.* ». (Larousse, s. d.; Le Robert, s. d.; L'internaute, s. d.)

2.5.2 Différentes clés de lecture du changement

Afin de mieux saisir le concept du changement, nous allons décortiquer ce terme à travers le chapitre « *Le changement, les bases conceptuelles, repères théoriques* » écrit par plusieurs chercheurs travaillant dans le domaine du développement en Afrique, dont Philippe De Leener²². Dans cet ouvrage, plusieurs clés de lecture sont proposées afin de caractériser le changement.

Tout d'abord, le changement peut être appréhender de deux manières : de manière **quantitative** c'est-à-dire en termes de quantité (diminution, augmentation, régression ou avancement), ou **qualitativement** pour ce qui concerne les changements de nature.

Ensuite, le changement peut-être de **premier** ou de **second ordre**. Celui de premier ordre signifie qu'il porte sur la manière de faire : on peut faire la même chose, mais autrement. La différence constatée pour un changement de premier ordre s'inscrit dans une succession prévisible, elle se fait étape par étape. On peut parler de transition progressive. Par exemple, un système politique autoritaire peut être instauré de différentes manières : par un coup d'État, par l'utilisation de forces armées ou encore par les urnes. Cependant, la rationalité du système reste inchangée. Quant au changement de second ordre, il est caractérisé par la rupture plus ou moins radicale avec ce qu'il substitue. Ainsi dans notre exemple de système politique, le changement de second ordre correspond au remplacement du système politique autoritaire par un autre. Le changement de second ordre est le plus visible. La comparaison avant-après permet de constater

²² Philippe De Leener est bio-ingénieur, phytopathologiste et docteur en psychologie. Également, professeur à la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication à L'Université Catholique de Louvain et membre des centres CriDIS (Centre de recherches interdisciplinaires Démocratie, Institutions et Subjectivité) et DVLP. (« Philippe De Leener », s. d.)

des différences plus ou moins nettes. Il est donc intéressant de porter attention à comment les états se transforment en examinant les modalités, les conditions et les mécanismes du processus de changement.(De Leener, 2005)

Le changement est donc un **passage** entre deux états. Ce passage est généralement qualifié de **transition** lors de laquelle l'incertitude et le sentiment que cela va changer se généralisent. Les structures fondamentales telles que le rapport à l'espace, au temps, au travail ou encore aux savoirs sont remises en question. La transformation qui s'opère dans ces structures affecte les représentations et donc la manière de voir, de parler, de penser ou de s'identifier. C'est pourquoi pour marquer l'histoire, les changements doivent s'inscrire dans les structures qui le matérialisent et le projettent dans l'espace social.

De plus, le changement est un effet de système. Il peut être issu de soi-même, on le dira alors **endogène** ou provenir d'autres personnes, il sera alors **exogène**. Il est également **subi** ou au contraire, résultant de sa propre **volonté**. Quand il nous est imposé par d'autres, au moyen de l'usage de la force ou non, le changement auquel nous nous adaptons est considéré comme subi. Nous pouvons l'accepter et nous y adapter ou bien réagir afin de le modifier ou proposer autre chose. Le changement voulu, quant à lui, vient de l'intérieur de soi et ne se reçoit pas. Il est réalisé par la/les personnes qui le désirent. Entre ces deux provenances, **une position médiane est tenue par le changement systémique**. Celui-ci résulte de processus ouverts et n'est pas le résultat d'une programmation. *« Telle action conduite dans telle visée débouche sur une situation non prévue qui appelle en retour la formulation de nouvelles visées et ainsi de suite. Les interactions déclenchées par l'action, ou même parfois la simple volonté de changement produisent des effets dont il n'est jamais facile d'anticiper la trajectoire. De tels effets sont la plupart du temps ni désiré, ni forcément subi ».* (De Leener, 2005, p. 9)

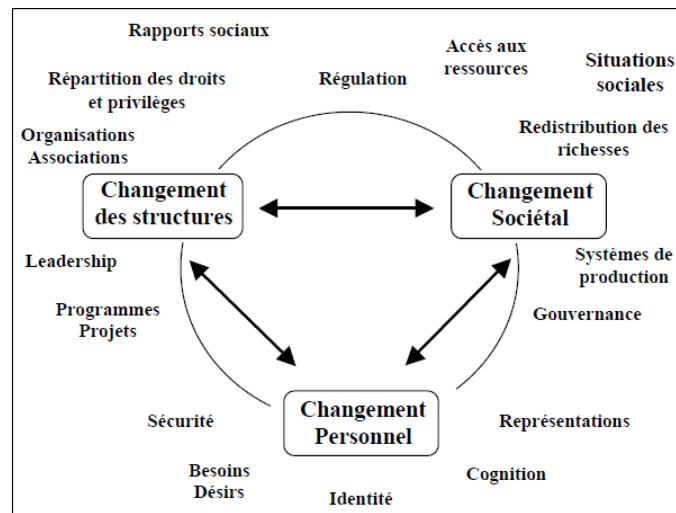
En outre, afin que l'amélioration des situations de vie de chacun soit significative et durable, elle doit passer par un **changement global dépassant l'échelle individuelle**. Les changements doivent passer à une autre échelle afin d'avoir un impact sur les domaines social, économique et politique. Pour que ce changement s'enracine de manière durable et significative, il doit **concerner à la fois les personnes, les institutions, la société** au sens large et l'environnement dans lequel ces domaines interagissent. *« Les personnes ne changent pas si ni les institutions dans lesquelles elles vivent ni le cadre sociétal ne changent. De même les changements institutionnels qui n'affectent ni les personnes ni la société sont fragiles, car ils ne sont pas solidement relayés dans la vie. Nous posons que la société ne change en profondeur*

que si à la fois les personnes et les institutions changent dans la même perspective. » (De Leener, 2005, p. 9) Ce lien entre les différents domaines est appelé **l'interactivité généralisée**. Ce concept oblige les acteurs de changement à penser et construire leurs actions de manière à avoir un impact dans les trois domaines (personnes, institutions, société). Une action pensée dans cette optique va amener un domaine à avoir des effets transformateurs dans les deux autres domaines.

Penchons-nous de plus près sur ces trois piliers. Tout d'abord, le **changement personnel** correspond à toutes formes de transformations qui affectent les personnes qui sont comme des atomes qui constituent la société. Cela dans la manière de se comporter, dans la construction de leurs identités et leurs représentations d'elle-même, leur rationalité, leur façon de construire leur sécurité, leur place dans la société ainsi que leurs capacités, compétences et talents. Ensuite, les structures, que l'on peut comparer à des associations de molécules. Par le **changement institutionnel ou des structures** est entendues les transformations qui affectent et réagencent le fonctionnement des institutions, des structures, des organisations, des associations, des administrations, des entreprises, des églises, des familles, etc. Enfin, à un niveau plus global, il y a les sociétés qui ont des organismes plus complexes. Le **changement sociétal** peut couvrir des réalités assez contrastées étant donné qu'il touche à la fois au domaine du droit, du politique, de l'économie ou encore de l'éthique : les questions de gouvernance, de justice, de production des règles, de répartition des droits, des privilèges des richesses ou encore de l'accès aux ressources. *« Selon le principe d'interactivité généralisée, les institutions et la société tout entière sont inscrites dans les personnes autant que les personnes donnent vie aux institutions et à la société. »* (De Leener, 2005, p. 10)

Comme on peut l'observer dans le schéma de la figure 2, chaque pilier du changement a une influence sur les deux autres. Ainsi pour qu'il y ait un changement **durable et significatif**, il faut que celui-ci ait des **répercussions sur les deux autres piliers**. Le pilier du changement personnel est placé en dessous, car celui-ci soutient les deux autres piliers étant donné que le changement part des personnes et ne peut être mis en place que par celles-ci. Ce pilier est donc fondamental étant donné que les changements dans les sociétés et institutions sont le fait de personnes en relations.

Figure 2 : principe d'interactivité généralisé

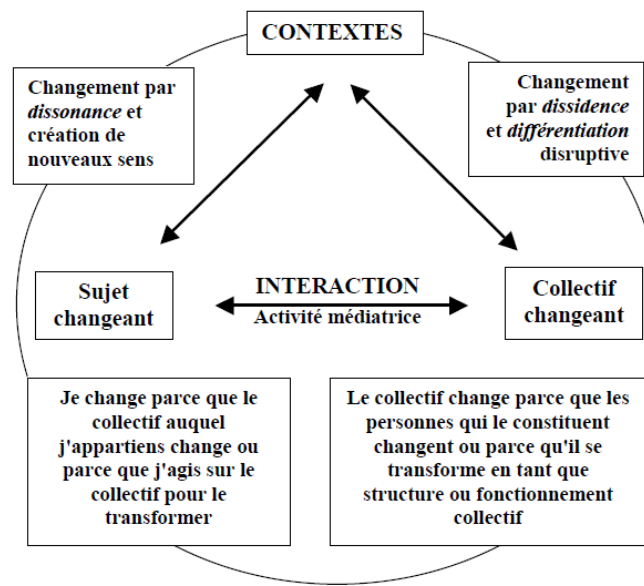


(De Leener, 2020)

De plus, les dynamiques de changement entraînent des **conflits**. Ceux-ci sont nécessaires afin de produire le changement cependant ils ne sont pas forcément violents. L'origine du changement est d'ailleurs marquée par la recherche permanente de la sécurité. Celle-ci pousse les acteurs à s'opposer ou s'adapter au changement. Étant donné que la sécurité est partie intégrante de l'initiative, si un changement ne prend pas en compte la sécurité des personnes ou des groupes, il sera difficile à mettre en œuvre. La gestion des peurs est donc centrale dans le succès des rapports de force entraînés par le changement.

Enfin, le **changement chez soi** est une condition afin d'amener le changement chez les autres. Il faut qu'il soit déjà présent chez ou en soi afin de pouvoir toucher l'autre. Le changement se forge dans l'interaction, il y a alors un partage avec l'autre qui devient à son tour porteur du changement. Celui-ci ne se décrète pas, mais est le résultat d'un **processus d'expérimentation** lors duquel, les normes sont remises en cause. Cette perspective du changement est schématisée dans la figure 3.

Figure 3 : Schématisation des mécanismes fondamentaux du changement



(De Leener, 2020)

La perspective du changement amenée dans ce livre met les interactions au centre de la dynamique : « *Le changement ne surgit que dans l'interaction des sujets et du collectif auquel ils appartiennent et du fait même de cette interaction. Le changement se conjugue dès lors forcément à trois voix, des sujets, un (ou plusieurs) collectif(s) et une (ou des) interaction(s). Il paraît vain, dans cette optique, de vouloir saisir ou déclencher le changement chez des personnes isolées ou à l'échelle de collectifs pris en bloc sans considération de l'interaction qui les relie.* » (De Leener, 2005, p. 11)

2.5.3 Perspective multiniveaux

❖ Origines

La perspective multiniveaux a été élaborée en 1998 par Rip et Kemp et a été développée par d'autres scientifiques dont notamment Frank W. Geels²³ et Johan Schot²⁴. Celle-ci est un cadre d'analyse utilisé pour l'étude des transitions sociotechniques vers la durabilité. Elle apporte donc une manière d'aborder différents types de transition comme la Transition technologique, sociale ou écologique. D'après cette perspective, la **transition est un processus non linéaire**

²³ Frank W. Geels est professeur d'innovation et de durabilité des systèmes à l'Institut de la consommation durable à Manchester. Il est également président du réseau international de recherche sur les transitions en matière de durabilité. Il est également consultant notamment pour le département de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (DEFRA), le Fonds mondial pour la nature (WWF) et le ministère néerlandais des Affaires économiques.

²⁴ Johan Schot est historien dans le domaine des technologies, expert dans les transitions durables et professeur d'histoire des enjeux globaux à l'Université d'Utrecht.

résultant d'interactions entre trois niveaux dynamiques : le paysage sociotechnique, le régime sociotechnique et les niches d'innovation. (Genus & Coles, 2008)

La perspective multiniveaux est un cadre d'analyse mobilisant des concepts issus de plusieurs disciplines telles que l'économie évolutionniste, les études de la technologie, la théorie néo-institutionnelle ou encore la théorie de la structuration. L'économie évolutionniste a pour but d'analyser **comment** et **pourquoi** l'économie évolue. De ce fait, elle met l'accent sur plusieurs sujets tels que la croissance économique, le changement structurel, les processus et systèmes d'innovation, le changement technologique, le changement institutionnel ou encore le développement économique. (Geels, 2002)

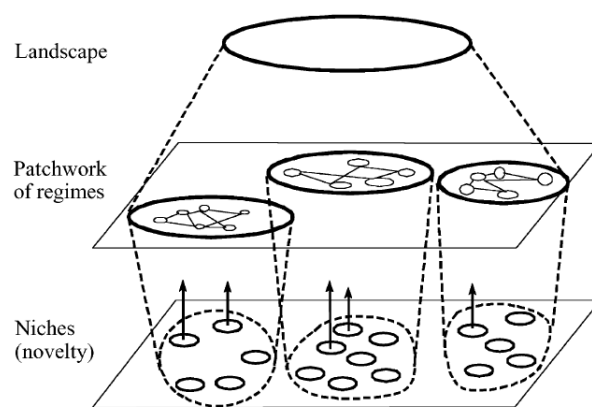
Les études de la technologie ont participé à la réflexion de Geels sur les liens entre éléments techniques et sociaux pour assurer la stabilité de par la théorie de l'**acteur réseau** développée notamment par Bruno Latour et Michael Callon. « *Le changement sociotechnique est décrit comme un processus d'assemblage mouvant d'associations et de substitutions, un retissage d'éléments. Les modifications d'un élément du réseau peuvent déclencher des changements dans d'autres éléments.* » (Geels, 2002, p. 3)

❖ Principes de la théorie

Comme nous pouvons le voir sur la figure 4, la perspective multiniveaux est composée de **trois niveaux analytiques imbriqués**. Le niveau au sommet est le **paysage** qui correspond à l'environnement général. Il est exogène et échappe à l'influence directe des acteurs des deux autres niveaux qui sont les **régimes sociotechniques** et des **niches d'innovations**.

Le **paysage sociotechnique** est l'ensemble des **tendances structurelles profondes**. Le terme paysage est utilisé en métaphore au contexte matériel de la société. Par exemple, la disposition spatiale des villes, usines, autoroutes et infrastructures électriques, façonnent le paysage. Il peut être compris comme la structure ou le contexte externes des interactions des acteurs. Il comprend une diversité de facteurs tels que les prix du pétrole, la croissance économique, les guerres, l'émigration, les larges coalitions politiques, les valeurs culturelles et normatives, les problèmes environnementaux. Le contexte du paysage sociotechnique est plus difficile à modifier que celui des régimes. (Geels, 2002)

Figure 4 : Plusieurs niveaux hiérarchiquement imbriqués



(Geels, 2002)

Au centre, se trouve l'ensemble des **régimes** qui désignent un **ensemble de règles** appliquées par les différents groupes sociaux au sein des communautés. Ces configurations sont plutôt stables, mais peuvent cependant être orientées par une coordination des activités des groupes d'acteurs. Le changement y advient au fur et à mesure et par paliers. (Geels, 2002) Le régime sociotechnique est composé de **sept dimensions** : la technologie, les pratiques des utilisateurs et des domaines d'application (marchés), la signification symbolique de la technologie, l'infrastructure, la structure de l'industrie, la politique et les connaissances technoscientifiques.

Le niveau le plus bas représente les **niches d'innovation**. Celles-ci sont des **espaces** dans lesquels des **innovations radicales**²⁵ émergent et se façonnent. Les niches sont structurées similairement aux régimes, mais se différencient de ceux-ci par leur taille, leur stabilité et les critères de sélection des innovations. La taille de la niche est plus petite et son instabilité vient de la continuelle évolution des règles partagées. Cela en fait un élément essentiel dans l'émergence et le développement d'innovations. Les niches peuvent être comparées à des chambres d'**incubation**, car elles permettent de protéger les innovations de la pression présente dans les régimes et offrent un lieu d'apprentissage. Effectivement, celles-ci peuvent avoir de faibles performances techniques et pour beaucoup être encombrantes et coûteuses et, de ce fait, seraient écartées par la sélection du marché principal des régimes. (Geels, 2002)

Les régimes sont également capables de produire des innovations. Cependant, les innovations produites dans les niches seront plutôt radicales tandis que les innovations produites dans les régimes sont incrémentales²⁶. Les innovations radicales sont caractérisées par le fait qu'elles

²⁵ Nous verrons plus tard qu'il existe plusieurs types d'innovation.

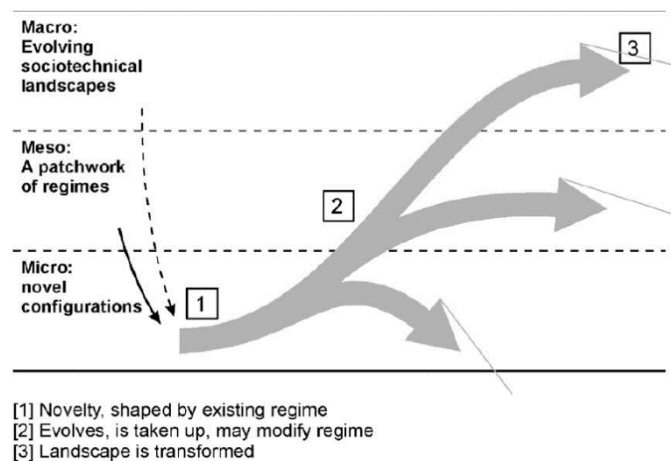
²⁶ Dictionnaire français Larousse : « *incrémental se dit d'un matériel ou d'un logiciel qui fonctionne par adjonctions successives d'incrémentaux aux variables qu'il utilise.* »

touchent à la nature profonde, à l'essence même d'une technologie. Elles proposent un changement assez fort. Tandis que les innovations incrémentales procèdent par palier afin d'assurer une plus-value sans apporter de dysfonctionnement. (Geels, 2002)

❖ Dynamique du changement sociotechnique à partir des niches

On peut voir sur la figure 5, les innovations qui émergent dans les niches. Celles-ci sont influencées par les régimes sociotechniques et paysages existants comme le montre la flèche pointillée. Des changements au niveau des paysages peuvent advenir et faire pression sur les régimes. Lorsque cela arrive, des ouvertures pour de nouvelles technologies se créent. On peut appeler ces ouvertures des régimes aux niches d'innovations des fenêtres d'opportunités.

Figure 5 : La dynamique du changement sociotechnique



(Geels, 2002)

Ces fenêtres d'opportunités laissent alors les **innovations des niches se développer aux niveaux supérieurs** (régimes et paysages). L'innovation dépasse alors le niveau de sa niche où il a émergé. Sur la figure 5, le passage des niches aux niveaux supérieurs est représenté par de larges flèches grises. C'est l'alignement des innovations au sein des trois niveaux qui va faire en sorte qu'un changement de régime se produit ou non. (Geels, 2002)

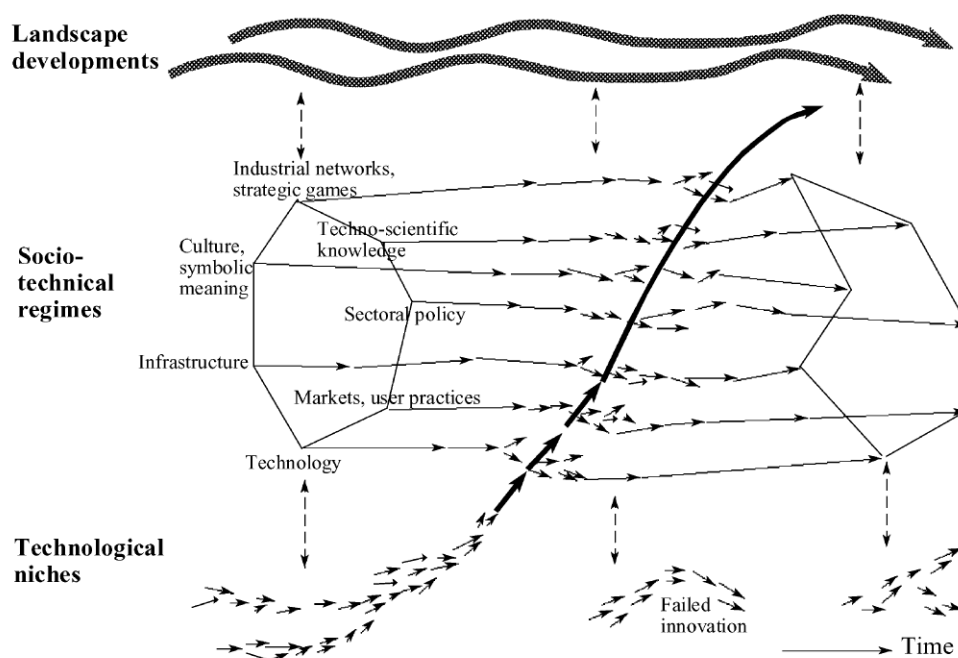
Bien que les innovations **radicales** développées dans les niches semblent prometteuses, il n'y a pas de garantie de succès. Cependant, elles ont l'occasion de se stabiliser dans le régime. On peut voir le parcours des innovations radicales des niches jusqu'au paysage sur la figure 6. Les multiples petites flèches, allant dans tous les sens, représentent les différentes innovations qui se créent, se développent et se diffusent dans les deux niveaux supérieurs. Les flèches rejoignant le centre, s'allongent et s'épaississent afin de montrer leur stabilité, leur consolidation et le

processus d'intégration de celles-ci au régime. Les innovations participent à modifier les régimes en déstructurant les sept domaines des régimes qui vont se réorganiser en intégrant l'innovation. Ainsi, les dimensions du régime telles que la réglementation, les infrastructures, les significations symboliques ou encore les réseaux industriels évoluent. (Geels, 2002)

Les flèches pointillées verticales entre chacun des niveaux représentent les liens entre des développements des différents niveaux.

Le **paysage** est représenté par les deux longues flèches surplombant le schéma qui manifestent la lenteur du changement. Les changements culturels, les tendances démographiques ou encore les grands changements politiques sont des éléments du paysage prenant du temps pour évoluer (généralement, des décennies). (Geels & Schot, 2007)

Figure 6 : La dynamique de la perspective multiniveaux de la transition 2001



(Geels & Schot, 2007)

Les transitions adviennent donc par le biais des **interactions** entre **les processus** se produisant dans **les trois niveaux** : les innovations créent une dynamique par l'apprentissage et l'amélioration des performances ou des prix, les changements dans les paysages exercent une pression sur les régimes qui les déstabilisent laissant alors des fenêtres d'opportunités pour les innovations radicales de sortir des niches.

Les innovations radicales advenant dans les niches et les innovations incrémentales prenant vie dans les régimes ne sont pas les seules existantes. Freeman et Perez en distinguent quatre types. En plus de ces deux -ci, il existe des innovations systémiques et des innovations de paradigmes techno-économiques. (Geels & Schot, 2007)

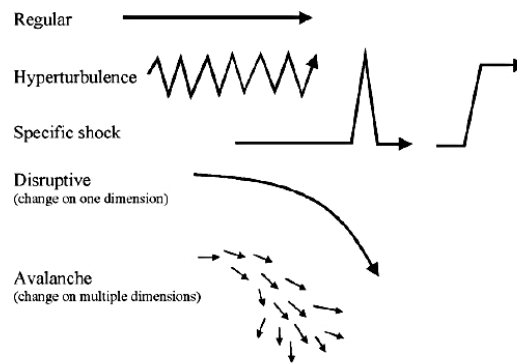
❖ Typologie des chemins de transition

Nous venons de voir les différents types d'innovations et comment elles se produisent dans les niches et atteignent les autres niveaux. Comme nous l'avons vu précédemment, le changement advient également dans les régimes et les paysages. Ces changements ont fait l'objet d'une **catégorisation** de la part de Suarez et Oliva, 2005. À partir de différents critères, ils distinguent cinq types de changements ou chemins de transition. Les différents critères sont : la fréquence, l'ampleur (déviations par rapport à la situation initiale), la vitesse et la portée (le nombre de dimensions affectées simultanément). (Geels & Schot, 2007)

Le premier type, représenté par une ligne droite sur la figure 7, correspond aux changements **réguliers**. Ils sont caractérisés par une faible intensité et sont progressifs. L'**hyperturbulence** est caractérisée par des changements fréquents et rapides dans une dimension. Les **chocs spécifiques** sont des modifications environnementales qui adviennent rapidement, dans une forte intensité, mais dont la portée est relativement étroite. Le choc spécifique peut être suivi d'un retour à la normale après un certain temps ou entraîner un changement structurel progressif. Le **changement perturbateur** advient peu fréquemment et se développe progressivement, mais produit des changements de forte intensité. Le dernier type est le **changement d'avalanche**. Advenant peu fréquemment, il est caractérisé par une haute intensité et vitesse et affecte simultanément de multiples dimensions de l'environnement. C'est ce dernier qui est représenté sur les graphiques de la dynamique de la perspective multiniveaux de la transition. (Geels & Schot, 2007)

Figure 7 : Typologie des chemins de transition

Fréquence	Amplitude	Vitesse	Champ d'application	Type de changement environnemental
Faible	Faible	Faible	Faible	Régulier
Haut	Faible	Haut	Faible	Hyperturbulence
Faible	Haut	Haut	Faible	Chocs spécifiques
Faible	Haut	Faible	Faible	Perturbateur
Faible	Haut	Haut	Haut	Avalanche



(Geels & Schot, 2007)

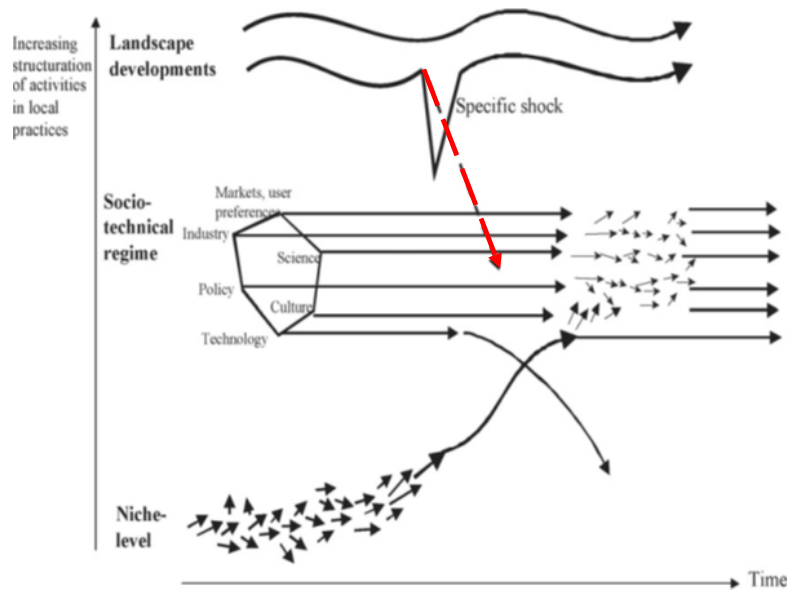
❖ Typologie des trajectoires de transition

À partir de la typologie des chemins de transition, Geels et Schot ont développé quatre voies par lesquelles les changements peuvent advenir. Ils écartent l’hyperturbulence de leur réflexion, car celle-ci n’est pas applicable à la réalité environnementale. Cette théorie a été complétée par une cinquième proposition qui porte sur une séquence de plusieurs voies possibles. Ainsi, les transitions peuvent commencer sur une voie et changer en cours de route pour en suivre une autre. (Geels & Schot, 2007)

Les quatre trajectoires pour le changement sont la **transformation**, le **désalignement et réorientation**, la **substitution technologique** et la **reconfiguration**.

On parle de **chemin de transformation** pour les transitions advenant dans le paysage. Celui-ci est sous pression et va donc pousser les acteurs à modifier l’orientation des voies de développement. Ces transformations modérées, correspondant aux changements réguliers, vont créer une pression sur les régimes. Cela est représenté, sur la figure 8, par la flèche en pointillés rouges allant du paysage vers au régime. Le régime, étant lui-même sous pression, va amener à ce que les acteurs du régime se réorientent. Les innovations de niches n’étant pas suffisamment développées, elles ne profitent pas de cette pression.

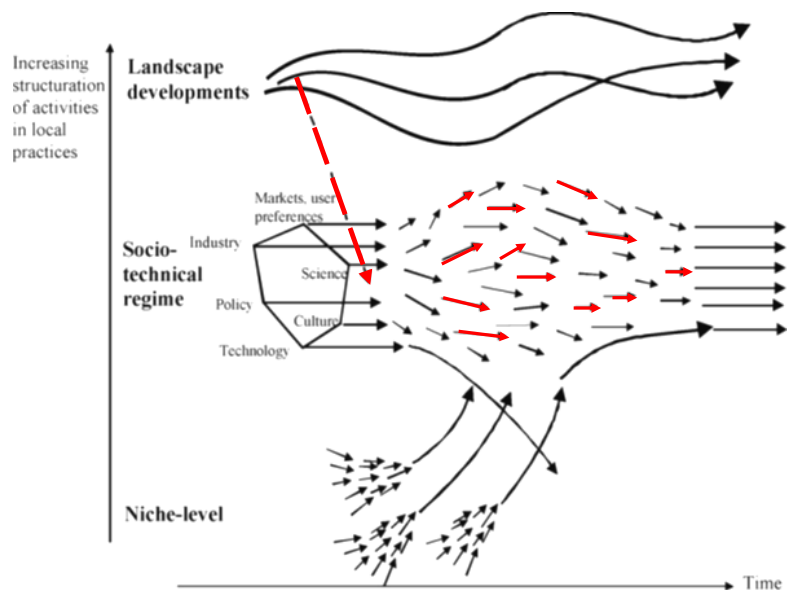
Figure 8 : Trajectoire de l’accumulation des niches



(Geels & Schot, 2007)

Le second chemin consiste au **désalignement** menant au **chemin de réorientation**. Dans le cas où les changements du paysage sont divergents, soudains et d'ampleur importante, les problèmes du régime s'en retrouvent remis en question, entraînant une perte de confiance des acteurs du régime. Sur la figure 9, on peut le voir représenté sous la forme d'un choc spécifique. Si les innovations de niche ne sont pas suffisamment développées, cela crée un espace où un essor de multiples innovations de niches. Celles-ci vont coexister en concurrence jusqu'à ce que l'une devienne dominante. Elle formera alors le noyau de réajustement du nouveau régime. (Geels & Schot, 2007)

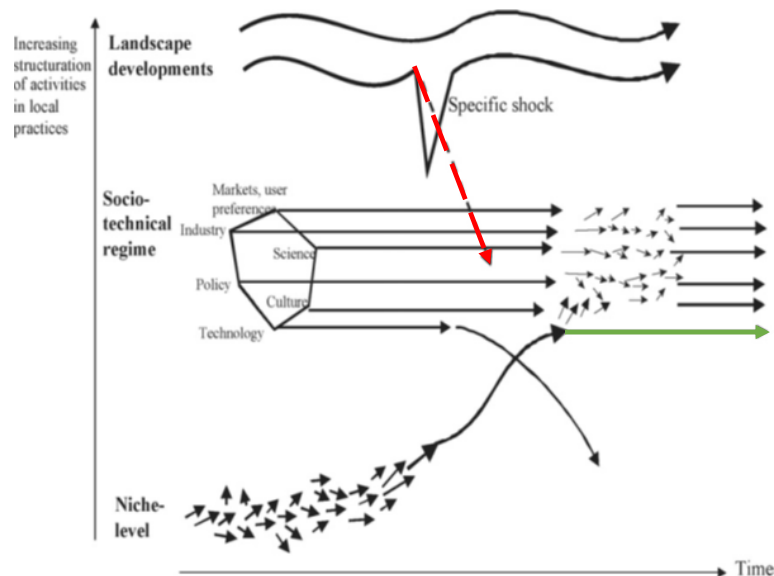
Figure 9 : Trajectoire de désalignement et de réorientation



(Geels & Schot, 2007)

Le troisième chemin pouvant être emprunté par la transition est la **substitution technologique**. Celle-ci advient lorsque la pression du paysage s'intensifie à un moment où les innovations de niche sont suffisamment développées et vont ainsi remplacer le régime existant. Cela suppose que les innovations radicales se soient développées dans des niches et qu'elles y soient restées bloquées au fait de la stabilité et l'enracinement du régime en place. Sans pression du paysage, cela reste un processus de reproduction de régime. Avec la pression, les problèmes mineurs sont exacerbés et ne peuvent être résolus par des innovations incrémentales. La pression entraîne donc un **changement d'avalanche** qui conduit à des tensions majeures au sein du régime qui laisse la porte ouverte aux innovations radicales. (Geels & Schot, 2007)

Figure 10 : Trajectoire de substitution technologique



(Geels & Schot, 2007)

La quatrième voie de transition est la **reconfiguration**. Ce chemin est similaire à celle de la transformation et s'en diffère par la **substance du changement**. Alors que la transition par la transformation est une réorientation du régime, la reconfiguration est **évolution de l'architecture de base de celui-ci**. Les nouveautés adoptées peuvent engendrer d'autres évolutions au cours du temps par l'exploration de nouveaux modes de fonctionnement. Ainsi, des changements techniques et dans les pratiques peuvent advenir et créer de nouveaux espaces pour les innovations radicales. Des séquences d'innovations peuvent alors, sous l'influence de la pression paysagère, engendrer des reconfigurations et changements majeurs dans le régime. (Geels & Schot, 2007)

Enfin, il est possible que la pression exercée sur le paysage produise un **changement perturbateur** ce qui donne l'impulsion d'un enchaînement de différentes formes de transition. Celui-ci suit l'ordre suivant : la transformation, la reconfiguration suivie potentiellement par une substitution ou un désalignement et d'un réalignement. Ce changement lent est modérément perçu par les acteurs. Or, le changement produit est de forte intensité. (Geels & Schot, 2007)

2.5.4 Théorie d'effondrement des sociétés

Nous venons de voir la manière dont le système évolue à travers les voies de transition. Nous allons maintenant nous intéresser aux éléments dans les sociétés qui posent la question du changement. J. Diamond a étudié l'effondrement de plusieurs sociétés afin de repérer les similitudes entre celles-ci. La régularité de certains paramètres lui a permis d'identifier cinq éléments qui permettent, ou non, aux sociétés d'éviter un effondrement.

❖ Facteurs de survie ou effondrement d'une société

Le premier élément identifié concerne les **dommages environnementaux infligés de manière inconsciente par la population**. Leur étendue et leur réversibilité dépendent pour une partie des propriétés des individus et, de l'autre, des propriétés de l'environnement. L'environnement peut être perçu comme fragile par sa disposition à encourir les dommages ou comme résilient du fait de son potentiel à survivre aux dommages. (Diamond, 2006)

Les deuxièmes paramètres sont les **changements climatiques naturels**. Le climat peut avoir tendance à se réchauffer ou à l'inverse se refroidir, à s'assécher ou s'humidifier ou encore à voir sa variabilité changer d'un mois, une année ou une décennie à l'autre. Ces changements sont dus aux forces naturelles qui conditionnent le climat. Ils contribuent à améliorer ou dégrader les conditions de vie de toutes sociétés humaines. (Diamond, 2006)

Le troisième facteur est **l'existence de voisins hostiles**. Les relations avec les sociétés voisines peuvent être continuellement ou périodiquement hostiles ce qui participe à l'affaiblissement de la société. (Diamond, 2006)

Le quatrième est le **soutien de la part des voisins amicaux**. La plupart des sociétés dépendent des relations qu'elles entretiennent avec leurs voisins. Cela peut être pour des pratiques commerciales ou des échanges culturels qui assurent la cohésion de la société. Ces quatre facteurs sont interreliés et une modification de l'un peut avoir des répercussions sur l'autre. Par exemple, dans le cas d'une société puissante qui arrive à repousser ses ennemis, il

est possible que cette puissance diminue du fait de la variation du facteur climatique ou environnemental, et de ce fait qu'elle n'y parvienne plus. (Diamond, 2006)

Le cinquième facteur concerne les **réponses apportées à ses problèmes par la population**. Ce dernier facteur est un point clé dans l'étude de J. Diamond, car, contrairement aux quatre autres, il est toujours significatif quant à la survie ou l'effondrement d'une société. (Diamond, 2006)

❖ Réaction de la population face aux enjeux

À travers son étude des civilisations, J. Diamond a relevé le fait que la plupart des sociétés ayant connu un effondrement, n'avaient pas **réagi de manière adéquate** aux enjeux. Ce qui va faire que la population donne une réponse adéquate ou non est dépendante de quatre éléments. Elle peut : échouer à **anticiper** le problème, échouer à **percevoir l'origine** de celui-ci, échouer dans la **tentative de résoudre** le problème et échouer par **manque de moyens**. De plus, le contexte peut faire naître des **conflits** entre les membres du groupe ou dans la dynamique du groupe entraînant un échec dans la **prise de décision** en groupe.

Facteurs de survie ou effondrement d'une société :

- Dommages environnementaux
- Changements climatiques
- Présence de voisins hostiles
- Présence de voisins amicaux
- Réaction de la population caractérisée par :
 - Sa capacité à anticiper la situation problématique
 - Sa capacité à percevoir l'origine de celle-ci
 - Sa capacité à résoudre la situation problématique
 - Échouer par manque de moyens

Le groupe peut **échouer à anticiper le problème** avant qu'il ne survienne effectivement. Il peut ne pas avoir l'expérience préalable de problèmes similaires et n'est pas sensibilisé à la possibilité qu'ils adviennent. De plus, dans le cas d'une expérience antérieure, faire un raisonnement par analogie peut ne pas être pertinent si les situations anciennes et nouvelles ne sont pas vraiment du même type, les similitudes peuvent n'être que de surface. (Diamond, 2006)

Le groupe peut également **échouer à percevoir l'origine du problème** lorsqu'il arrive. Cela peut être causé par la distance des gestionnaires par rapport aux problèmes potentiels, particulièrement dans une société ou entreprise de taille importante. Un autre élément qui complique la perception est la normalité rampante ou « amnésie du paysage » : on oublie comment c'était avant et on ne perçoit pas le changement, car l'effet se manifeste lentement. (Diamond, 2006)

Une fois le problème perçu, le groupe peut **échouer dans sa tentative** pour le résoudre. Les raisons de ces échecs sont principalement liées au comportement rationnel qui est le fruit de conflits d'intérêts. L'adoption de ce comportement mène à ce qu'une personne favorise ses intérêts et de ce fait cause des dommages à d'autres. Ces comportements permettent de réaliser des profits importants, certains et immédiats, alors que les pertes sont ressenties par un large nombre d'individus. Ces pertes sont faibles et les perspectives en cas de défense seraient de médiocres montants, incertains et lointains décourageant les protestations. Un autre élément découlant du comportement rationnel est *la tragédie des communs*²⁷. (Diamond, 2006)

Enfin, le groupe peut essayer d'anticiper et de résoudre un problème, mais **échouer par manque de moyens**. Dans ce dernier cas de figure, l'échec provient généralement de l'environnement. Certains environnements posent de plus gros problèmes que d'autres. Le dysfonctionnement dans la prise de décision et le courage politique de s'attaquer aux soucis sont d'autres éléments renforçant l'échec. (Diamond, 2006)

❖ Dynamique de changement par la population

La réponse apportée par la population aux problèmes rencontrés est importante et peut être issue de deux dynamiques opposées, mais complémentaires. Celle-ci correspond à l'adaptation de la société à un enjeu. Afin de le résoudre, des deux mécanismes de transition opposés, mais complémentaires existent. Les décisions peuvent se prendre **par le bas**, appelé *bottom-up* c'est-à-dire par résolutions des problèmes par la population. Celle-ci a en effet une bonne connaissance de l'organisation locale et partage une identité et des intérêts communs. Les décisions peuvent également être prises **par le haut**, appelé *top-down*. Cette approche convient aux sociétés caractérisées par une large population et l'existence d'une organisation politique centralisée. Tandis que dans les petites sociétés, seule l'approche *bottom-up* semble propice, les larges sociétés organisées selon une hiérarchie pyramidale peuvent être gérées par

²⁷ Ce phénomène arrive lorsqu'un individu rationnel utilise une ressource, car il a conscience que s'il ne le fait pas, quelqu'un d'autre le fera. De ce fait, s'il n'existe pas de régulation du comportement, cela peut avoir comme résultat la destruction des biens communs et donc nuire à tous les consommateurs. (Diamond, 2006)

les deux approches. C'est d'ailleurs le cas dans les sociétés démocratiques. On y retrouve la gestion des problèmes à la fois par les associations de quartier et groupes de citoyens correspondant au *bottom-up*, et à la fois par les instances gouvernementales telles que les administrations des villes, communes et États, *top-down*. (Diamond, 2006)

Les termes de *bottom-up* et *top-down* sont mobilisés dans le vocabulaire des mouvements de Transition écologique afin de caractériser l'approche utilisée dans leurs actions. De cette manière, l'approche par le bas, ou **ascendante**, caractérisera la population agissant dans une perspective de faire changer le système par des actions locales. Quant à l'approche par le haut, ou **descendante**, elle fait référence aux actions des institutions gouvernementales. (Diamond, 2006)

3. Étude de cas

3.1. La Ville de Louvain-la-Neuve

Louvain-la-Neuve se situe dans la Commune d'Ottignies–Louvain-la-Neuve, dans le Brabant Wallon, à 32 km au sud de Bruxelles. La ville, en continuelle expansion est sortie des champs de betteraves en 1971 pour accueillir la section francophone de l'Université catholique de Louvain. Elle tient son nom du déménagement de l'Université de la ville de Louvain vers une nouvelle ville : Louvain-la-Neuve. Celle-ci, étant la plus jeune de Belgique, a bien grandi depuis sa création et compte désormais de nombreux espaces verts dont un lac, des parcs et des bois, des musées, des théâtres et de nombreux commerces. Sa population au départ composée en majorité d'étudiants, a évolué pour atteindre un équilibre entre la proportion d'étudiants et d'autres habitants. En 2019, la ville abritait 31 330 habitants. (Ville d'Ottignies–Louvain-la-Neuve, 2009 ; Woitrin & Rousseau, 2021)

3.1.1 Création de la ville

C'est suite au « Walen buiten », un mouvement d'étudiants flamands revendiquant le départ des étudiants francophones de Louvain²⁸ dans les années 1960, que la décision de déménager la section francophone de l'université est prise en 1968. (*De la scission de l'UCL à un essor économique exceptionnel*, s. d.) Cinq défis se posent aux architectes. Le site choisi nécessite de **construire au milieu des champs** et de **bâtir en un temps record**. Effectivement, le transfert des Facultés commence en 1972 et se termine en 1979. Un autre défi est **l'invention du piétonnier**. À l'époque, la notion de piétonnier n'existait pratiquement pas. Effectivement, la Rue Neuve à Bruxelles ou Le Vinâve d'île à Liège ne sont pas encore des espaces piétons. La manière dont les habitants vont s'arrêter, discuter et se rencontrer dans les rues a donc été imaginée par les architectes. De plus, une façon d'**organiser les déplacements** a donc dû être inventée. La ville a été construite autour d'une dalle afin d'aménager des parkings, des raccordements aux autoroutes ainsi que la voie ferrée sous cette dalle. Cette organisation facilite l'accès au centre-ville à partir de l'extérieur tout en rendant compliqué le trafic des voitures à l'intérieur. Cet effet était recherché par les architectes afin de pousser les habitants à se déplacer à pied. Le dernier défi était de **transformer le campus universitaire en une ville habitée**. Il a été question d'équilibrer la population de la ville de sorte qu'il y ait une population variée et pas majoritairement étudiante. À l'anniversaire de ses 50 ans, la ville de Louvain-la-Neuve a réussi les défis qu'elle s'était lancés puisqu'actuellement les habitants non-étudiants sont plus nombreux que les étudiants koteurs. (Woitrin et al., 2021)

3.1.2 Spécificités

❖ Aménagement du territoire

Le centre-ville, par la convergence des voies de communication, est généralement un « centre de gravité ». La **pluralité des fonctions présentes favorise les rencontres aléatoires d'individus diversifiés** (habitants, étudiants, clients, travailleurs, touristes, etc.) qui nourrissent une diversité et structurent les échanges. Cette diversité des fonctions de l'espace qui est à la fois habité, commercial, lieu de travail et de loisir, engendre la coexistence de différents publics et ainsi structure la population habitante. (Decroly & Wayens, 2016) Lors de sa création, la ville de Louvain-la-Neuve avait plusieurs défis à relever, mais également une opportunité d'innover au niveau urbanistique. Les imaginaires apparaissant comme des « visions de la ville » qui

²⁸ Le "Walen buiten" ou "Wallons dehors" est un mouvement qui souhaite le départ des étudiants francophones de Louvain au nom du droit du sol et de l'unilinguisme régional. Il fait suite à des pressions de plus en plus fortes sur les logements et l'espace disponible dans les Universités. Celle-ci est induite par l'augmentation de la population ayant accès aux études supérieures.

s'incarne de manière très concrète dans des évènements, des dispositifs, des politiques publiques, des réglementations ou encore des plans d'aménagements. Ils contribuent donc à construire la ville, à faire ce qu'elle est et ce qu'elle devient. (Genard et al., 2016) En agencant un centre-ville piéton²⁹, les architectes ont joué un rôle dans l'émergence des structures des interactions. Ce choix de la piétonnisation caractérise la ville de plusieurs manières au niveau esthétique et culturel. (Genard et al., 2016)

Premièrement, cela marque l'envie de **faciliter l'appropriation de l'espace urbain** par les citoyens. Le piétonnier rend l'espace public convivial par la proximité et la visibilité des autres habitants et la disponibilité d'espace public pour l'organisation d'évènements. Effectivement, cet espace met en lumière la création de liens dans l'espace public : les habitants ont la possibilité de manger, jouer, flâner ensemble, mais également de voir les autres habitants le faire. Cela participe à la construction d'une identité et d'une solidarité par rapport à sa ville. Deuxièmement, il marque un **rejet de la voiture** du centre-ville. L'absence de trafic de véhicules et de panneaux de circulation participe à assurer la continuité de l'espace piéton et de minimiser les règles de circulation³⁰, des nuisances sonores et les rejets de gaz polluants. De plus, la voiture est cloisonnée à la périphérie et au sous-sol. Cette absence de voiture dans le centre, l'aménagement du piétonnier avec de la verdure, des fleurs et des arbres et la multitude des espaces verts participent à la production d'un imaginaire de ville durable. (Genard et al., 2016)

❖ Dynamisation culturelle

Les kots à projets (kap) sont des **habitats communautaires de l'Université** qui ont comme particularité de **partager un projet commun**. Ils sont inspirés des maisons communautaires³¹ se développant à partir des années 1950 à Louvain. Peu à peu, le mode de vie séduit de plus en plus d'étudiants n'étant pas en associations, qui se tournent vers ce genre d'habitat. La pression sur les logements se fait de plus en plus sentir et l'UCL y voit un moyen d'augmenter le nombre de logements étudiants à moindres frais. L'université va alors soutenir leur développement en

²⁹ Une zone piétonne se différencie par la liberté d'utilisation des piétons d'utiliser toute la largeur de la voie publique, y compris pour l'organisation de jeux et une interdiction du stationnement et de la circulation de véhicules motorisés. Une série de véhicules telles que ceux de surveillance, prioritaires et de chargement et déchargement des commerces peuvent toutefois y accéder avec une autorisation. (Céline Brandeleer, Thomas Ermans et Michel Hubert)

³⁰ L'absence trafic routier donne plus de liberté au piéton dans son occupation de l'espace public. En présence de trafic, les piétons sont soumis au Code de la route qui induit des obligations telles que l'utilisation de passages piétons, le respect des panneaux et feux de circulation.

³¹ À l'époque, l'AGL, les cercles facultaires, les régionales et des associations choisissent de louer des maisons communautaires afin d'assembler leurs bureaux et le logement des étudiants membres.

aidant les étudiants dans les démarches administratives et par l'octroi de subventions. En 1973, une Commission communautaire formée de représentants des maisons communautaires est créée. Elle a pour objectif de favoriser l'émergence d'une dynamique et l'autogestion au sein des maisons communautaires. (Bossut Nicolas, 2004)

Au même moment, le coût du minerval de l'UCL augmente. Cela pousse l'Université, en partenariat avec les associations étudiantes, à compenser cette mesure par une augmentation des budgets sociaux. Des subsides communautaires voient le jour afin de soutenir les activités éveillant l'esprit critique et favorisant le changement social³². Les critères d'attribution évolueront afin de se préciser. Au départ, les deux critères principaux étaient de donner une priorité au social et aux activités d'ordre critique de conscientisation. Cet investissement de l'Université dans la culture a permis le renforcement des activités existantes et une multiplication des maisons communautaires. (Bossut Nicolas, 2004)

Le déménagement de l'Université en 1972 emportera avec lui le système des maisons communautaires qu'il adaptera à ce nouvel environnement afin de donner naissance aux kots à projets (kap). Ceux-ci diffèrent sur le fonctionnement, mais gardent le même principe de mêler un projet socioculturel avec le logement. Les kap étant perçus comme une opportunité à la création d'un tissu socioculturel dans la nouvelle ville, l'Université participa à l'émergence de ces kots en les soutenant financièrement. (Interview de Patrick Tyteca dans le cadre du mémoire de Bossut Nicolas, 2004)

Le système des kap séduits de plus en plus d'étudiants de sorte que leur nombre augmente et les projets se diversifient d'année en année³³. C'est ainsi qu'en 2007, il existe plusieurs kap tels que le Kap sur l'avenir (Kap Sla), le Kap Vert et le Dévelop'kot qui abordent l'écologie dans leurs activités.

³² Ces activités sont mises en place afin d'atténuer l'exclusion sociale étant perçue comme un phénomène culturel.

³³ Leur nombre passe de neuf kap la première année, à 78 actuellement. Des règles régissant le nombre de chambres y étant allouées et leur fonctionnement seront établies au fur et à mesure.

3.2. Acteurs de la Transition à Louvain-la-Neuve

3.2.1 La Commune d'Ottignies–Louvain-la-Neuve

En 1977, les Communes d'Ottignies, de Louvain-la-Neuve, de Limelette et de Cérroux-Mousty fusionnent pour devenir la Commune d'Ottignies–Louvain-la-Neuve. Cet organe exerce donc ses compétences dans ces villes. Celles-ci sont très larges et couvrent tout ce qui a trait aux besoins collectifs des habitants³⁴. (*Déclaration de politique générale — Ottignies Louvain-la-Neuve*, 2019) La Commune d'Ottignies–Louvain-la-Neuve est en charge du Conseil communal dont la bourgmestre est Julie Chantry depuis les élections communales de 2018. Lors de ma recherche, il n'est pas rare d'avoir entendu parler de la Ville comme d'un organe institutionnel. Cela représente un abus de langage. Le terme Ville étant utilisé pour pointer l'organe du Conseil communal agissant notamment pour la ville de Louvain-la-Neuve.

La Commune souhaite participer à la Transition écologique depuis plusieurs années déjà. Elle en a fait une de ses cinq thématiques primordiales mises en avant. (*Déclaration de politique générale — Ottignies Louvain-la-Neuve*, 2019) Parmi les actions entreprises, en 2002, la Commune a accueilli un forum pour le développement durable qui a donné naissance au Plan Communal de Développement durable. En 2007, elle participe à la création de la MDD avec l'université. En 2017, elle cosigne avec l'UCL la Déclaration de Poitiers. Celle-ci cristallise la volonté des deux parties de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone en 2050 sur son territoire. (Vogelaere, 2017) En 2019, la Commune d'Ottignies–Louvain-la-Neuve est la première commune à rejoindre le projet Proximity. Organisé par Be Planet et Réseau transition, cette campagne vise à accompagner les communes belges à organiser un processus d'émergence d'initiatives citoyennes en faveur de la Transition écologique et sociale par l'organisation d'appel à projets et d'appel à la mobilisation citoyenne. (De Callataÿ, 2020)

3.2.2 UCLouvain

L'UCL est créée en 1425 à Louvain. En 1968, les problèmes linguistiques la poussent à se scinder en deux universités distinctes : l'une néerlandophone, KU Leuven et l'autre francophone, l'UCL. À la suite du « Wallen Buiten », cette dernière déménage à Louvain-la-

³⁴ Une Commune peut faire tout ce qui ne lui est pas interdit ainsi qu'exécuter les missions qui lui sont imposées par les autorités supérieures (État fédéral, Communautés, Régions et Provinces) qui agissent comme une autorité de tutelle sur les Communes. De manière générale, elles gèrent l'état civil, le maintien de l'ordre public et la tenue des registres de la population.

Neuve en 1972. (*De la scission de l'UCL à un essor économique exceptionnel*, s. d.) L'UCL, devenue UCLouvain en 2018, enseigne chaque année à plus de 31 000 étudiants et emploie plus de 6000 personnes. Cela fait d'elle une grande institution ainsi qu'une actrice importante du territoire. (Nyssens, 2021)

Elle compte à la fois des organes d'action internes et externes pour la Transition écologique. En externe, elle est entre autres co-fondatrice avec la ville de la MDD, gestionnaire des kots à projets, de l'AGL, de Louvain-Coopération et d'Incredible Compagny. En interne, elle a créé la Commission de l'environnement et du Développement Durable en 1995 qui évolue et devient en 2014 le Conseil du Développement Durable³⁵. Celui-ci est une commission d'avis qui relève du Conseil académique. Elle est composée d'experts de différents corps académiques, de deux représentants étudiants de l'AGL et de membres permanents dont Alain D., membre de la MDD. Elle représente un lieu de débat où des avis, des recommandations et des analyses en termes de développement durable sont réalisés. De plus, en 2019, Vincent Blondel, en tant que recteur de l'UCLouvain, nomme Marthe Nyssens prorectrice à la « Transition et Société ». La même année, elle rédige le premier rapport développement durable qui fait l'état des lieux des actions de l'UCLouvain en termes de développement durable. Sur base ce celui-ci, elle entame la construction du Plan de transition 2021-2026 pour l'Université. (*Gouvernance*, s. d.; Webmaster Aglouvain, 2013)

3.2.3 Maison du Développement Durable

La Maison du développement durable (MDD) est le fruit de la collaboration entre l'UCLouvain et la Commune. Chacune de ces deux institutions participe à rémunérer ses deux employés et à la financer. (A. Dangoisse, communication personnelle, 12 mai 2021) Elle est à la fois un **lieu** de rencontre et un **espace de création de liens** en faveur de la Transition écologique. Sa raison d'être est d'aider à faire transiter notre société vers une société plus écologique, équitable, conviviale, de manière locale et globale. À cette fin, elle met en place différents projets et activités et met à disposition une salle pour en accueillir d'autres. Ainsi des ateliers, expositions thématiques, forums, débats, moments d'expression et d'échange, y sont organisés. Elle a, entre autres, rejoint le projet « *Ottignies 2050* » mis en place par la Commune,

³⁵ Celle-ci est dissoute un peu plus de 10 ans plus tard du fait de la démission de son président. Suite à cela, le Conseil du Service à la Société fut créé en 2009. Celui-ci se structure autour des 5 enjeux sociétaux, dont l'intégration du développement durable, au sein de l'Université. En 2014, il évolue pour devenir l'actuel Conseil du développement durable CODD.

pour laquelle elle gère des débats, des rencontres, organise différents séminaires et accompagne les étudiants. (*La transition*, s. d.)

3.2.4 Plateforme des kap en transition

Dès 2008, les kap abordant l'écologie créent la Plateforme Développement Durable à laquelle un des représentants de la MDD, Alain D., et de l'AGL se joignent. Celle-ci sert à **coordonner les activités** et s'**entraider** dans l'échange de bonnes pratiques, d'informations et l'organisation. À cette fin, des réunions sont organisées de façon hebdomadaire. En 2015, les kap de la Plateforme s'associent pour organiser ensemble la journée du développement durable appelée DDay. Trois ans plus tard, elle sera remplacée par le Festival Cap Transition s'étalant sur plusieurs jours et faisant appel à de nombreux partenaires. En 2017, la Plateforme change de nom pour s'appeler « Plateforme des kap en transition »³⁶. Actuellement, onze kap en font partie³⁷. (Entretien Pascaline Z.)

4. Recherche de terrain et analyse

Afin de répondre à la question de recherche posée dans ce mémoire : « de quelle manière les acteurs locaux participent-ils à la Transition écologique à Louvain-la-Neuve ? », l'analyse des données est structurée de la manière suivante. Nous commencerons par analyser la Transition écologique au regard de la perspective du changement développée par P. De Leener. Celle-ci aide à comprendre ce que la Transition écologique représente en termes de changement pour une ville et ses habitants. Après avoir expliqué celle-ci, les différents acteurs participant à la Transition écologique à Louvain-la-Neuve et leurs liens sont présentés. Ensuite, l'action des principaux acteurs de la transition à Louvain-la-Neuve est développée et analysée grâce aux balises développées par Rob Hopkins dans son ouvrage « Manuel de la transition ». Par la suite, la perspective multiniveaux est mobilisée pour mettre en lumière l'effet de système présent dans la transition. Enfin, l'analyse de la Transition écologique dans la ville de Louvain-la-Neuve se termine par la mise en exergue de celle-ci du point de vue de la perspective de l'effondrement

³⁶ La plateforme des kap en transition est une association pour la coopération des onze kots à projets (kap) ayant un projet en lien avec la transition écologique.

³⁷ Alterékot, Kap Vert, Develop'kot, Kap Sur l'Avenir, Oasis, Kot Oxfam, Kout'pouce, Dépakot, Kotextile, Kot Planète Terre et Électrokot

développée par Jared Diamond. Cette perspective permet d'avoir une vue d'ensemble sur les éléments à l'œuvre dans la ville ainsi que de faire le lien avec le contexte global.

4.1 La Transition écologique dans la perspective du changement

La **Transition écologique est un changement** qui est à la fois quantitatif, car il mesure les conséquences de nos modes de vie et qualitatif car il **touche la nature de ce qui est fait**. La Transition écologique souhaite une rupture par rapport à la société actuelle, un changement de paradigme. En ce sens, on peut la qualifier comme un changement de second ordre du point de vue de la perspective de changement développée par P. de Leener dans le cadre théorique.

4.1.1 Le changement chez soi

En effet, la Transition écologique est orientée vers le changement **des structures fondamentales**. L'impact qu'elle souhaite insuffler aux citoyens touche leur **rapport** à l'espace, au **temps**, au **travail** ou encore **aux savoirs**. Ce Mouvement nous explique que nos modes de vie sont à l'origine des enjeux mondiaux. Les conséquences de ceux-ci transformeront notre manière de vivre, remettent en question les représentations et donc la manière de voir, de parler, de penser ou de s'identifier. Rob Hopkins identifie cela comme un stress post-pétrolier : « *découvrir la vérité à propos de quelque chose qui sous-tend l'ensemble de notre mode de vie peut causer un choc physiologique profond.* » (Hopkins, 2011, p. 86) Il compare la prise de conscience à « *un passage où se révèle le vide de la réalité et où l'on est forcé d'abandonner la compréhension du monde à laquelle on s'était attaché.* » (Hopkins, 2011, p. 86). L'action permettant de contrer le pic pétrolier et le changement climatique sont en contradiction avec l'idéologie néo-libérale, diffusée dans nos sociétés depuis les années 1980, sur laquelle se construisent nos représentations du monde. Ce changement de rapport au monde ainsi que la taille des enjeux auxquels nous faisons face induisent de la peur ou du déni qui peuvent se manifester de différentes manières : la paralysie, la fermeture ou, au contraire, le besoin d'échanger et la mise en action. (Blom, 2020 ; Fortin, 2002 ; Hopkins, 2011)

Le **changement chez soi** est une condition afin d'amener le changement chez les autres³⁸. Par exemple, on retrouve dans les kap de la Plateforme. Quand ils postulent, les étudiants ont connaissance du mode de vie adopté dans le kap. Ils sont ouverts à s'y adapter et

³⁸ (De Leener, 2005)

donc **prédisposés** au changement. De plus, comme l'exprime Pascaline Z. lors de notre entretien, « *On joint la parole et la conscientisation à l'action. Cela donne de la crédibilité à nos kap. Un autre aspect super important est que l'on vit tous les jours cette transition dans nos quotidiens. Vu que la majorité des kap mangent végétariens, que certains achètent plus ou moins zéro déchet, qu'ils cuisinent plus ou moins des repas communautaires.* » (P. Zwart, communication personnelle, 18 mai 2021) Dans cet exemple, on perçoit que vivre en kot à projet c'est être porteur du changement. On ne peut pas sensibiliser quelqu'un sans l'avoir expérimenté soit même. Les étudiants membres d'un kap sont eux-mêmes sensibilisés aux enjeux liés aux projets qu'ils portent. Ils expérimentent au quotidien de nouvelles manières de vivre et la conscientisation à la Transition écologique. Il faut qu'il soit déjà présent chez soi ou en soi afin de pouvoir toucher l'autre. Il est nécessaire d'être convaincu de l'importance de l'alimentation durable et d'en faire l'expérience si l'on veut pouvoir sensibiliser d'autres personnes à ce propos.

4.1.2 Le changement dans l'interaction

Comme on peut le voir sur le schéma des mécanismes fondamentaux du changement³⁹, celui-ci se forge dans l'**interaction**, il y a alors un partage avec l'autre qui devient à son tour porteur du changement. Celui-ci ne se décrète pas, mais est le résultat d'un **processus d'expérimentation**, lors duquel les normes sont remises en cause. C'est dans ce sens que les actions de conscientisation développées plus tard dans l'analyse s'inscrivent. Des activités pratiques telles que des ateliers de cuisine végétarienne ou de fabrication de cosmétiques sont des moments qui permettent aux citoyens de faire l'expérience d'une autre manière de faire. Un élément intéressant dans la vie en kap, est qu'il y a un mixte d'étudiants qui n'ont pas le même parcours ni les mêmes habitudes de vie. Cela mène à un processus d'apprentissage et d'échange d'expériences entre kapistes. Les membres d'un kap constituent un collectif qui mue d'année en année lors du recrutement de nouveaux membres. Ainsi, chaque année, la question des habitudes, prises dans chacun des kap de la Plateforme, est posée. En cela, le vivre ensemble quotidien des kapistes correspond à une activité médiatrice du changement. Il y a donc un double processus : le fait d'être membre les pousse à **améliorer leurs pratiques** et permet également de **transmettre** celles-ci entre **membres du kot**, à leur **groupe social** et **au public** de leur activité. Par exemple, une nouvelle recrue peut ne pas avoir l'habitude de cuisiner végétarien et par la vie communautaire, va s'habituer à la pratique et se mettre à la diffuser

³⁹ Voir figure 3

autour d'elle. Il est également possible qu'une personne végétarienne soit recrutée et apporte de nouvelles connaissances et pratiques au sein du kap.

4.1.3 La diffusion du changement

Un des enjeux de la Transition est l'évolution des modes de vie qui **dépasse le niveau de la personne** pour s'inscrire dans les **structures**. Ce changement d'échelle participe à la rendre **significative et durable**. Celles-ci la matérialisent et la projettent dans l'espace social. Par rapport au schéma du principe d'interactivité généralisé⁴⁰, la Transition écologique doit dépasser le niveau des personnes et s'installer dans les deux autres piliers : le pilier sociétal et le pilier des structures. Afin de procéder à ce changement d'échelle, la Transition écologique doit avoir un impact sur les **domaines social, économique et politique**.

Cette dynamique est à l'œuvre à Louvain-la-Neuve. Comme on a pu la voir, au niveau **politique**, la **Commune et la Province** sont touchées. La Commune est devenue actrice de la Transition par sa participation à la Déclaration de Poitiers et l'organisation de la campagne Proximity et la Province par le Programme de transition pour les grands employeurs du Brabant Wallon. (M. Servais, communication personnelle, 21 mars 2021) On a également une projection sur l'**économie** par la floraison de multiples magasins durables tels que Färm, Poll'n ou le café-resto citoyen⁴¹ l'Altérez-vous. De plus, en 2017, le projet d'extension du centre commercial l'Esplanade a rencontré une vive opposition par une partie de la population. Un groupe de citoyens ont pris l'initiative de rédiger une carte blanche, publiée dans le journal La Libre, afin d'exprimer leur opposition (*Extension de l'Esplanade à Louvain-la-Neuve : un peu de bon sens !*, 2017). Cette action qui est à la fois une prise de position politique et d'opposition à la croissance économique, montre la force systémique qui agit dans la ville. Le changement personnel s'est diffusé aux piliers pour avoir un changement sociétal et structurel : la gouvernance, le système de production, de leadership et de régulation ont été remis en question à travers un projet économique accordé par le pouvoir politique.

En effet, le changement touche les **structures** et s'**institutionnalise** : la transition participe à réagencer et transformer le fonctionnement des institutions, organisations, associations, des familles, etc. Dans notre cas d'étude, le paysage associatif ainsi que plusieurs organisations se réorganisent autour des enjeux environnementaux. Par exemple, plusieurs

⁴⁰ Voir Figure 2 (De Leener, 2020)

⁴¹ Les cafés citoyens sont des lieux où l'on se rencontre pour questionner et débattre. Ce sont des lieux conviviaux et souples, qui relèvent de partenariats divers et ont pour objectifs de renforcer le tissu social et la pensée collective. (Renouprez, 2013)

associations ont participé à la création du réseau de la MDD « *On a mis 2 ans à créer un réseau d'associations qui n'ont rien à voir avec ça : la chaloupe, une AMO, une maison des jeunes et Quand les femmes s'en mêlent. C'était plus une problématique culturelle dans l'islam* » (Alain D., lignes 40 à 42). Un ensemble d'associations a intégré la Transition écologique dans les thèmes qu'ils abordent : « *Maintenant, avec 25 associations, en hiver (de mi-janvier à mi-mars), on prend un thème fédérateur et chacun anime une soirée ou deux dans des espaces assez ouverts, assez publics.* » (Alain D., lignes 79 à 81) Du côté des institutions publiques, l'exemple le plus frappant est la nomination d'une prorectrice ayant pour tâche principale la « Transition et Société ». C'est la première fois qu'une personne a été spécifiquement recrutée pour s'occuper de la transition. Cela montre un changement dans la manière de faire, de méthodologie par l'institution.

4.1.4 Conclusion

Le changement, inhérent à la Transition écologique, se développe au niveau des acteurs. Les acteurs prédisposés au changement, vont d'abord le porter en eux avant de le transmettre par l'interaction. Cette évolution va alors, petit à petit, concerner des groupes et ensuite, des communautés et institutions d'abord locales et par la suite de plus en plus globales.

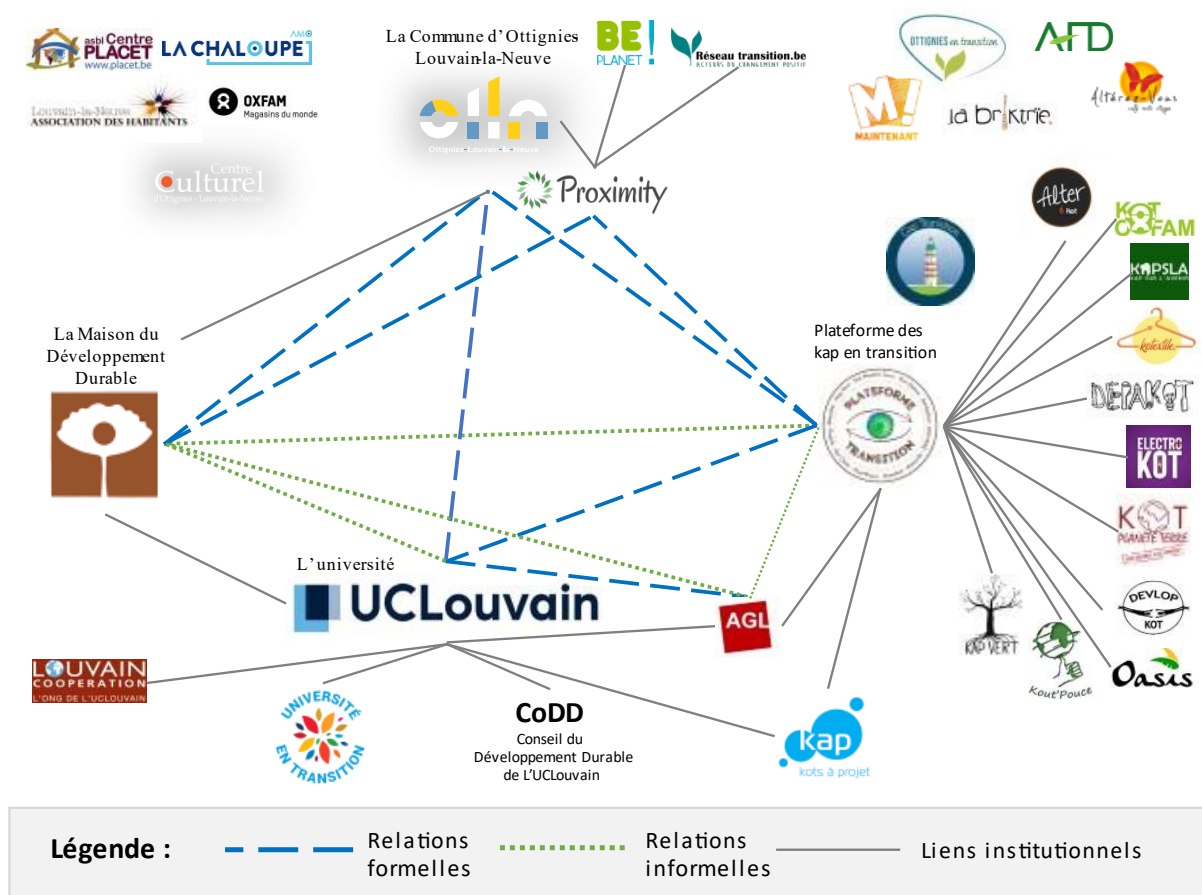
4.2 Acteurs de la Transition écologique à Louvain-la-Neuve

Il existe une multiplicité d'acteurs engagés à Louvain-la-Neuve. Il n'est pas possible de les faire tous apparaître sur un schéma, cependant la figure 11 reprend les principaux acteurs dont la taille tend à faire ressortir l'importance de leur rôle dans la Transition écologique dans la ville.

Afin de montrer les liens entre les différents acteurs, trois types de lignes sont utilisées : les tirets bleus pour les relations principalement formelles, des pointillés verts pour les relations principalement informelles et les traits continus gris reliant les éléments d'une même institution. Les tirets et pointillés nous permettent de faire apparaître la **formalisation des relations entre les acteurs**. Par relations formelles, est entendue une communication officielle entre les acteurs qui représentent leur organisation. À l'inverse, les relations informelles reprennent toutes les relations entre acteurs qui n'ont pas été préalablement mises en place, qui se font d'une personne à une autre. Les lignes grises et continues quant à elles, permettent de montrer **les**

liens qu'il y a au sein des organisations. Afin de garder une certaine clarté, l'ensemble des acteurs participant à la transition et des relations ne sont pas visibles sur ce graphique et l'ensemble des relations ne sont pas représentées. Ils apparaissent néanmoins afin de montrer la pluralité des acteurs participant à la Transition écologique à Louvain-la-Neuve. On peut distinguer plusieurs groupes d'acteurs : des associations, des fondations, des acteurs du monde politique, des Conseils, organisations non gouvernementales, etc.

Figure 11 : Cartographie partielle des acteurs de la Transition écologique à Louvain-la-Neuve.



Élaboration faite par l'auteur

Comme nous pouvons le voir sur la figure 11, la **Commune** n'entretient de manière générale que des liens formels avec les autres acteurs. Elle est reliée à la fois à Proximity, dont elle est co-organisatrice avec Be Planet et Réseau Transition, à la Plateforme des kap qu'elle soutient dans l'organisation du Festival Cap Transition, à la MDD dont elle est co-créatrice et gestionnaire avec l'UCL et à l'UCL avec qui elle échange pour certaines compétences telles que l'aménagement du territoire. La relation entre la Commune et l'UCL est marquée par un trait plutôt fin, car elles communiquent peu de manière directe au sujet de la Transition

écologique. La communication entre ces deux instances se fait plutôt via la MDD. Proximity est relié à la fois à la MDD et à la Plateforme des kap par des tirets étant donné qu'elle a fait appel à l'aide de ces derniers pour la communication à son propos auprès des habitants. La MDD est d'ailleurs ambassadrice de la campagne.

L'**UCLouvain** est un acteur un peu particulier du fait qu'il est derrière plusieurs acteurs représentés sur le schéma. Comme on peut le voir, l'UCLouvain est à l'origine de plusieurs organisations qui intègrent la transition écologique. Elle est à la fois à l'origine **d'acteurs externes** tels que les kap, qui ont formé la Plateforme, l'AGL, Louvain Coopération et la MDD. Elle a également mis en place des organes internes tels que le Conseil du Développement Durable (CoDD) et a nommé une prorectrice de la « Transition et Société »⁴².

Concernant les relations entretenues par la **Maison du Développement Durable**, il y a beaucoup de relations informelles comme le dit Alain D. dans son entretien. Comme expliqué précédemment, elle représente un lieu d'échange au sujet de la transition et est en donc en lien avec beaucoup d'acteurs de la ville de Louvain-la-Neuve. Néanmoins, les relations visibles sur le schéma sont les plus importantes et donc les plus formalisées. La MDD échange avec l'UCL par de multiples canaux dont le CoDD duquel Alain D. fait partie. (M. Servais, communication personnelle, 21 mars 2021) Cette position lui permet de réaliser un relais d'information continu de personnes à personnes. Les relations avec l'AGL et les kap de la Plateforme s'entretiennent de la même manière. Ce qui ressort des entretiens est que ce qui les lie à la MDD, est plutôt la relation avec les personnes d'Alain ou Aline plutôt qu'une relation avec un représentant de l'association. C'est d'ailleurs de cette manière que la MDD est devenue partenaire de la Plateforme, par discussions informelles avec les membres des kap. (A. Dangoisse, communication personnelle, 12 mai 2021)

Enfin, la **Plateforme des kap** en transition entretient plutôt des relations informelles avec les membres de l'AGL. En effet, ces deux organes étant étudiants, il est courant que des kapistes intègrent l'AGL et inversement et que les membres des deux organes se côtoient dans leur vie privée. (A. Dangoisse, communication personnelle, 12 mai 2021). De ce fait, l'ensemble des liens reliant ces deux organes sont plutôt de l'ordre de l'informel même s'il existe des relations formalisées entre les deux. Concernant la relation entre la Plateforme et l'UCLouvain, elle est formelle du fait que cette dernière est à la fois gestionnaire des kap, qui ont besoin de son

⁴² La prorectrice est représentée par le logo d'Université en Transition, présent sur les documents du Plan de Transition pour 2021-2026 rédigé par la prorectrice.

l'agrément lors de leur reconduction, et la principale source de leurs revenus par les subsides qu'elles leur octroient⁴³. (A. Dangoisse, communication personnelle, 12 mai 2021)

4.2.1 Conclusion

Ce schéma rend partiellement compte de la toile de relations entre les différents acteurs qui s'est mise en place. À la fois les citoyens peuvent faire partie de différents mouvements et servir de relais, mais les différentes organisations sont également liées entre elles. En effet, l'UCLouvain ne participe pas de manière directe à la transition, mais a participé à la mise en place d'acteurs qui le font. L'université participe donc de manière indirecte à celle-ci. Ce schéma reprend des acteurs étudiés dans cette recherche, il n'est pas représentatif du réseau de relations des acteurs de la transition à Louvain-la-Neuve. Celui-ci ne comprend qu'une partie des acteurs et est limité à la ville. Le réseau d'acteurs de la Transition écologique à Louvain-la-Neuve fait partie d'un réseau plus large qui n'est pas limité à une ville. Ce réseau peut s'étendre dans l'espace et contient de multiples interactions avec les acteurs des différents domaines.

4.3 Participation des acteurs aux objectifs de la Transition écologique

Afin de d'identifier en quoi les quatre acteurs sélectionnés contribuent à la Transition écologique, ceux-ci vont être analysés selon leur participation à trois éléments de la Transition : la conscientisation aux enjeux environnementaux, la construction d'un réseau et la mise en action.

4.3.1 La conscientisation aux enjeux environnementaux

La **conscientisation aux enjeux** est l'une des quatre actions⁴⁴ mises en avant par le mouvement de la Transition écologique. Elle consiste à ce que les **citoyens apprennent** les tenants et aboutissants **des impacts de nos modes de vie sur l'environnement** et du **rôle qu'ils**

⁴³ Comme explicité plus haut, les kap ont été créés par l'Université qui octroie des fonds afin de mener des activités culturelles dans la ville. Chaque année, les kap sont tenus de remettre un dossier de reconduction justifiant leurs raisons d'être et présentant leurs comptes. La gestion des reconductions ainsi que plusieurs subsides sont gérés par le kap Organe. (*Reconductions / Organe, collectif des kots-à-projet*, s. d. ; *Subsides / Organe, collectif des kots-à-projet*, s. d.)

⁴⁴ Les trois autres actions sont : réduire la consommation d'énergie fossile et les émissions de CO₂, renforcer la résilience de nos territoires et renforcer l'acquisition de compétences de renforcement de l'autonomie.

ont à jouer. Par différents moyens tels que le dialogue, les conférences, la projection de documentaires ou encore le jeu, les citoyens deviennent sensibles à ces enjeux.

À cette fin, de multiples moments d'informations sur différents thèmes ont été organisés par la MDD et les kap de la Plateforme. Ces deux acteurs sont complémentaires étant donné que les kap ont un public principalement composé d'étudiants et que la MDD touche un public plus large. (Eich Frédéric, 2015)

Comme Alain D. nous explique lors de l'entretien comment cette dynamique s'est mise en place : *« Au début de la MDD, ses actions étaient principalement de sensibiliser et informer sur les mots : “pic du pétrole” et “permaculture”. Il y avait quelques spécialistes de la problématique “biodiversité” qui ont donc été mobilisés pour donner beaucoup de conférences. Après quelques mois, on a pris la thématique de l'alimentation pour aller dans les quartiers d'Ottignies parler d'alimentation. On a choisi l'alimentation, car on peut être acteur. [...] On a fait des animations avec le jeu de la ficelle et d'autres où on met l'assiette au centre. On est partis sur cela et en 2 ans, on a amené la question du végétarisme en plein ramadan. »*(A. Dangoisse, communication personnelle, 12 mai 2021)

Les kap participent également à ce volet de la Transition. Pascaline Z.: *« On joue dans la sensibilisation et la conscientisation des enjeux parce qu'on organise des activités comme des conférences. Là les étudiants vont réaliser des choses et faire des connexions. Tu sors de là ébahi parce que tu as appris des enjeux dont tu n'avais pas conscience, dont tu ne te rendais pas du tout compte avant. Ou bien parfois tu sors avec plus d'opinions, mais en tout cas, divergentes et qui permettent de lancer de super chouettes débats entre potes ou autres. »* (P. Zwart, communication personnelle, 18 mai 2021)

Il existe diverses méthodes de conscientisation qui s'inscrivent dans le champ de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire ECMS. Celle-ci correspond à un processus qui vise le changement social. *« Ses interventions visent à former et nourrir les citoyens et les citoyennes dans leurs réflexions sur les enjeux globaux et locaux. Elle les appuie à **être conscients, critiques, mais aussi engagés en suscitant l'envie de se mobiliser dans des actions collectives de solidarité**. »* (De quoi s'agit-il ? | ACODEV, s. d.)

La sensibilisation participe à la **légitimation de la lutte écologique** ainsi qu'au renforcement du sens critique. En effet, le fait de rendre accessible l'information concernant les enjeux environnementaux et d'augmenter sa visibilité dans la société, a participé à lui donner

une valeur. La projection de film telle que Demain a « *donné l'autorisation morale et culturelle d'être acteur de la transition. Les gens avaient alors l'envie de dire "moi je suis écologiste, j'ai envie de quelque chose de différent pour cette planète"*. Ça donne vraiment l'autorisation ». (A. Dangoisse, communication personnelle, 12 mai 2021) La conscientisation participe à la déconstruction de l'écologisme dont la perception est stéréotypée.

4.3.2 La construction d'un réseau social

La sensibilisation est en quelque sorte la porte d'entrée de la transition. Comme l'explique Rob Hopkins « *en apparence, le processus de sensibilisation vise à renseigner la population et à diffuser des idées, mais il joue le rôle plus important encore d'amener les gens à se parler et à commencer à construire les réseaux sociaux dont dépendra l'Initiative de Transition* ». (Hopkins, 2011, p. 148) Effectivement, « *La construction d'un réseau social est plus importante que le nombre de personnes capables de dirent qui est King Hubert ou quelle est la production annuelle du pétrole au Mexique* » (Hopkins, 2011, p. 148). En effet, au-delà de l'aspect informatif, la **construction d'un réseau social** est un facteur clé de la conscientisation. La création de la MDD est d'ailleurs la compréhension de cet enjeu par les membres de la Commission environnement : lors de l'entretien avec Alain D., celui-ci dit « *Pendant 5 ans il y a eu des forums sur la biodiversité et d'autres sujets tels que le commerce équitable et on a vraiment eu des liens avec plein de gens partout dans le monde : des scientifiques, des chercheurs, mais aussi des mouvements associatifs. Et on s'est dit "il ne faut pas que l'on s'arrête". On a créé une connaissance, mais pas de savoirs, une connaissance de réseau qu'il faut maintenir vivant au-delà de cette simple Commission environnement.* » (A. Dangoisse, communication personnelle, 12 mai 2021)

Les kap écologistes ont également cette intuition. Cela transparait dans leurs activités qui sont vectrices de créations de liens à la fois entre les personnes prenant part à leurs activités, mais également entre membres de kap. Les activités qu'ils organisent sont des espaces où il est facile de créer des liens. De plus, la Plateforme est mise en place afin d'avoir un espace de qui relie. Comme le dit Pascaline Z. lors de l'entretien « *Le projet de la Plateforme est de pouvoir créer des synergies entre les projets des kap de la Plateforme et d'avoir un échange chaque semaine. Cela réunit tous les kap sur un temps de midi afin d'avoir des discussions et des échanges. C'est vite tourné à l'organisation de la DDay, mais à la base, le but de ce midi c'était vraiment d'avoir un moment d'échange où les gens peuvent manger ensemble et discuter des enjeux que les kap rencontrent lors de leurs activités et de comment créer des initiatives*

communes un peu en intelligence collective et un peu refaire le monde.» (P. Zwart, communication personnelle, 18 mai 2021)

Les activités organisées par la MDD, les kap et la Plateforme apparaissent comme de tiers-lieux⁴⁵ de référence en ce qui concerne le développement durable et de transition. Ils **participent à lier les habitants à ces enjeux et entre eux**. Il y a plusieurs lieux de contact : à la fois le lieu physique où se déroulent les activités (la salle de la MDD, un auditoire ou un chapiteau sur la Grand-Place), et les lieux virtuels tels que la boîte mail, les newsletters, les affiches des événements, les pages et événements Facebook, etc.

Comme le révèle le mémoire que Frédéric Eich a réalisé à propos de la MDD, les attentes principales par rapport à ce lieu sont : de **trouver de l'information** concernant ces problématiques et de **rencontrer des personnes** partageant leurs préoccupations ainsi que des spécialistes dans le domaine du développement durable. (Eich Frédéric, 2015)

C'est donc dans cette optique que les citoyens se sont rendus aux projections du film Demain. Le documentaire a été projeté à plusieurs reprises en 2015 par plusieurs organisations, dont la MDD. Lors de plusieurs d'entre elles, le film a été accompagné d'un débat dont Alain D. était l'animateur. *« La projection du film Demain est un des éléments qui a participé à bouger les consciences. [...] Il y a eu plein de petites gestations : Mont-Saint-Guibert en transition, Court-Saint-Étienne en transition, Wavre en transition qui fonctionne assez bien. Plus récemment, Ottignies en transition. »* (A. Dangoisse, communication personnelle, 12 mai 2021)

Avec les années, la Plateforme a pris un rôle similaire étant donné qu'elle est devenue un point de référence afin d'avoir des contacts. *« La Plateforme se fait tout le temps contacter par plein d'acteurs associatifs, l'UCL, la Commune d'OLLN ou des particuliers. De manière générale, les gens savent que la plateforme c'est un peu une force de frappe au niveau des étudiants qui va pouvoir directement toucher un maximum de monde. Donc c'est un bon moyen d'avoir de l'impact et un relais d'informations. [...] Je pense que les mails, c'était assez divers. Il y avait beaucoup de demandes externes. Les kap recevaient souvent des demandes qu'ils*

⁴⁵ Les tiers-lieux composent une solution hybride entre espace personnel et espace ouvert, domicile et travail, convivialité et concentration. Ils réunissent un certain nombre de conditions permettant les rencontres informelles et favorisant la créativité des interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la viabilité, la convivialité et l'accessibilité. Les rencontres informelles et familières dans ces lieux n'ont pas à être planifiées entre les individus qui s'y croisent et s'y retrouvent. (Christine Balai, 2012)

redirigeaient vers la Plateforme. Ils s'y échangeaient les informations et tous les kap étaient sollicités. » (P. Zwart, communication personnelle, 18 mai 2021)

La construction de ces réseaux d'acteurs participe à la **création d'un cadre de travail** pour la Transition. Ainsi par la multiplication des relations et l'identification des lieux d'échange, les citoyens conscients et souhaitant jouer un rôle dans la Transition écologique vont commencer à s'organiser en groupes.

4.3.3 La mise en action

Le réseau créé donne de **multiples opportunités** telles que rejoindre un groupe d'action, échanger des informations sur les envies et projets des uns et des autres, faire émerger une initiative de transition. Ce réseau aide à trouver des partenaires, à trouver de l'aide à la fois pratique, technique ou financière afin de réaliser ses projets.

C'est par exemple par l'effet de réseau que des membres de l'AGL ont eu l'opportunité de mettre en place les jeudis veggies. *« Les Jeudis veggies vient de ma collègue Aline qui est en lien avec Eva qui vie à Gand où cela existe. Aline en a parlé avec les jeunes femmes de la AGL dont Pauline qui a mis en place tout un projet au sein de l'AGL qui l'a porté au conseil académique. [...] On a convaincu les Restos U qui étaient super favorables à tout ça. Et puis il y a les restaurants qui ont joué plus ou moins le jeu. Et tout ça, c'est une dynamique, c'est interactif. »*. (A. Dangoisse, communication personnelle, 12 mai 2021) Effectivement, la pratique des jeudis veggies existait à Gand et par interaction, discussion entre Eva et Aline que le concept s'est propagé. Aline, en tant que membre de la MDD, a elle-même fait fonctionner son réseau pour trouver de potentielles porteurs de projet. Pauline de l'AGL s'est alors entourée d'une équipe qui a pu l'aider dans la mise en place du projet. À travers cet exemple, il ressort l'importance des relations à la fois formelles et informelles, du réseau d'acteurs qui permet l'échange d'informations et de pratiques participant à la mise en action.

C'est dans ce sens que la Commune a fait appel à Be Planet et Réseau Transition afin de mettre en place la campagne Proximity. Celle-ci a pour but d'aider les citoyens de la commune ayant un projet de Transition écologique à le réaliser. Pour se faire, elle a organisé un appel à projets⁴⁶ ainsi qu'un appel à la mobilisation citoyenne durant l'année 2020. La

⁴⁶ L'Appel à projets est une démarche qui permet d'octroyer un subside à des projets moyennant le respect de certaines conditions préalablement définies. Pour participer, les porteurs de projets doivent rédiger un document explicitant leur projet. Le choix de l'octroi des financements disponibles par l'organisme organisateur revient à un jury indépendant. Dans le cas où un appel à projets est mis en place par un pouvoir public, celui-ci doit se cantonner

campagne Proximity a débuté par une soirée de lancement qui était l'occasion pour les habitants de la commune de se rassembler et discuter de leur envies pour leur Commune. Durant celle-ci, des exercices de projections suivis d'échanges ont été réalisés par les animateurs du Réseau Transition afin de faire émerger des idées de projet. Peu de temps après, l'Appel à projets et une campagne de mobilisation ont été organisés afin de soutenir et d'aider les projets présentés. En organisant cette campagne, la Commune participe à la mise en action des citoyens en leur offrant un espace permettant pour les uns d'échanger, de développer et faire mûrir une idée de projet et pour d'autres de lancer leur projet, de rencontrer de potentiels partenaires ou de trouver de l'aide. En organisant cette campagne, la Commune innove dans l'exercice des compétences qui lui sont attribuées. (De Callatay, 2020)

4.3.4 Conclusion

Comme explicité plus haut, il existe plusieurs manières de participer à la Transition écologique. La MDD et les kap sont plutôt portés sur les aspects de conscientisation, de construction d'un réseau et l'aide dans la mise en action des citoyens. Quant à la Commune et l'UCLouvain, leurs actions portaient, jusqu'il y a peu, principalement sur la réduction de la consommation d'énergie fossile et des émissions de CO₂. Comme on a pu le voir avec la campagne Proximity et le Plan Transition, cela est en voie de changer. La Commune s'est donc lancée dans le soutien à la construction d'un réseau et la mise en action. L'UCLouvain adopte une posture qui le transforme en acteur de la conscientisation et d'action par la réalisation du Plan transition.

Les phases de conscientisation, de construction de réseau et de mise en action peuvent faire l'objet d'une recherche plus poussée. En effet, d'autres étapes se cachent entre celles-ci. Elles permettent de rendre compte des verrous étant peu présents dans cette analyse.

4.4 Analyse multiniveaux de la Transition écologique à Louvain-la-Neuve

Nous allons maintenant analyser quels sont les mécanismes à l'œuvre qui mènent à ce que les initiatives de transition prennent place dans la perspective multiniveaux. Pour rappel, la

à la définition du cadre avec une thématique et un objectif. La participation à un appel à projets permet d'apporter une aide au porteur à qui revient la tâche de la réalisation du projet. (Chaussade, 2018)

perspective multiniveaux, développée par Geels et Schot, est composée de **trois niveaux analytiques imbriqués**. De ce fait, les acteurs ne figurent pas à un niveau en particulier, mais sont en interaction avec les trois niveaux (le paysage, les régimes et les niches d'innovations). Les différents acteurs analysés sont à la fois produits par le système et les acteurs de celui-ci. L'ensemble des règles et normes présentes dans les régimes produisent et régulent les acteurs et sont le fruit de l'action de ceux-ci. La MDD, la Plateforme des kap en transition, l'UCL et la Commune produisent le système et sont des résultats de celui-ci. Ils sont en interaction avec le paysage, les régimes sociotechniques et les niches d'innovations.

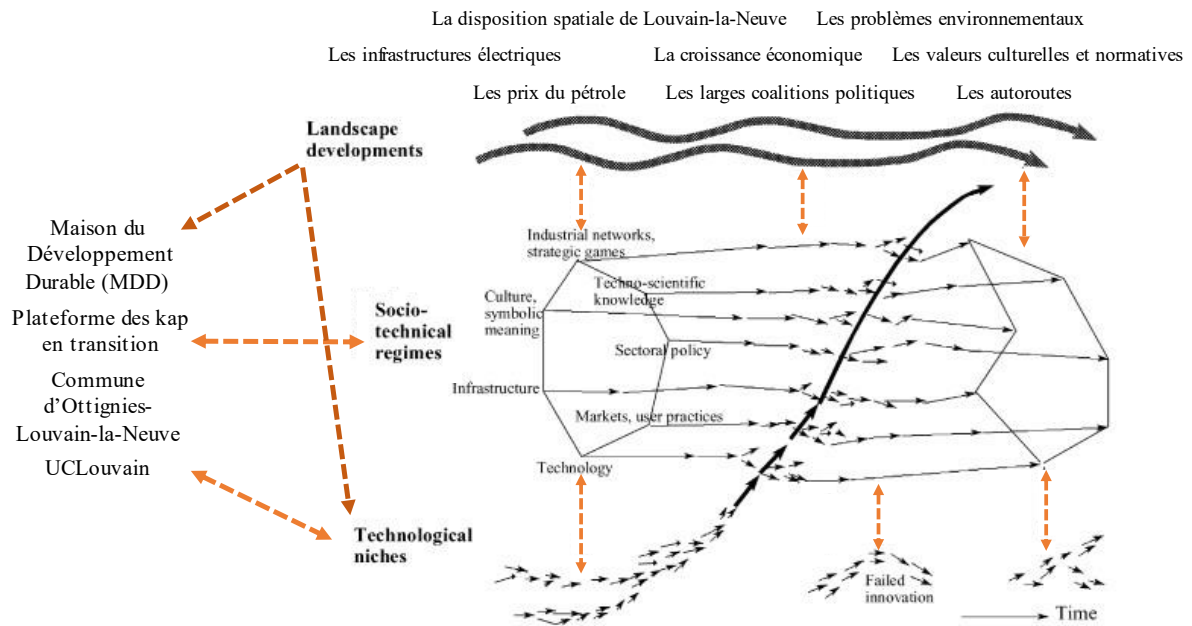
Nous allons d'abord nous intéresser à l'interrelation des acteurs avec les trois niveaux analytiques. Ensuite, nous nous pencherons sur la manière dont le paysage est mis sous pression. Enfin, nous verrons les chemins de transition empruntés par les acteurs analysés.

4.4.1 Les interrelations des acteurs dans la perspective multiniveaux

❖ Les relations au paysage

Le paysage sociotechnique étant l'ensemble des **tendances structurelles profondes**. Il est exogène et échappe à l'influence directe des acteurs composant celle-ci. À l'inverse, les acteurs de la ville sont influencés par celui-ci. Sur la figure 12, cela se manifeste par les flèches orange partant du paysage et allant vers les régimes, les acteurs et les niches. Seuls les régimes sociotechniques ont une flèche allant dans les deux sens afin de montrer qu'ils sont les seuls à pouvoir influencer le paysage. Nous reviendrons sur ce phénomène plus précisément plus loin dans l'analyse.

Figure 12 : Interrelations entre les différents niveaux de la perspective multiniveaux



Élaboration faite par l'auteur sur base de la figure 6 de Geels & Schot, 2007

❖ Les relations aux régimes

Les régimes correspondent à l'ensemble des règles appliquées par les différents groupes sociaux au sein des communautés. Ces configurations sont plutôt stables, mais peuvent cependant être orientées par une coordination des activités des groupes d'acteurs. (Geels, 2002) Ces régimes sont composés de sept dimensions⁴⁷ sur lesquelles les acteurs, analysés dans ce mémoire, ont un impact.

La MDD et la Plateforme sont des acteurs agissant plutôt sur la culture et les **significations symboliques** et les **pratiques économiques des utilisateurs**. Comme nous avons pu le voir au point précédent, la conscientisation touche les acteurs dans leurs représentations du monde. Cela participe donc à influencer les significations symboliques des régimes. Les pratiques économiques sont modifiées lors de la mise en action des acteurs, poussée par les mouvements de transition.

⁴⁷ Rappel, les sept dimensions sont : la technologie, les pratiques des utilisateurs et des domaines d'application (marchés), la signification symbolique de la technologie, l'infrastructure, la structure de l'industrie, la politique et les connaissances technoscientifiques.

La Commune d'OLLN, interagit plutôt avec ce qui est relatif à l'**infrastructure**. Par les compétences qui lui sont accordées⁴⁸, la Commune contribue à l'évolution des infrastructures de la ville de Louvain-la-Neuve, c'est-à-dire « *l'ensemble des installations, des équipements permanents qui conditionnent le fonctionnement d'un organisme ou d'une entreprise, l'activité économique d'une région, d'un pays.* » (*INFRASTRUCTURE : Définition de INFRASTRUCTURE*, s. d.)

L'UCL participe notamment à une restructuration des domaines des **connaissances technoscientifiques**, mais également, de la **signification de la technologie** et de l'**infrastructure**. L'UCL étant une université, elle participe aux connaissances technoscientifiques des citoyens par la formation qu'elle propose aux étudiants. De même, par les multiples recherches qu'elle mène à la fois avec les étudiants, mais également avec les chercheurs qu'elle engage, elle participe à la signification de la technologie. Enfin, l'université est en possession d'une grande partie des terrains constituant la ville de Louvain qu'elle peut aménager comme elle le souhaite. De ce fait, elle participe en grande partie à l'aménagement du territoire en coopération avec la ville. L'aménagement du territoire à Louvain est particulier étant donné que l'université a acquis une grande superficie de terrain dans la ville. Dans cette optique, l'UCL est en constant dialogue avec la Commune. (M. Servais, communication personnelle, 21 mars 2021)

❖ Relation aux niches

Les niches sont des espaces d'incubation où se développent les innovations, à l'abri du marché. La MDD, la Plateforme, la Commune et l'UCL participent toutes à aider et soutenir les innovations des niches pendant leur processus de maturation. Selon les acteurs, ces aides sont plus ou moins fortes et peuvent se faire de différentes manières. Les deux premiers acteurs apportent une aide plutôt de mise en relations des porteurs de projet et de soutien communicationnel alors que les deux autres leur apportent un soutien plutôt financier et technique.

4.4.2 Pression sur le paysage de Louvain-la-Neuve

Pour qu'une transition advienne, il est nécessaire d'avoir un processus présent dans **les trois niveaux** et entrant en **interaction**. Des innovations telles que l'apprentissage et l'amélioration des performances ou des prix créent une dynamique. Celles-ci vont participer à

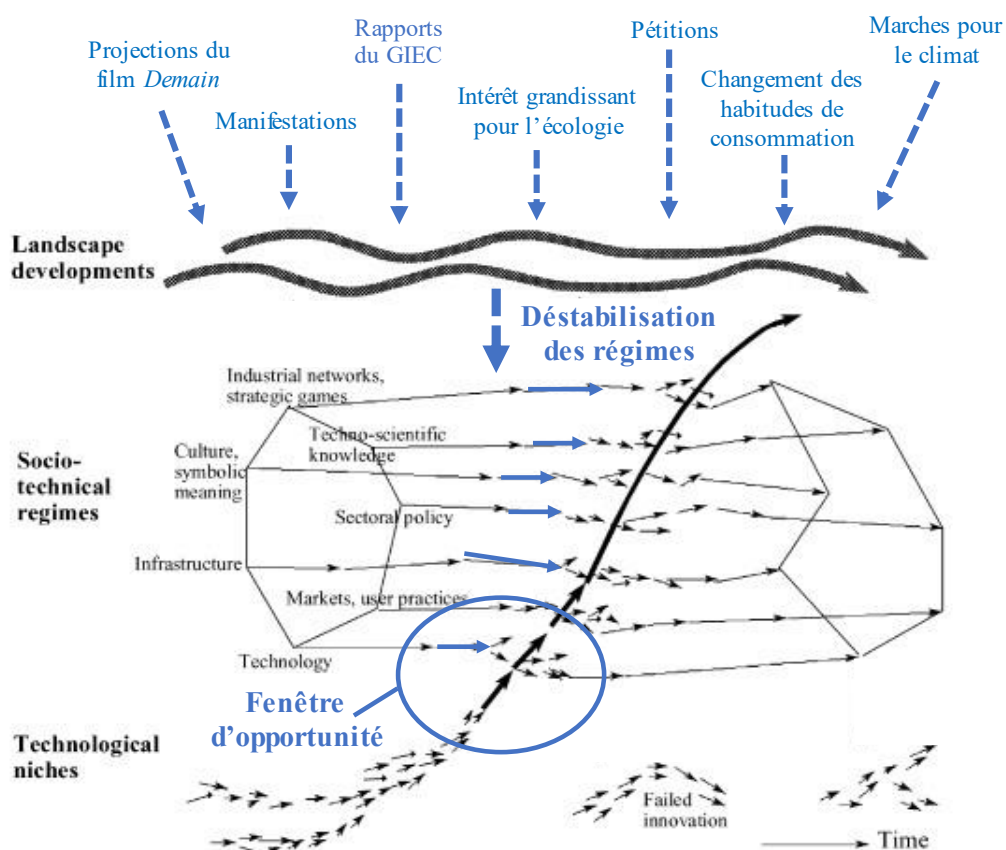
⁴⁸ Le site internet de la ville reprend les différents domaines dans lesquelles elle agit au niveau technique : la gestion des routes, des voiries, espaces verts, de l'urbanisme, de travaux, de la mobilité, de l'énergie et de l'environnement.

exercer une pression sur les paysages qui aura pour effet de déstabiliser les régimes. Des fenêtres d'opportunités seront alors ouvertes aux innovations de niches. (PMN) Afin d'agir pour la Transition écologique, on peut donc participer à mettre la pression sur le paysage, aider à l'émergence, le développement et au renforcement des innovations ainsi qu'à leur intégration dans les régimes et le paysage.

Plusieurs éléments participent à mettre le **paysage national sous pression**. La production de films et documentaires tels que « Demain », les appels par la communauté scientifique, les marches pour le climat, l'apparition de zones à défendre (ZAD), des pétitions et autres manifestations sont des éléments y contribuant.

Il y a également une **pression, au niveau de la ville de Louvain-la-Neuve**, exercée par différentes actions telles que les interpellations de l'AGL, la présence d'activités de sensibilisation telles que le Festival Cap Transition et le Festival Maintenant qui organisent des projections de films, des conférences, des débats, etc.

Figure 13 : Pression exercée sur le paysage de Louvain-la-Neuve



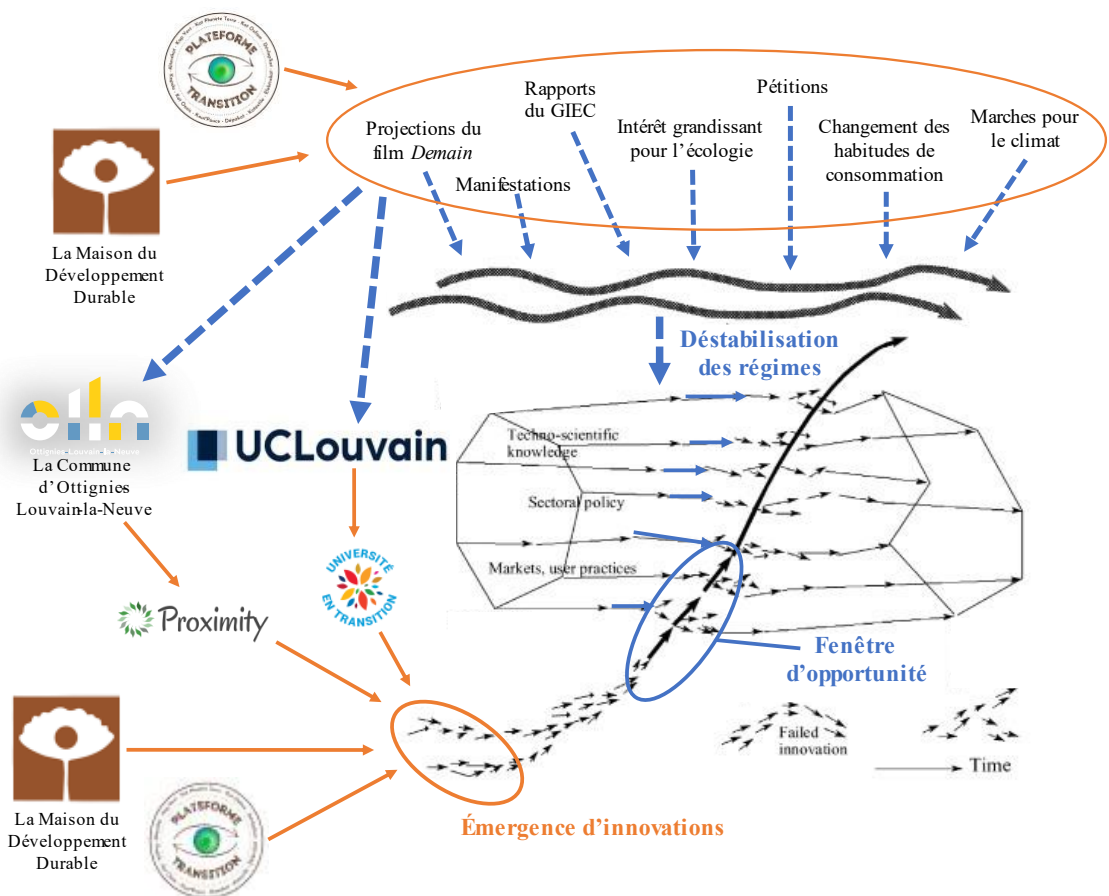
Élaboration faite par l'auteur sur base de la figure 6 de Geels & Schot, 2007

4.4.3 Typologie des chemins de transition

Cette pression exercée sur le paysage peut se matérialiser de plusieurs façons, appelée les chemins de transition. Étant donné que les quatre acteurs étudiés ont des objectifs et des raisons d'être différents, ils interviennent à diverses étapes et ont une intensité variable dans leur apport à la Transition.

Comme nous pouvons le voir sur la figure 14, la MDD et la Plateforme sont des acteurs qui participent à exercer une pression sur le paysage. Quant à la Commune et l'UCL, sous l'influence d'éléments du paysage, elles vont faire naître des projets qui, tout comme la MDD et la Plateforme, participent à soutenir les innovations. Proximity, le Plan transition, la MDD et la Plateforme contribuent à former des niches où des innovations émergent, à les soutenir afin qu'elles s'insèrent dans les régimes. Ces quatre acteurs favorisent également l'insertion des innovations prenant forme dans les régimes.

Figure 14 : Émergence des innovations à Louvain-la-Neuve



Élaboration faite par l'auteur sur base de la figure 6, Geels & Schot, 2007

Lors de la récolte des données, deux voies de transition relatives à l'action de l'université ont été identifiées. La nomination de la prorectrice Marthe Nyssens au rôle de « Transition des Sociétés » est susceptible d'être caractérisée de **voie de reconfiguration**. En effet, la pression sur le paysage a mené le recteur Vincent Blondel à changer les voies de développement en intégrant un nouveau champ de travail au sein du Rectorat. Ce changement donne lieu à la possibilité de changements ponctuels par l'intégration de nouvelles innovations. En effet, la nomination de la prorectrice a donné lieu à l'écriture d'un État des lieux de l'action de l'UCLouvain et à un Plan d'action, échelonné sur cinq ans, en matière de Transition écologique.

De plus, le Bike Day, organisé en coordination d'Alain D. et les employés de l'UCLouvain, semble correspondre au chemin de la **réorientation**. Afin de faire changer les habitudes quant aux habitudes de mobilité de ses employés, le Bike Day a été organisé. Celui-ci a pour objectif que les employés de l'UCLouvain se rendent à leur lieu de travail à vélo. Ils ont donc demandé aux employés utilisant déjà ce moyen de transport de partager leur itinéraire et de faire des départs communs le jour du Bike Day. De cette manière, les organisateurs espèrent que les employés, en faisant l'expérience de venir à vélo une fois, recommencent l'expérience jusqu'à la garder comme habitude. Dans cet exemple, l'innovation, l'utilisation du vélo pour se rendre à l'université, était assez développée (chemins disponibles utilisés par plusieurs employés) et a pu s'intégrer au régime existant.

Pour la Commune, cette pression s'est matérialisée notamment par la signature d'« Ottignies 2050 » et l'organisation de la campagne Proximity. Cependant, les innovations n'étant pas suffisamment développées, elles ne permettent pas de remplacer le régime. La campagne permet plutôt de soutenir le développement des initiatives au sein des niches.

4.4.4 Conclusion

Il est possible que d'autres chemins de transition soient présents à Louvain-la-Neuve. Cependant, par manque de données, de recul ou d'évolution dans le processus, ils n'ont pas été identifiés. Il est nécessaire d'avoir un certain recul sur les événements pour percevoir leurs effets à moyen et long termes. Il faudra par exemple patienter encore avant de pouvoir caractériser le changement induit par la crise sanitaire. À première vue, celle-ci apparaît comme un changement caractérisable de choc spécifique à la suite duquel une évolution rapide et de

forte intensité. Le choc spécifique peut être soit suivi d'un retour à la normale, soit entraîner un changement structurel progressif. Il faudra néanmoins attendre plusieurs années avant de pouvoir mesurer ses impacts ainsi que d'analyser leur pérennité. De même, les chemins identifiés plus haut reposent sur l'analyse des données disponibles et nécessitent du temps afin de pouvoir être validés.

4.5 Mise en perspective de la Transition écologique ayant lieu à Louvain-la-Neuve par rapport à la perspective d'effondrement des sociétés

4.5.1 Réaction de la population face aux enjeux

Comme exposé plus haut, nos sociétés font actuellement face à des enjeux environnementaux qui pourraient mener à leur effondrement. J. Diamond a identifié cinq éléments qui caractérisent la capacité de survie des sociétés dont le dernier est la réaction de la population. La manière dont les populations vont **réagir** va être **décisive** dans leur **capacité à survivre** face à des enjeux environnementaux. Quatre facteurs déterminent celle-ci. Selon la région du globe dans laquelle on se situe, ces facteurs peuvent constituer ou non un levier d'effondrement de la société. Concernant le cas de la ville de Louvain-la-Neuve, les enjeux ainsi que leurs origines ont été identifiés. Ce n'est cependant pas le cas dans toutes les régions du globe.

La difficulté à **anticiper les enjeux** environnementaux réside dans l'ampleur des enjeux biophysiques et leurs interconnexions pouvant provoquer des effets d'emballement. En effet, les enjeux qui se matérialisent de diverses manières à plusieurs endroits sur la planète ne sont pas attachés à un territoire. Plusieurs enjeux tels que le changement climatique et l'acidification des océans, même s'ils n'ont pour l'instant des effets que sur certaines parties du globe, ne se limitent pas à un espace particulier. Le dépassement de la limite de réchauffement de l'atmosphère aura à la fois des conséquences sur la température ressentie et la pluviométrie comme des risques de chaleurs extrêmes, de sécheresse, de phénomènes météorologiques extrêmes fréquents et intenses ou encore d'irrégularité des précipitations. De plus, le dépassement de certains seuils peut participer à accélérer le phénomène d'un autre processus biophysique.

Concernant les **stratégies**, nous avons vu que les politiques environnementales actuellement en vigueur ne sont pas en mesure d'éviter l'effondrement. C'est dans cette

perspective que le Mouvement de la transition s'inscrit. Il souhaite démarrer le processus de changement qui actuellement n'est pas suffisant par le haut, en impulsant un mouvement de changement par le bas. Cette situation est induite par les **conflits d'intérêts** inhérents à la démarche de résilience nécessaire pour répondre aux enjeux environnementaux, opposée à l'idéologie du néo-libéralisme. En effet, la société est partagée entre l'écologisme, requérant la décroissance, et la logique de croissance infinie néo-libérale. Cette dernière repose sur la compétition et l'individualisme qui poussent les humains à penser à leur propre bien-être avant celui des autres. En politique, cela se traduit une difficulté des chefs d'État à faire le choix de l'intérêt collectif par rapport à celui de faire croître le PIB.

Comme l'explique J. Diamond, le **dysfonctionnement** dans la prise de décision et le manque de courage politique sont des éléments renforçant l'échec. Les politiques néo-libérales, contre balancées par des politiques de protections sociales, ont participé à diminuer la capacité des États aux profits des entreprises. Ce dysfonctionnement ainsi que le phénomène de la tragédie des communs, renforce l'inadéquation de l'action politique en matière d'écologisme.

En ce qui concerne notre cas d'étude, **Louvain-la-Neuve**, les enjeux environnementaux et leurs origines sont connus. Le facteur principal auquel porter attention est donc sa stratégie de résolution.

4.5.2 Dynamique de changement par la population

Comme expliqué plus tôt dans ce mémoire, il existe **deux dynamiques** pour mettre en place une réponse à ces enjeux : par le haut ou pas le bas. L'approche par le haut prévaut pour les sociétés ayant une large population et un pouvoir politique centralisé. C'est donc cette dynamique de changement qui a prévalu pendant un certain temps. La population laissant au pouvoir politique la gestion du territoire et ainsi la gestion de l'environnement. Cependant, force est de constater que le pouvoir politique n'agit pas de manière mesurée par rapport aux enjeux. Une difficulté supplémentaire réside dans la **globalisation de nos sociétés** qui implique une organisation à la fois interne de nos États, mais également une coopération des États. Le Mouvement de transition écologique vient donc proposer à la population de participer à la résolution des problèmes. Cette dynamique qui part du bas, nécessite une bonne connaissance de l'organisation locale et un partage d'une identité et d'intérêts communs. Ces caractéristiques sont remplies par les actions menées pour la Transition écologique. Les citoyens se sont organisés en groupe afin de faire émerger des initiatives de transition.

Ces **actions par le bas** participent à ce que les citoyens se regroupent localement. Au fur et à mesure, ils forment des groupes gagnant en importance qui poussent les associations, organisations et entreprises à intégrer des décisions contribuant à la Transition écologique. Cela commence par des changements locaux, tels que l'utilisation du vélo à Louvain-la-Neuve, pour ensuite évoluer vers des changements plus conséquents et à plus large échelle. Les acteurs ont agi localement, ce qui a donné lieu à un changement plus global. Comme l'explique Alain D. lors de l'entretien avec l'exemple de l'investissement dans des douches après le succès du Bike Day, il y a besoin d'une visualisation du fait que c'est possible et de la demande : « *Le Bike Day est venu d'une discussion avec Phillipe où je lui demandais comment faire pour que les gens retournent à vélo. Il m'a répondu qu'il faut leur montrer que c'est possible.* » La première édition a donc eu lieu « *et la première année, il y avait plus de 200 personnes et 24 parcours guidés. [...] Le directeur de l'administration et patrimoine a participé et le mois après, il a décidé de faire des douches pour les cyclistes. Parce qu'il a vu qu'il y a vu qu'il y avait des cyclistes et suffisamment d'attentes potentielles et une reconnaissance sociale. Cela lui a permis de prendre une décision qui a un impact financier et concret. Car s'il se trompe, il se fait fusiller, donc il ne peut pas se tromper de trop dans ses propositions d'investissement. Et ici il a pris le risque.* » (A. Dangoisse, communication personnelle, 12 mai 2021)

4.5.3 Conclusion

Face à la difficulté du pouvoir centraliser à générer des décisions adéquates, des groupes de citoyens se sont donc mis en action afin d'apporter un changement à partir du bas. La volonté des acteurs, s'inscrivant dans ces mouvements émergents, est la création et l'expérimentation de nouvelles manières de faire. Les innovations représentent des laboratoires d'expérimentations qui, lorsque les problèmes environnementaux deviendront plus visibles, serviront de guide à la population. De plus, comme on l'a vu dans l'exemple du Plan Transition, quand des acteurs de niveaux plus hauts souhaitent intégrer la transition à leur moyen de fonctionnement, ceux-ci basent leur action sur ces expérimentations. Les innovations, en se renforçant et se multipliant, participent à développer une toile de fond sur laquelle les changements de plus grande ampleur vont pouvoir se greffer.

Même si la Transition est en cours, il reste encore énormément de travail à fournir : « *La relocalisation à elle seule ne suffit guère. Dans une perspective de Transition, il faudra mettre en place de nouveaux systèmes de gouvernance régionale, du bas vers le haut, du local vers le global. Ces nouveaux systèmes régionaux seront indispensables pour gérer par exemple, le réseau de transport, les hôpitaux et les universités. Certaines situations nécessitent aussi une*

coopération à une plus vaste échelle, l'objectif étant de rompre avec la domination de l'économie et des rapports de compétitivité. » (Hopkins, 2011, p. 179)

4.6 Conclusion de la recherche de terrain

Afin de comprendre comment les acteurs locaux participent à la Transition écologique, une variété de théories et de points de vue ont été mobilisés. Ceux-ci permettent à la fois de rendre compte de ce qu'est la Transition écologique et de ce fait, quels sont les éléments qui déterminent la participation des acteurs ainsi que et son processus de diffusion. Cette variété permet également de faire le lien entre différents niveaux : un citoyen, son groupe, la population d'une ville et les enjeux globaux.

Comme nous avons pu le voir, les différents acteurs locaux touchent les citoyens dans leurs aspects les plus profondément ancrés. La conscientisation participe à faire évoluer le rapport au monde et les significations des citoyens. Ils participent également à la création d'un réseau d'acteur par lequel cette conscientisation continuera de se propager en même temps que les changements de pratiques. Cette diffusion aura un impact sur les domaines sociaux, économiques et politiques. Enfin, des initiatives de transition ou innovations vont naître. Cette évolution des manières de penser va dépasser le niveau de la personne par interactions avec son groupe social ou dans des espaces tiers. Elle s'inscrira alors au fur et à mesure dans les structures et les institutions locales.

Un changement correspondant à la Transition écologique est bel et bien à l'œuvre au sein de Louvain-la-Neuve. Celui-ci est visible et agit de diverses manières. Plusieurs acteurs y participent et jouent des rôles différents. L'**UCLouvain** est un acteur qui va agir en réaction au changement par l'intégration des initiatives à sa structure comme on a pu le voir dans les chemins de transition (réorientation et reconfiguration) qu'il prend. Elle soutient également la conscientisation, la construction de réseau et l'action de manière indirecte via les kap qu'il finance et entretient. Avec la nomination de Marthe Nyssens en tant que prorectrice à la « Transition et Société » et l'écriture du Plan Transition 2021-2026, il semble que l'université puisse devenir un acteur plus important de la Transition ces prochaines années. Ce plan a l'intention à la fois de développer une multitude de projets de transition ainsi qu'intégrer les concepts du Développement Durable dans les cursus qu'elle propose. Quant à la **Commune**,

elle est une institution politique et en ce sens, elle répond aux attentes de ses citoyens. Elle est donc également réactive aux changements : il est nécessaire qu'une part assez importante des citoyens soient conscientisés et se mettent en action avant que la Transition puisse faire partie des politiques mises en place par la Commune. Celle-ci contribue donc à soutenir les actions entreprises par les citoyens. La **Maison du Développement Durable** (MDD) constitue un espace tiers qui permet le relais d'information, d'espace d'expression et dons de soutien à la transition. Elle participe donc à la conscientisation, la construction d'un réseau d'acteur et aide à la mise en action. Cet espace est formel, mais la communication y est avant tout informelle et se fait entre personnes. Ses actions participent également à faire pression sur le paysage et les régimes afin qu'ils soient sensibles et intègrent les innovations. Enfin, **la Plateforme des kap pour la transition** est un regroupement d'acteurs étudiants mis en place par l'université. Cette plateforme est cependant le fruit des kap et non celui de l'UCLouvain. Les acteurs ont, de leur propre volonté, fait naître un processus de conscientisation, de relais d'information, de mise en réseau et d'action. La communication entre les étudiants est informelle et participe à créer un réseau entre les étudiants impliqués pour la transition. La communication est également formelle dans ses interactions avec les autres acteurs de la transition de la ville.

À Louvain-la-Neuve, les enjeux environnementaux et leurs origines sont connus. Le point d'attention déterminant son action est donc sa capacité à mettre en place des stratégies. Les autres facteurs participant à la survie ou non des sociétés prennent place dans d'autres sociétés.

Ces stratégies résultent d'interactions systémiques pouvant à la fois résulter d'une action par le bas ou par le haut dans la société. Actuellement, du point de vue des Mouvements de la transition, l'action par le haut n'est pas suffisante. En réaction, l'action par le bas, par la population, prend de plus d'ampleur à Louvain-la-Neuve et partout en Belgique.

5. Conclusion générale

Face aux enjeux environnementaux divers mouvements se sont constitués afin d'y proposer des réponses. Parmi celles-ci, figure le Mouvement de la Transition, initialement le Mouvement des Villes en transition, qui a été initié par Rob Hopkins en Grande-Bretagne en 2006. Au début, l'objectif était de proposer diverses actions permettant d'atteindre la neutralité carbone dans sa ville. Le succès de l'approche la fera évoluer et devenir un nouveau paradigme de l'action

écologiste. Celui-ci repose sur la mise en action des citoyens à échelle locale pour lutter contre le dérèglement climatique et le pic du pétrole. Cette approche nommée *Transition écologique* donne un nouveau souffle aux actions d'écologisme et nourrit la sémantique de l'action de protection et de restauration de l'environnement. Le terme Transition permet de défendre l'idée selon laquelle la croissance verte est une réponse suffisante aux enjeux environnementaux et qu'il est nécessaire d'opérer une rupture dans les modes de fonctionnement de notre société. Ce mouvement s'exporte au-delà des frontières britanniques et européennes et se renforce. Son idéologie se construit au fur et à mesure qu'elle intègre les innovations des groupes de transitionneurs qui se forment. Le plan de descente énergétique a laissé place à de multiples actions intervenant plus largement, contre les enjeux environnementaux. Ces enjeux sont interreliés et une action pour canaliser un des processus biophysiques, participe également à agir pour un autre.

Dans ce contexte, la problématisation a mené à se poser la question suivante : « de quelle manière les acteurs locaux participent-ils à la Transition écologique à Louvain-la-Neuve ? » Afin d'y répondre, la recherche de terrain et l'analyse sont organisées en plusieurs parties. Dans la première, nous avons discerné les éléments qui caractérisent la Transition écologique comme un processus de changement tel que présenté par P. De Leener. Celle-ci repose sur l'importance du changement individuel et de l'interaction dans l'évolution de nos modes de vie. Cette perception met au centre les personnes comme acteurs et moteurs de l'action. Ces acteurs ont de multiples interactions à la fois formelles et informelles qui constituent un réseau.

Grâce à l'activité d'acteurs tels que la Maison du Développement et la Plateforme des kap en transition, qui entretiennent, élargissent et relayent les informations, la Transition écologique apporte des évolutions durables qui s'inscrivent dans les structures. D'autres acteurs, plutôt réactifs aux changements tels que la Commune d'Ottignies Louvain-la-Neuve et l'UCLouvain, vont être mêlés à ce réseau et adaptent leurs comportements aux objectifs⁴⁹ de la Transition écologique. Ils deviennent alors eux-mêmes acteurs de la Transition.

Les différentes voies catégorisées pour participer à Transition sont : la conscientisation, la construction d'un réseau et la mise en action des citoyens. L'ensemble de ces actions participent à créer une pression sur les tendances structurelles profondes de la société faisant émerger des innovations ou initiatives de transition. Celles-ci ont pour but d'expérimenter de

⁴⁹ Les quatre objectifs sont : réduire la consommation d'énergie d'origine fossile et nos émissions de CO₂ de manière individuelle et collective, renforcer la résilience de nos territoires, renforcer les liens et la coopération entre citoyens et l'acquisition de compétences de renforcement de l'autonomie.

nouvelles manières de se nourrir, se vêtir ou de se déplacer afin de rendre nos modes de vie plus résilients face aux enjeux environnementaux. Lorsqu'elles sont suffisamment abouties et robustes, elles se structurent pour devenir des éléments des régimes sociotechniques. Les voies de transition des systèmes sont des processus lents qui peuvent prendre plusieurs années ou dizaines d'années. Il n'a donc pas été possible de faire une analyse poussée de ceux à l'œuvre à Louvain-la-Neuve. Cependant, la dynamique de changement ascendante conduite par les citoyens, a pu être identifiée et observée. Au fur et à mesure que les acteurs rendent visible l'envie de participer à la Transition et légitiment l'action dans ce sens, ils contribuent à ce que les changements accèdent à des niveaux d'action de plus en plus hauts dans la société.

Dans notre cas d'étude, la ville de Louvain-la-Neuve, plusieurs organisations politiques centralisées gèrent le territoire. C'est à ceux-ci que la résolution des problèmes revient, action ascendante. Comme nous avons pu le voir dans l'état des lieux de la situation environnementale et de l'évolution des politiques environnementales, la tentative de résolution ne semble actuellement pas en mesure de freiner les processus biophysiques. Des conflits au sein des lieux de décision ainsi que des dysfonctionnements dans la prise de décisions sont des éléments renforçant cette situation. Une autre voie pour faire face à ces enjeux, ascendante est alors empruntée par les Mouvements de Transition. Par sa diffusion, elle tente créer un réseau propice à l'action et l'innovation de nouveaux modes de vie. Ce réseau souhaite prendre de l'importance pour faire pression sur les acteurs politiques afin qu'ils mettent en place des programmes de transition ambitieux.

Parmi les théories mobilisées pour analyser la Transition, plusieurs visions d'auteurs de différentes disciplines se rejoignent. De même, plusieurs niveaux d'analyse présents permettent de faire le lien entre le niveau micro et macro. La perspective du changement permet de rendre compte du changement au niveau micro mais également méso. La perspective multiniveaux permet de rendre compte de la structure au niveau méso. Bien que la perspective d'effondrement des sociétés s'applique niveaux d'une société, elle est mobilisée à un niveau plus large pour faire le lien entre les niveaux méso et macro. Les problèmes environnementaux sont traités à l'échelle d'une société par Diamond, cependant les problèmes environnementaux, abordés dans ce mémoire, sont d'ordre mondiaux. Chacune de ces théories pourrait faire l'objet d'une analyse plus approfondie. Cependant, celles-ci ont été mobilisées dans le but d'avoir une vue d'ensemble des phénomènes à l'œuvre à Louvain-la-Neuve. De ce fait, la mobilisation de chacune des perspectives s'est faite de manière limitée. Effectivement, afin de pouvoir répondre à ma question de recherche, il m'a fallu faire des choix. Cela mène ce que plusieurs éléments

ne puissent pas être approfondis. En effet, les chemins de transition ainsi que les types d'innovations, les méthodes de conscientisation ainsi que les verrous du système tels que le déni et la peur, valent la peine d'être plus amplement explorés. De même, certaines données récoltées ont donc dû être mises de côté de même que plusieurs cadres analytiques tels que les travaux de Carlo DiClemente qui portent sur le « modèle transthéorique du changement » ou ceux Chris Johnstone qui a écrit un livre sur les étapes du changement.

À travers cette recherche, nous avons identifié les rôles d'une diversité d'acteurs dans le processus de Transition ainsi que la dynamique ascendante jouée par celle-ci dans l'objectif d'apporter une réponse adéquate aux problèmes environnementaux actuels. La dynamique de Transition écologique à l'œuvre est relativement neuve. La prise en compte des institutions publiques et privées est récente. Bien que le changement commence à se faire sentir à affecter les structures et les institutions, il faudra encore plusieurs années avant de percevoir ses effets. Celle-ci devrait s'accélérer au fur et à mesure que la perception des enjeux se fera plus visible. D'ici là, les actions de résilience mises en place (relocalisation de l'économie, indépendance au pétrole, etc.) constituent des ressources essentielles et participeront à atténuer les effets des chocs ressentis lors de l'accroissement des problèmes environnementaux. Quant aux transitionneurs, ils auront un rôle majeur dans la restructuration des sociétés.

Ce qui ressort de cette recherche est l'importance de la prise de conscience de la responsabilité de l'humain dans les enjeux environnementaux, de notre pouvoir d'action et notre disposition au changement. Elles sont le moteur de l'initiative et de l'innovation. Face à l'ampleur des problèmes environnementaux, chacune des actions participe à construire un meilleur futur. Il est maintenant, plus que jamais, temps d'incarner le changement que nous souhaitons voir dans ce monde. (Institut National de l'Audiovisuel, s. d.)

6. Bibliographie

- Artur Adam Jusaine. (2016). *Brève introduction au rapport Meadow*, « *The Limits to Growth* ». <http://adrastia.org/introduction-meadows-the-limits-to-growth/>
- Blom, J. (2020). Économie politique, démocratie et l'Anthropocène. In *L'économie politique pour réinventer le XXIe siècle*.
- Bossut Nicolas. (2004). *Entre habitat et projet socioculturel, les maisons communautaires et les kots à projet*. 200.
- Bourg, D., Kaufmann, A., & Méda, D. (2016). *L'Âge de la transition. En route pour la reconversion écologique*. Les petits matins. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01592808>
- Chaussade, R.-J. (2018, avril 10). *Appel à projets, commande publique ou subvention, comment les distinguer ?* [Actualité fonction publique territoriale]. Weka.fr. https://www.weka.fr/actualite/commande-publique/article_juridique/appele-a-projets-commande-publique-ou-subvention-comment-les-distinguer-64384/
- Damien Altendorf. (2020, octobre 10). *2020 : le trou d'ozone antarctique est à nouveau très prononcé*. Sciencepost. <https://sciencepost.fr/2020-le-trou-dozone-antarctique-est-a-nouveaux-tres-prononce/>
- Dangoisse, A. (2021, mai 12). *Entretien* [Communication personnelle].
- De Callataÿ, L. (2020). *Olln tous les projets | Proximity Belgique*. <https://www.proximitybelgium.be/static/olln-tous-les-projets>
- De la scission de l'UCL à un essor économique exceptionnel*. (s. d.). UCLouvain. Consulté 4 juin 2021, à l'adresse <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/presse/actualites/de-la-scission-de-l-ucl-a-un-essor-economique-exceptionnel.html>
- De Leener, P. (2005). Le Changement : Bases conceptuelles, repères théoriques. In *Changement politique et social. Éléments pour la pensée et l'action* (ENDA GRAF Sahel, p. 18).
- De Leener, P. (2020). *Evaluation pour développer et changer*. Enda Graf Sahel.
- De quoi s'agit-il ? | ACODEV*. (s. d.). Consulté 4 juin 2021, à l'adresse <https://www.acodev.be/la-cooperation-au-developpement/de-quoi-sagit-il-0>

Déclaration de politique générale—Ottignies Louvain-la-Neuve. (2019, janvier). Commune d'Ottignies–Louvain-la-Neuve. <https://www.oln.be/fr/ma-ville/vie-politique/college-communal/documents/declaration-de-politique-generale>

Decroly, J.-M., & Wayens, B. (2016). *Le centre-ville : Un espace multifonctionnel.* <http://hdl.handle.net/2013/>

Définition : Transition écologique. (2014). La Toupie. https://www.toupie.org/Dictionnaire/Transition_ecologique.htm

Demain | Partout dans le monde des solutions existent. (s. d.). Consulté 25 janvier 2021, à l'adresse <https://www.demain-lefilm.com/>

Diamond, J. (2006). *Effondrement : Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie* (Gallimard).

Edwin Zaccai. (2014). *Le Rapport Brundtland.* Université Libre de Bruxelles ULB. <https://studylibr.com/doc/2304031/rapport-brundtland>

Eich Frédéric. (2015). *Étude de notoriété et de satisfaction de l'association « La maison du développement durable »—Mémoire dans le cadre du Master 120 en Sciences de gestion.*

Extension de l'Esplanade à Louvain-la-Neuve : Un peu de bon sens ! (2017, juin 9). [Un regard critique sur les grandes questions qui animent le monde moderne]. En observant le monde. <https://enobservantlemonde.wordpress.com/2017/06/09/extension-de-lesplanade-a-louvain-la-neuve-un-peu-de-bon-sens/>

Fortin, A.-J. (2002). *Les fondements théoriques du néolibéralisme.* https://www.academia.edu/32653328/Les_fondements_th%C3%A9oriques_du_n%C3%A9olib%C3%A9ralisme

Gaspard Claude. (2018, mars 19). *La retranscription d'un entretien : Outils, étapes et exemple.* Scribbr. <https://www.scribbr.fr/methodologie/retranscription-entretien/>

Geels, F. W. (2002). Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes : A multi-level perspective and a case-study. *Research Policy*, 31(8), 1257-1274. [https://doi.org/10.1016/S0048-7333\(02\)00062-8](https://doi.org/10.1016/S0048-7333(02)00062-8)

Geels, F. W., & Schot, J. (2007). Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, 36(3), 399-417. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2007.01.003>

Genard, J.-L., Vanhellemont, L., & Berger, M. (2016). Architecture des débats : Les imaginaires mobilisés. *BSI-BCO*. https://www.academia.edu/38717020/Architecture_des_d%C3%A9bats_les_imaginaires_mobilis%C3%A9

Genus, A., & Coles, A.-M. (2008). Rethinking the multi-level perspective of technological transitions. *Research Policy*, 37, 1436-1445. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2008.05.006>

Gérard Derèze. (2019). *Méthodes empiriques de recherche en information et communication*. De Boeck.

Gouvernance. (s. d.). UCLouvain. Consulté 4 mai 2021, à l'adresse <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/universite-transition/la-transversalite-jusque-dans-la-gouvernance.html>

Graham Turner. (2014, septembre). The Guardian. <https://www.theguardian.com/profile/graham-turner-australia>

Hopkins, R. (2011). *Manuel de Transition : De la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Les Editions Ecosociété. <https://univ.scholarvox.com/book/88865578>

INFRASTRUCTURE : Définition de INFRASTRUCTURE. (s. d.). [Dictionnaire]. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales CNRTL. Consulté 12 mai 2021, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/infrastructure>

Institut National de l'Audiovisuel. (s. d.). *Mahatma Gandhi, « Sois le changement que tu veux voir dans le monde »*. Ina.fr. <http://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/mahatma-gandhi-sois-le-changement-que-tu-veux-voir-dans-le-monde/>

Intergovernmental Panel on Climate Change. (2021). *Français—IPCC*. <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/>

Jacquemond, L.-P. (2017). Gro Harlem Brundtland ou l'invention du « développement durable ». *Dynamiques environnementales. Journal international de géosciences et de l'environnement*, 39-40, 254-265. <https://doi.org/10.4000/dynenviron.541>

Jean-Pierre Olivier de Sardan. (2008). La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique. *Articulo - Journal of Urban Research*. <http://journals.openedition.org/articulo/982>

Jégouzo, Y. (2008). L'évolution des instruments du droit de l'environnement. *Pouvoirs*, 127(4), 23-33. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/pouv.127.0023>

La théorie générale du Keynes et ses principes. (2018, décembre 27). *Apprendre gestion*. <https://apprendre-gestion.com/theorie-de-keynes/>

La transition. (s. d.). Maison du Développement durable. Consulté 4 juin 2021, à l'adresse <https://old.maisondd.be/notre-message/la-transition>

La Transition – Réseau Transition.be. (s. d.). Consulté 1 juin 2021, à l'adresse <https://www.reseautransition.be/je-decouvre/la-transition/>

Larousse, É. (s. d.). *Définitions : Changement* [Dictionnaire en ligne]. Dictionnaire de français Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/changement/14612>

Le Robert. (s. d.). *changement—Définitions, synonymes, conjugaison, exemples* [Dictionnaire en ligne]. Dico en ligne Le Robert. <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/changement>

L'internaute. (s. d.). *Changement : Définition simple et facile du dictionnaire* [Dictionnaire en ligne]. L'internaute. Consulté 7 juin 2021, à l'adresse <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/changement/>

Loïc Chauveau. (2006). *Le développement durable : Produire pour tous, protéger la planète* (Larousse).

Matagne, P. (2003). Aux origines de l'écologie. *Innovations*, 18(2), 27-42. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/inno.018.0027>

Mathieu Vanwelde. (2019). *Les verrous économiques de la transition*. Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises ASBL.

Nyssens, M. (2021). *Plan Transition 2021 – 2026*. UCLouvain. <https://alfresco.uclouvain.be/alfresco/service/guest/streamDownload/workspace/SpacesStore/f80a6b5-d515-4012-9db0-4cff85d2f2e4/Plan%20transition%20UcLouvain%20Final.pdf?guest=true>

Philippe De Leener. (s. d.). *POUR.press*. Consulté 4 juin 2021, à l'adresse <https://pour.press/team-member/philippe-de-leener/>

Reconductions | Organe, collectif des kots à projet. (s. d.). Consulté 4 juin 2021, à l'adresse <http://www.organe.be/reconductions/>

RÉGIME : Définition de RÉGIME. (s. d.). [Dictionnaire]. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales CNRTL. Consulté 7 juin 2021, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9gime>

Renouprez, C. (2013). *La multiplicité d'objectifs dans une coopérative à finalité sociale : Le cas de l'Altérez-vous à Louvain-la-Neuve*. UCL. ESPO/PSAD - École des sciences politiques et sociales.

Rob Hopkins & Lionel Astruc. (2015). *Le pouvoir d'agir ensemble, ici et maintenant : Entretiens* (Actes Sud). Domaine du possible.

Rockström, J., Steffen, W., Noone, K. et al. (2009). *A safe operating space for humanity*. *Nature*(461), 472-475. <https://doi.org/10.1038/461472a>

Servais, M. (2021, mars 21). *Entretien* [Communication personnelle].

Sophie Godin-Beekmann. (2013). Evolution de la couche d'ozone sous l'effet du protocole de Montréal et du changement climatique. *La météorologie*, 80(80), 59-66. <https://doi.org/10.4267/2042/48795>

Steffen, W., Richardson, K., Rockström, J. et al. (2015). Planetary boundaries circular visualization. *Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet*. https://www.researchgate.net/figure/11-planetary-boundaries-circular-visualization-From-J-Lokrantz-Azote-based-on_fig1_338020442/download

Subsides | Organe, collectif des kots à projet. (s. d.). Consulté 4 juin 2021, à l'adresse <http://www.organe.be/subsides/>

Transition France. (2016, avril 20). *Transition France*. <https://www.entransition.fr/2016/04/20/presentation/>

Ville d'Ottignies–Louvain-la-Neuve. (2009). *Rapport administratif 2009*.
<https://www.olln.be/fr/ma-ville/vie-politique/college-communal/documents/rapports-administratifs/2019-rapport-administratif.pdf>

Vogelaere, J.-P. (2017, octobre 11). *Ottignies-LLN: Une neutralité carbone pour 2050*. Le Soir. <https://www.lesoir.be/118789/article/2017-10-11/ottignies-lln-une-neutralite-carbone-pour-2050>

Webmaster Aglouvain. (2013, avril 30). *La Task Force Développement Durable (TFDD)—Assemblée Générale des Étudiant-e-s de Louvain*. <https://aglouvain.be/la-task-force-developpement-durable-tfdd/>

Woitrin, M., Rousseau, C., & Hanin, Y. (2021, février). *RTBF Info* [RTBF]. <https://www.facebook.com/rbtfinfo/posts/10158310011458878>

Yves Sciama. (2010). *Le changement climatique: Une nouvelle ère sur le Terre* (Petite Encyclopedie Larousse).

Zwart, P. (2021, mai 18). *Entretien* [Communication personnelle].

7. Annexes

7.1 Résumé de l'entretien avec Pascaline Z.

Quel est le but de la plateforme ?

Le projet de la Plateforme est de pouvoir créer des synergies entre les projets des kap de la plateforme, d'organiser la DDay ou cap transition, et d'avoir un échange chaque semaine. Elle réunit tous les kap sur un temps de midi afin d'avoir des discussions et des échanges. Ça a vite tourné à l'organisation de la DDay, mais à la base, le but de ce midi c'était vraiment d'avoir un moment d'échange. Lors de celui-ci les gens peuvent manger ensemble, discuter sur les enjeux qu'ils rencontrent lors de leurs activités, discuter de la manière de créer des initiatives communes un peu en intelligence collective et refaire le monde. Tout ça est vraiment porté par Alain Dangoisse de la MDD.

Est-ce qu'il y a des acteurs qui font appel à la plateforme pour mettre en place des projets, avoir des informations ou de l'aide ?

Oui, la Plateforme se fait tout le temps contacter par plein d'acteurs associatifs, l'UCL, la Commune d'Ottignies–Louvain-la-Neuve ou des particuliers. De manière générale, les gens savent que la Plateforme constitue une force de frappe au niveau des étudiants et qu'elle va pouvoir directement toucher un maximum de monde. C'est un bon moyen d'avoir de l'impact et un relais d'informations. Je pense que sur la boîte mail, il y avait beaucoup de demandes externes. C'était assez divers. On avait souvent des demandes directement adressées aux kap. On redirigeait vers la plateforme, s'échangeait les informations. Tous les kap étaient sollicités.

Et pour cap transition, quels étaient vos partenaires ?

On avait plein de partenaires associatifs et la Commune qui jouait un grand rôle. La MDD faisait un peu le point de contact entre la Commune et la Plateforme même si au final, c'était aussi nous le contact mais ils nous appuyaient pour l'organisation.

Comment est-ce que tu perçois la place de l'Alter-é-kot et de la plateforme dans la dynamique de la transition à Louvain-la-Neuve ?

De manière générale, la Plateforme et l'Aterékot sont de super chouettes moyens pour des étudiants plutôt kapistes. Car c'est quand même principalement eux que l'on touche. Même si

avec nos activités comme le Business Game, on a eu l'occasion d'avoir des gens qui sont hors kap, c'est difficile de toucher des gens en dehors des kap. Je dirais que de manière générale, la plateforme est un acteur hyper important parce qu'elle a une force de frappe plus importante qu'un kot à projet.

Dans la transition, il y a plusieurs choses, il y a la conscientisation, mais également la mise en action et le fait qu'on mette en place un cadre dans lequel des projets naissent. Il y a plusieurs aspects.

Oui, ce qui est chouette avec les kap c'est que l'on joue à différents niveaux. On joue dans la sensibilisation et la conscientisation des enjeux parce qu'on organise des activités comme des conférences. Là les étudiants vont réaliser des choses et faire des connexions. Tu sors de là ébahi parce que tu as appris des enjeux dont tu n'avais pas conscience, dont tu ne te rendais pas du tout compte avant. Ou bien parfois tu sors avec plus d'opinions, mais en tout cas, divergentes et qui permettent de lancer de super chouettes débats entre potes ou autres. En plus, cela donne des clés hyper pratiques, car c'est aussi dans l'action d'apprendre on fait son savon. Par exemple la Social Cup permet de donner une idée de la manière dont on lance une entreprise du point de vue de l'économie sociale. C'est plein de choses qui donnent des bases. On pourrait aller beaucoup plus loin en termes de mobilisation. Je pense que beaucoup le pensent au niveau de la Plateforme. Je pense qu'à l'époque avec H. et M., on aurait voulu que cela soit un peu plus militant parce que la Plateforme n'est pas très prise de parole politique, de position et manifestations, comme l'est l'AGL. Mais, on joint la parole et la conscientisation à l'action. Cela donne de la crédibilité à nos kap. Un autre aspect super important est que l'on vit tous les jours cette transition dans nos quotidiens. Vu que la majorité des kap mangent végétariens, que certains achètent plus ou moins zéro déchet, qu'ils cuisinent plus ou moins des repas communautaires. Chaque année, il y a de nouveaux débats : « pour quoi faire plus ou faire moins ? » Je pense que ça joue un rôle assez intéressant au niveau des étudiants.

7.2 Résumé de l'entretien avec Alain D.

De quelle manière avez-vous rejoint la maison du développement durable ?

J'ai d'abord travaillé dans le développement régional et en 2002, j'ai rejoint la Commission environnement de l'université. Et en 2007, avec un ami qui était président de la Commission, nous avons créé la MDD. Nous étions tous les deux déjà impliqués dans les mouvements et

avec l'université, on était porteur de cette question écologique. C'est donc une initiative des institutions de la ville et de l'université.

Donc vous étiez chercheur pour l'université et du coup de votre propre initiative, vous êtes dit « on va créer un nouveau projet » ?

Tout à fait. J'ai rejoint la Commission que j'ai animée pendant des années. Michel Linitié en était déjà le président. Pendant 5 ans il y a eu des forums sur la biodiversité et d'autres sujets tels que le commerce équitable. On a vraiment eu des liens avec plein de gens partout dans le monde : des scientifiques, des chercheurs, mais aussi des mouvements associatifs. Et on s'est dit « *il ne faut pas que l'on s'arrête* ». On a créé une connaissance, mais pas de savoirs, une connaissance de réseau qu'il faut maintenir vivant au-delà de cette simple Commission environnement. On a donc proposé au bourgmestre de l'époque Jean-Luc Roland et à Bernard Coulie de créer un lieu un peu à l'instar de la Maison de l'Écologie qui existait à Namur. La ville avait déjà, à ce moment-là, un plan et un Conseil du développement durable. On était huit, parfois dix aux réunions de la Commission de l'université, c'était un peu microscopique.

Au début de la MDD, ses actions étaient principalement de sensibiliser et informer sur les mots : « *pic du pétrole* » et « *permaculture* ». Il y avait quelques spécialistes de la problématique « *biodiversité* » qui ont donc été mobilisés pour donner beaucoup de conférences. Après quelques mois, on a pris la thématique de l'alimentation pour aller dans les quartiers d'Ottignies parler d'alimentation. On a choisi l'alimentation, car on peut être acteur. Parler d'énergie aux ados, ils n'ont pas de prise là-dessus tout le monde s'en fiche alors que l'alimentation, on peut être acteur.

On a mis 2 ans à créer un réseau d'associations qui n'ont rien à voir avec ça : la chaloupe, une AMO, une maison des jeunes et Quand les femmes s'en mêlent. C'était plus une problématique culturelle dans l'islam. On a fait des animations avec le jeu de la ficelle et d'autres où on met l'assiette au centre. On est partis sur cela et en 2 ans, on a amené la question du végétarisme en plein ramadan. C'était intéressant, les gens sont venus à la ferme de Lauzelle. C'est un mouvement qui se met en route, derrière laquelle, il y a une impulsion institutionnelle : pour que cela existe, deux bouts de salaires sont payés à ma collègue par la ville et moi par l'université.

On a invité Pierre Rabhi avec entraide et fraternité. On avait mis une personne et réservé 2 auditoriums avec un système vidéo. Il a eu aussi des approches plus culturelles et artistiques avec notamment une exposition sur comment les semences sont faites. UCL Culture et des artistes ont également fait des expositions utiles et culturelles. Donc, ça a touché l'institutionnel qui a refinancé. Plus récemment, il y a eu les capsules vidéo sur l'effondrement avec Nostalgie. Cette année qui vient de s'écouler, la capsule était sur l'écoféminisme. On travaille avec le centre culturel depuis sept ans à peu près. On a fait des cafés citoyens. Maintenant, avec 25 associations, en hiver (de mi-janvier à mi-mars), on prend un thème fédérateur et chacun anime une soirée ou deux dans des espaces assez ouverts, assez publics.

Comment avez-vous fait pour intégrer les étudiants ? Existait-il un mouvement existant que vous avez pu mobiliser ?

Les premiers occupants de cet espace, ce sont les étudiants. Quelques mois avant l'inauguration, au printemps 2007, David m'a demandé de l'aider à relire son projet de Kap Vert. Et puis en novembre de la même année, la MDD a été inaugurée. Les membres du Kap Vert ont utilisé le local pour faire leur animation. Au printemps 2008, David me dit « *Il y a le Kap vert, il y a le Dévelop'kot, il y a l'Oxfam. Il faudrait que l'on se rassemble* ». On a donc créé la Plateforme Développement durable des kap. On l'a copiloté pendant une année plus ou moins. On faisait en sorte que cela soit circulaire : la personne qui fait secrétaire d'une réunion, est présidente ou anime la suivante. Comme cela on apprend tous les rôles.

C'est vraiment un lieu de mise en commun, de mise en relation « *Nous on fait ceci, nous autres cela* ». Tout doucement on se dit « *on ne va pas faire une animation le même jour, comme cela on se réparti un peu la semaine* ». Au fur et à mesure, on était 5 puis 8 et puis maintenant ils sont douze kap et la Commission écologique de l'AGL qui était avant la commission bien-être de l'AGL. Elle a changé de nom parce que des gens des kot à projets sont allés à AGL.

Les Jeudis veggies vient de ma collègue Aline qui est en lien avec Eva qui vie à Gand où cela existe. Aline en a parlé avec les jeunes femmes de la AGL dont Pauline qui a mis en place tout un projet au sein de l'AGL qui l'a porté au conseil académique. 65 profs étaient pour, tous les autres étaient contre parce que « *manger végé, c'est pour être en mauvaise santé* ». Et donc on a quand même fait. On a convaincu les Restos U qui étaient super favorables à tout ça. Et puis il y a les restaurants qui ont joué plus ou moins le jeu. Et tout ça, c'est une dynamique, c'est interactif.

Il y a à peu près quatre ou cinq ans déjà, la ville s'était lancée dans la convention des Maires pour le climat. Et la ville est démunie dans le sens où elle sait faire un plan pour des installations, des investissements, etc. Mais pour le reste, elle est démunie. Ce n'est pas son job. Ça, c'est la MDD. On a la responsabilité d'aller voir les entreprises, les écoles pour que tout le monde contribue au plan énergie-climat : neutralité carbone d'ici 2050. C'est vraiment la MDD qui fait l'animation et la fédération d'acteurs.

Est-ce que le dynamique de ville en transition ? Comme promu par Rob Hopkins, a eu une influence sur Louvain-la-Neuve

Oui. Après que Rob Hopkins a eu sorti son premier bouquin, on l'a acheté et on a fait une petite réunion. On était 20 et on se connaissait déjà tous. C'était, tout au début. On s'est dit « *Ville en transition, on ne va surtout pas s'appeler comme cela, on fait tout l'inverse.* » On a renforcé des routes, etc., c'est tout ce qui va à l'encontre.

Le film Demain, ça, c'est autre chose. C'est vraiment le truc qui a bougé les consciences. C'est cela qui a donné l'autorisation morale et culturelle d'être acteur de la transition. Les gens avaient alors l'envie de dire « *moi je suis écologiste, j'ai envie de quelque chose de différent pour cette planète* ». Ça donne vraiment l'autorisation, la spontanéité de plus faire de la création. Donc il y a eu plein de petite gestation : Mont-Saint-Guibert en transition, Court-Saint-Étienne en transition, Wavre en transition, qui fonctionnent assez bien et plus récemment, Ottignies en transition. Je crois que c'est vraiment ce moment-là qui est un moment charnière. C'est vraiment le film Demain qui a bougé tout. Les optiques de Transition ont pu prendre leur place.

Je ne sais plus qui a organisé des projections. Sûrement dans le cadre du FIFEC, Festival de l'eau et du climat. La MDD a pris en main la première projection. J'ai animé 3 fois le débat. Je ne sais plus comment ça s'est passé.

Comment est-ce que le processus pour mettre en place de nouveaux projets fonctionne à la MDD ?

Le tout début, c'est la mission de sensibilisation et de formation. On a continué, elle s'est un peu transformée. Tout le monde ne sait pas comment penser une nouvelle mobilité, comment trier les déchets. La sensibilisation maintenant c'est également montrer que les autres le font. C'était moins le cas il y a dix ans quand on a créé la MDD. On a une amplitude plus forte qu'au

début, on peut soutenir les petites et moyennes initiatives. On a pris un sujet, en concertation avec le président de l'époque, Michel, on a choisi alimentation plutôt que d'autres thèmes, car cela parle à tout le monde. Tout le monde peut être concerné. Et de là, la Chaloupe qui est une AMO donc une maison des jeunes a organisé le voyage sans pétrole l'année qui a suivi. Donc en parlant d'alimentation, on a permis une prise de conscience de l'enjeu écologique. On a fait la réflexion sur la ville, laboratoire en transition, parce que parce qu'une personne du Conseil social et société s'est dit « *mais vers quoi est-ce que nous devons aller pour cette ville ?* ». Il était question de savoir quelles balises mettre pour la ville, l'université sur un territoire. C'était la première fois que cette question se posait.

Je crois que l'entreprise en elle-même va être acteur de ce qu'elle peut faire. Ce qui est intéressant pour elle, ce sont les champs d'expérience. « *Il a fait comme cela, je fais comme ceci* ». C'est vraiment créer une émulation. Maintenant l'Axis parc a décidé de verdire un peu plus, de diminuer les déchets, les rejets, ils réfléchissent à une meilleure politique énergétique. C'est depuis, deux-trois ans que cette émulation s'est mise en route au sein même du bord de direction de l'axis parc. Et il y a cinq, six ans, on était en lien avec ces entreprises pour créer cette réflexion énergie-climat. Donc tu amènes une information, tu lances un petit caillou dans le marre qui fait des petites vagues que tu ne maîtrises pas du tout. Ça, c'est la dialectique entre mouvements - institutions.

C'est un lieu qui est ouvert, c'est le fait que les gens viennent ici et s'informent. C'est un vivier. Il y a plein de réunions qui ont lieu ici. Il y a une liberté créatrice, mais il ne faut pas que la gestion soit au détriment de la capacité d'ouverture. De plus, les ressources allouées sont menues. Faire un territoire neutre en carbone d'ici 2050, chaque acteur doit faire son job. On ne peut pas gérer l'ensemble, par contre insérer régulièrement une dynamique collaborative, ça on peut mettre en place.

Du coup, comment la MDD se place par rapport aux institutions ?

Il y a un Conseil d'administration moitié ville, moitié université. Et on est en mode pionnier tout le temps. On est toujours largement en avance sur les deux institutions au niveau des questions que l'on peut se poser. Les gens avec qui on est en relations sont des gens qui ont pensé un peu plus vite et un peu plus loin. Ensemble, on essaie de faire des petits pas qui permettent d'arriver plus loin. Tout doucement, on touche les grandes institutions.

Par exemple, *Le Bike Day* est venu d'une discussion avec Phillippe où je lui demandais comment faire pour que les gens retournent à vélo. Il m'a répondu qu'il faut leur montrer que c'est possible. Donc il a fallu préparer des parcours guidés à vélo pour montrer aux personnes de l'université que c'est possible de venir à vélo surtout si on habite à moins de dix kilomètres. J'ai proposé l'idée au conseil de mobilité de l'université qui était d'accord d'essayer. La première année, il y avait plus de 200 personnes et 24 parcours guidés. Au moins 24 membres de l'université ont passé du temps à décrire leur parcours que l'on a proposé. On a eu un soutien communicationnel, les restos universitaires et d'autres. Le directeur de l'administration et patrimoine a participé et le mois après, il a décidé de faire des douches pour les cyclistes. Parce qu'il a vu qu'il y a vu qu'il y avait des cyclistes et suffisamment d'attentes potentielles et une reconnaissance sociale. Cela lui a permis de prendre une décision qui a un impact financier et concret. Car s'il se trompe, il se fait fusiller, donc il ne peut pas se tromper de trop dans ses propositions d'investissement. Et ici il a pris le risque.

7.3 Résumé de l'entretien avec Marc S.

Comment est-ce que vous avez été amené à travailler avec Marthe Nyssens ?

Marthe a été nommée par le recteur en septembre 2019. Donc la différence entre prorectrice et vice-recteur c'est qu'il y a des vice-recteurs à la politique étudiante, au choix des différents secteurs, le secteur de la santé, des sciences de la technologie, secteur des sciences humaines. Eux sont élus soit dans des comités par les académiques, soit par vraiment par toute la communauté comme c'est le cas pour le vice-recteur aux affaires étudiantes. Tandis que les prorecteurs sont nommés par le recteur pour une tâche particulière. Il va déléguer une de ses compétences à un prorecteur ou prorectrice. Il y en a un à la recherche, à l'international, etc. C'est la première fois qu'on a maintenant une prorectrice dédiée uniquement à la « Transition et Sociétés. Avant, il y avait un prorecteur qui avait dans ses compétences le développement durable, mais c'était une compétence parmi d'autres, pas la principale. C'est un signe important qui a été adressé à la communauté, à l'université. La première chose qu'elle a faite est d'écrire le plan de transition de 2019 qui est un état des lieux de ce que l'UCL fait en termes de développement durable et de transition afin d'avoir une base de travail. Suite à ce plan, elle a décidé de se lancer dans le développement d'un plan de transition UCLouvain. Elle a mis sur pied vraiment de sa propre volonté : « *on ne va pas faire un plan des autorités pour l'université. On va faire un plan de tout le monde pour transformer notre université* ».

Elle a alors constitué six groupes de travail composés d'étudiants, de chercheurs, d'académiques, mais aussi de personnes de l'administration et des personnes qui pourraient avoir la charge de mettre en œuvre le contenu de ce plan. Ces groupes de travail devaient être très légers et rapides comme tout le monde est extrêmement pris. Le but était de capter les idées, connaissances, et expériences qui circulent dans la communauté et d'essayer de les cristalliser. Il y avait 6 volets. Les deux principaux c'est enseignement et la recherche qui sont les cœurs de métier de l'université. Les quatre autres volets concernent les campus durables. : « *Qu'est-ce que l'université sur les sites dont elle est propriétaire peut faire pour impacter la transition.* » Il y a la mobilité, l'énergie, la biodiversité et l'alimentation.

Marthe et moi, on a reçu les propositions finales qui ont émergé des groupes de travail. Elles ont été retravaillées et l'écriture du Plan transition a pu commencer. On a fait du travail en bilatéral, car pour chaque élément du plan transition, on voulait absolument pouvoir identifier un porteur de projet et être sûr que cette action était à la fois faisable. Discuter avec le potentiel porteur de projet, a permis d'intensifier les besoins pour s'assurer d'avoir des ressources suffisantes. Il fallait pour nous avoir une bonne idée de tout ça pour se dire « *ça, c'est une bonne action, on sait qu'on pourra la mener à terme, avec tel financement et telle ressource humaine supplémentaire, s'il en faut* ». Le plan qui compte plus de 90 actions a été terminé en juillet. À partir de ce moment-là, il a commencé son trajet dans les instances de l'université pour son approbation : au Conseil rectoral plusieurs fois, au Conseil académique, il a été présenté à tous les corps donc administratifs, des scientifiques, des académiques et a été finalement approuvé il y a 3 semaines. Pendant cette période-là, on a peaufiné le plan des coûts et de leur mise en œuvre pour pouvoir proposer et demander un budget.

Est-ce que c'est dans ce plan que Marthe Nyssens a été nommée prorectrice ?

Non, ce n'est pas dans le cadre de ce plan, ça, c'est vraiment le recteur qui décide que certaines thématiques doivent être plus appuyées dans le cadre de son mandat de 5 ans. Il nomme quelqu'un en charge, car il ne peut pas s'occuper de tout. Lors de la nouvelle élection, il y a eu deux candidats à l'élection de recteur. Le candidat en face du recteur était quelqu'un qui a beaucoup insisté sur les questions de développement durable et énergétique. Cela a eu un écho particulier dans la communauté. Vincent Blondel a pris conscience qu'il y avait une demande, des choses importantes là derrière. Mais il n'était pas prévu à la base que le plan transition soit dans H600. Je pense que H600 c'était une réflexion qui a été entamée en même temps et puis il s'est fait que la transition va faire partie du plan pour améliorer l'université.

Donc il y eut un peu une pression si je puis dire sur le recteur pour justement développer cet axe écologique.

Je pense que c'est un thème qui a été relativement discuté lors de l'élection et que donc il y a eu probablement un peu de pression. Maintenant, il y a eu aussi pas mal d'évènements à ce moment-là comme les marches pour le climat qui ont eu pour effet une prise de conscience à ce niveau-là. C'est vraiment une décision du recteur que de décider de nommer une personne temps plein avec une autorité comme une prorectrice à la transition. Parce que c'est aussi ça, et ce que Marthe me dit régulièrement, « *c'est marrant, mais rien que le fait que je sois là en tant que prorectrice avec pour seule compétence la transition et la société, il y a des choses qui se débloquent dans l'administration, dans les équipes de recherche à tel endroit.* » Tout d'un coup, parce que le recteur a nommé quelqu'un rien que pour ça. Cela montre vraiment une volonté d'avoir un impact à ce niveau-là. Donc des choses que nous on travaillait depuis un certain temps, on va essayer de les faire remonter. Donc il n'y a pas mal de mouvement un peu spontané.

C'est un des problèmes, c'est qu'il n'y a pas d'administration à la transition à l'université, ce qui est normal, car la transition c'est horizontal, ça vient de partout. Mais ça veut dire que nous lorsque l'on veut agir sur une thématique, on doit aller vers l'administration qui est en charge de cette thématique et si on veut quelque chose, ça sera en plus du travail qu'ils ont déjà de manière normale. Toute la difficulté de mettre en œuvre le plan transition et la transition, c'est qu'il faut faire des choix sur les priorités que l'on veut donner. Tout le monde ne va pas pouvoir faire des choses en plus. Donc à un moment, il faudra dire « *c'est important donc tu vas faire la transition et tu pourras décaler ou laisser tomber un certain nombre d'autres tâches* ». À un moment, il va falloir arriver à cela, car les financements qui ont été débloquer dans le cadre d'horizon 600 dans la transition, ce ne sont pas des financements qui permettent de faire la transition à l'université. Ils sont bienvenus évidemment, mais cela reste des financements d'impulsion pour des petites actions, etc. Mais la transition soit s'intégrer dans le fonctionnement de l'université, dans ses administrations, etc. Là il y a des choix à faire.

Déjà au CODD, il y a un représentant de la MMD, un de l'AGL. Donc les organes qui sont proches de l'université sont représentés au CODD. Après, pour tous les réseaux The shift, etc. en partie les décisions sont prises au CODD, elles ont investi dans un réseau, mais sinon c'est à la prorectrice et moi de gérer les contacts.

La province a lancé un programme un peu de transition pour les grands employeurs de la province. Il y a plusieurs entreprises : GSK, l'Hôpital à Ottignies, l'UCLouvain, la Province. Ils ont lancé un programme avec 4 volets différents pour essayer d'avoir des synergies entre les grands employeurs pour se développer durablement.

Pouvez-vous me donner votre perception de la participation de l'UCL dans la transition écologique de manière générale ?

Je pense qu'il y a de grands changements qui vont venir. Je pense que la nomination de la prorectrice a enclenché de grands changements à l'université qui évoluaient doucement avant cela dans son développement durable. Ils ne faisaient pas rien, par exemple, au niveau des bâtiments, ces dernières années il y a vraiment des rénovations, etc., mais ça restait localisé. Ce plan transition est vraiment systémique et balaye toutes les thématiques, a des ambitions importantes dans la plupart des volets. Je pense que d'ici quelques années, l'université pourrait être un moteur localement. Louvain-la-Neuve, c'est l'UCL ou presque. Donc tout ce que l'université fait aura un impact très fort sur le reste. Je suis très positif sur la dynamique qui se met en place et va permettre de redynamiser ou d'augmenter d'autres actions qui sont en place.

Le plan de transition serait donc plutôt l'émergence de choses qui commençaient à naître et qui vont pouvoir s'institutionnaliser ?

Évidemment, il y a peu des choses dans lesquelles le plan a clairement impulsé une volonté du haut. L'important est que l'on veut que ça se passe. On a accueilli énormément de choses qui étaient déjà soit en cours de route et on les a accentués, ou des choses qui ont été pensées, mais jamais mises en œuvre. Elles ont émergé et on va leur donner la légitimité du plan pour pouvoir les mettre en œuvre plus facilement.

Une action comme LLN ville cyclable c'est un peu théorique, mais c'est sorti des groupes de travail, mais pour ça il faut une ville dédiée aux vélos pour que les gens puissent venir à vélo. Avoir la même dynamique que la marche à pied, mais en termes de vélo autour de LLN. Ça ce n'est pas quelque chose qui était en gestation, mais c'est apparu en réunion que la mobilité des vélos est un point clé. Donc la décision a été de dire que l'on va investir et cela va être une volonté de l'université. En revanche en alimentation, il y a plein de petites choses qui émergeaient de-ci de-là, dans un institut de recherche, etc. et on s'est dit « *oui ça c'est une bonne action* » et on va essayer, on va la reprendre pour l'ensemble de l'université. Des choses

qui étaient en test dans certains endroits, des gens qui avaient pris les devants finalement, que l'on a repris et institutionnalisés.

Et il y a aussi pas mal de kots à projets qui agissent pour la transition, est-ce qu'il y a des liens entre les plans, le conseil en transition et la plateforme de ces kots.

Oui au niveau étudiant, il y a une volonté de notre part de collaborer. Il y a des représentants étudiants dans le conseil et ça, c'est notre rôle à Marthe et moi de mettre en œuvre un certain nombre d'actions avec les représentants étudiants, les kas et la plateforme des kap en transition. À nouveau c'est la MDD qui est le lien entre la plateforme et les kap. Notamment, au mois de mars, on a mis en place la rentrée climat avec la fresque climat. C'est dans le cadre de cap transition, qui n'a plus ou moins pas eu lieu. On a quand même fait une semaine avec tous des ateliers qui étaient proposés. Donc on a eu 200 étudiants qui sont venus pour faire l'atelier la fresque du climat qui est un atelier créatif de 3 heures. On a fait avec des cartes, on explique les causes et les conséquences des dérèglements climatiques, mais aussi très animés et pédagogiques. Donc ça on a construit avec l'AGL et les kap. Il y a quelques actions qui sont spécifiquement des actions des kap, il y a eu un frigo solidaire. Il y a l'épicerie Poll'n, ce n'est pas tout à fait les kap, mais ce sont quand même les étudiants à l'origine. Après pour tout ce qui a trait aux étudiants, notre volonté c'est les kap, c'est l'AGL qui savent mieux comment faire passer les messages, comment agir avec les étudiants. Donc on a vraiment une volonté de collaborer avec eux. Dans le cadre de l'état des lieux en 2019, ils ont fait un bilan carbone se sont rendu compte que dans le bilan carbone de l'université, si on ne prend pas seulement ses consommations propres, mais aussi ceux du fonctionnement, ce sont les 35 000 étudiants qui ont un impact fort via leur mobilité. Je pense qu'une enquête qui a montré que 50% des étudiants viennent en voiture. Donc là il y a un enjeu en termes de mobilité avec les étudiants qu'il faudra travailler avec les kap et avec l'AGL.

Ce mémoire consiste en une étude systémique de la Transition écologique dans la ville de Louvain-la-Neuve. Il prend la forme d'une étude de cas se concentrant sur plusieurs acteurs : La Maison du Développement Durable (MDD), la Plateforme des kots à projets (kap) en transition, la Commune d'Ottignies–Louvain-la-Neuve et l'UCLouvain. Un cadre théorique a été développé afin d'analyser notre objet d'étude : la perspective du changement de P. De Leener, la perspective multiniveaux de Geels et Schot et les facteurs d'effondrement des sociétés de J. Diamond sont mobilisés. Le point de vue de départ pour cette analyse est l'émergence du Mouvement de la transition initié par Rob Hopkins. Ce mémoire tente ainsi d'apporter une réponse à la manière dont les acteurs de la ville de Louvain-la-Neuve participent à la Transition écologique.